

|
L'ACTION *nationale*



ACADIE
1961



VOLUME L, NUMÉRO 8

—

MONTREAL

—

AVRIL 1961

CINQUANTE SOUS L'EXEMPLAIRE

L'ACTION NATIONALE

REVUE MENSUELLE (sauf en juillet et août)

DIRECTEUR INTÉRIMAIRE :
FRANÇOIS-ALBERT ANGERS

COMITÉ DE RÉDACTION : PAUL-ÉMILE GINGRAS
DOMINIQUE BEAUDIN et PATRICK ALLEN

ADMINISTRATION :
M. PAUL-ÉMILE GINGRAS
C.P. 221, STATION E
MONTREAL

RÉDACTION : 8100 boul. Saint-Laurent, Montréal

ABONNEMENT : \$5.00 par année. De soutien : \$10.00

Les articles de la revue sont répertoriés dans le Canadian Index,
publication de l'Ass. Can. des Bibliothèques, et dans la revue
CULTURE.

LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

PRÉSIDENT : M. François-Albert Angers

1er VICE-PRÉSIDENT : M. André Laurendeau

2e VICE-PRÉSIDENT : M. René Chaboult

SECRÉTAIRE : M. Dominique Beaudin

TRÉSORIER : M. Paul-Émile Gingras

DIRECTEURS : M. le Chanoine Lionel Groulx, R.P. J.-P. Archambault, s.j., Arthur Laurendeau, Gérard Filion, Jean Drapeau, Guy Frégault, Pierre Laporte, C.-E. Couture, R.P. Richard Arès, s.j., Rodolphe Laplante, Albert Rioux, Alphonse Lapointe, Jean-Marc Léger, Gaétan Legault, Roland Parenteau, Jean Genest.

Où trouver L'Action Nationale ?

- À MONTRÉAL :** Dupuis et Frères, 865 est, rue Ste-Catherine
Librairie Déom, 1247, rue Saint-Denis
Librairie Ménard, 1564, rue Saint-Denis
Librairie Pony, 554 est, rue Ste-Catherine
- À QUÉBEC :** Librairie Garneau, 47, rue Buade
Librairie de l'Action Sociale Catholique,
Place Jean-Talon
Librairie du Quartier Latin,
1111, rue Saint-Jean
- À OTTAWA :** Librairie Dussault, 170, rue Rideau

*Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe
Ministère des Postes, Ottawa.*

Lucien Viau et associés

Comptables Agréés

CHAS. DESROCHES, C.A.

FERNAND RHEAULT, C.A.

210 ouest, boul. Crémazie

(ÉDIFICE GRANGER FRÈRES)

DU. 8-9251

LA CIE F.-X. DROLET

FABRICANTS D'ASCENSEURS

Atelier Mécanique — Forge — Fonderie

Modelage — Soudure

Matériaux d'aqueduc et Bornes-Fontaines

245, rue du Pont,

Québec

LABONTÉ, LANDES, GROULX et LABONTÉ

Notaires

3677, rue Adam
Montréal

LA. 6-5517

Edouard Lavoie
CL. 9-9911 président

ÉDOUARD LAVOIE Inc.

Entrepreneur général

Construction et réparation
commerciales, industrielles,
résidentielles

Vente de maisons

6556, rue Des Ormeaux
Ville d'Anjou

SERVICE DE PNEUS



Stadium



Rechapage et Vulcanisation

Accumulateurs — Alignement de roues

Eugène Turcotte
Président et gérant

1871, rue DeLorimier
LA. 4-1177

André Trudeau
Sec.-Trés.

LES AMIS DE LA REVUE

BIJOUTERIE



BIJOUTERIE D'ORSAY Ltée

Importateur et tailleur
de diamants

Roger Journault, prés.

402 est, rue St-Zotique,
Montréal, CR. 9-4526

Dr Yvon Cloutier

Chirurgien-dentiste

3253 est, rue Beaubien

Bur. : RA. 2-2678

GABRIEL MILLER

Entrepreneur

Electricité et plomberie

2290, 1ère avenue, Québec

Tél. : LA. 9-3107

Victory Tool & Machine Co. Ltd.

JOS. MATHIEU & FILS

Atelier mécanique de réparations
générales

Spécialités :

Manufacturiers de convoyeurs
à rouleaux, à courroies et à chaînes
Monte-charges

236-250, Rose de Lima, Montréal

WE. 1138

LA. 2-2161

WILSON FRÈRES ENRG.

Charlebois Frères, Props.

BOIS - CHARBON

HUILE À CHAUFFAGE

2537 est, rue Notre-Dame

Montréal

CR. 4-3503

GÉRARD LEBEAU

Rembourseur d'autos, housses,
vitres, capotes d'autos.

*Le plus grand atelier
du genre au Canada*

5940, rue Papineau
Montréal

Succ. 6270 Upper Lachine

Le chasseur sachant chasser...

Chaussures
pour toute la famille

Clinique du pied

MONTRÉAL

MARC DELORME

916 est, rue Mt-Royal

LA. 1-3083

BOURBONNAIS & PEPIN

QUINCAILLERIE EN GROS
WHOLESALE HARDWARE

1575 est, rue Laurier, Montréal

LA. 6-4995

WE. 2-4955

ROLLAND GIROUX

BRÛLEURS À L'HUILE

2031, rue Saint-Antoine
Montréal

Exigez toujours les produits fabriqués par Fromage Champlain Inc. tels que Fromage Champlain et Pavillon et aussi les fameux "spreads" de table tels que Belmont, Coco, Pops Champlain et 4-As.

Fromage Champlain Inc.

J.-D. Thibault, prop.

SAINT-ANNE-DE-LA-PÉRADE

Tél. 57

HENRI L. BÉLANGER & CIE

Comptables agréés

3826, rue St-Hubert

VI. 4-3412

PAUL COULOMBE INC.

Chauffage à l'huile et au gaz

Air chaud — eau chaude

3338, rue Bélair, Montréal 38

RA. 2-8741-8246

Huile "TERO" Enrg.

Huile à chauffage

Charles et Pierre Vincent, Montréal

• 1690, rue Gifford — LA. 6-3379



BRASSARD INC.

J. BRASSARD prés.

256 est, Ste-Catherine, Mtl.

Pépinière "Côte-de-Liesse"

Inc.

Fernand Bélisle

200, Côte-de-Liesse

Mont-Royal, RE. 8-1517

LABELLE, Henri-S., F.R.A.I.C.

ARCHITECTE

3, avenue Kelvin, Outremont

RE. 8-3434

UN. 1-5770

Me Luc Mercier

168, est rue Notre-Dame

Montréal

LA SOCIÉTÉ

SAINT-JEAN-BAPTISTE

• des Trois-Rivières

BERNARD BENOIT

Linoleum, Stores Vénitiens, Stores de Toile, Rideaux, Draperies

11857 est, Notre-Dame,

• Pte-aux-Trembles — Ml. 5-5159

G.-E. HOUDE

MONTREAL OXYGENE ENRG.

4890, 5e avenue - Rosemont

LA. 4-6957

SÉGUIN, Paul-Emile

NOTAIRE

6726, St-Hubert

GR. 1-8739

LA CIE ACADIA ENRG.

ENTRETIEN DE BUREAUX

LAVAGE DE VITRES, ETC.

2125, rue Masson Street,

Montréal

LA. 2-0751

LAMARRE ET FRÈRES

LÉOPOLD LAMARRE, président

*Spécialistes en meubles, accessoires électriques,
tapis, prélatris, T.V., Hi-Fi.*

3723 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

WE. 5-4681

PHARMACIE MICHON

1361 est, Mont-Royal, Montréal
L.A. 1-3659

- *Roland Michon, Pharmacien*

TESSO ELECTRIC REG'D.

(Paul Monastesse, prop.)

4707, rue St-Denis, Montréal
VI. 5-8505

Maison H. ROY Ltée

ÉTABLIE EN 1898

IMPRIMERIE — GRAVURE

marcel perrier, prop.

Deuil — Monuments

Faire-Part — Commercial

1419 rue St-Hubert, Montréal,
VI. 9-2448

ROY, Roméo

Specialités pharmaceutiques
Longueuil, P.Q.
OR. 9-0349

MAXIME Ltée

4140, rue St-Denis, Montréal 18
NETTOYEURS Victor 4-1158
● Victor 4-3619

DENIS, Arcadius

AVOCAT

- 86, rue Wellington Nord
Sherbrooke, Qué. - Tél. 2-4793

LUCIEN BOULET, a.p.a.

Auditeur public accrédité

1660 Hélène Boulé, Québec

Tél. Bur. : MU. 1-4841

Rés. : MU. 3-4853

DORAIS, Jean-Louis

AVOCAT

57 ouest, rue St-Jacques
VI. 5-1336

WE. 5-6316

J.-M. Valade

Président

Parisian Laundry Co. Inc.

Buanderie et nettoyage
de qualité supérieure

3550, rue St-Antoine
MONTRÉAL

Rolland Lefebvre Electrique

Chauffage électrique INC.

"Electro-Heat"

5220, rue Garnier, Montréal
L.A. 2-3986

AIMÉ GALARNEAU

ET COMPAGNIE

Comptables Agrées

237 ouest, Boul. Saint-Joseph
Montréal — CR. 4-2534*

ANDRÉ LA RUE, C.C.S.

Courtier en assurances

3450 est, rue Jean-Talon
Montréal 38 — RA. 2-1627

Mario Du Mesnil

AVOCAT

4 est, rue Notre-Dame, Montréal

UN. 6-6913

482, rue Victoria, Saint-Lambert
OR. 1-9295

LAVIGNE, C.-E.

Courtier d'assurances

3750, rue Lacombe
RE. 9-1748

THERRIEN, F.-E., avocat

Ch. 400

33 ouest, rue St-Jacques, Mtl
VI. 2-9768

L'ACTION NATIONALE

Vol. L, Numéro 8

— MONTRÉAL —

Avril 1961

♦ ACADIE 1961 ♦

SOMMAIRE

GUSTAVE LAMARCHE, c.s.v.

La nation acadienne 690

ADÉ HUBERT, c.j.m.

Aperçu démographique du peuple acadien 698

RENÉ LEBLANC

Les Acadiens à la Baie Sainte-Marie 725

MARTIN J. LÉGÈRE

La coopération en Acadie 741

MARGUERITE MICHAUD

Nos auteurs acadiens 752

ADÉ HUBERT, s.j.m.

Les Acadiens des Iles de la Madeleine 763

ÉMERY LEBLANC

Les publications acadiennes 778

ALEXANDRE SAVOIE

L'enseignement primaire au N.-Brunswick 783

ARCHÉLAS ROY

La savoureuse langue acadienne 793

ÉDITORIAL

LA NATION ACADIENNE

par Gustave Lamarche, c.s.v.

de l'Académie canadienne-française

La valeur du groupe acadien tient à son ancienneté, à ses épreuves et à sa prodigieuse victoire historique.

L'ancienneté

Nous ne devons pas oublier que l'Acadie a préséance française en Amérique. La première capitale de l'Amérique française n'a pas été Québec, mais bien Port-Royal. C'est à Port-Royal que fut construite la première *habitation* impliquant un établissement permanent. Cela se passait en 1605, et le propre fondateur de Québec (quoique placé sous la lieutenance de Pierre de Monts) jouait là aussi le rôle d'initiateur. On peut même penser que, sans le retrait du privilège commercial accordé dès lors à la compagnie de l'Acadie, Port-Royal eût retenu indéfiniment le rôle de siège principal.

Une fois fondée la colonie du Saint-Laurent (1608), l'importance de la colonie acadienne décrut à proportion. Puis ce poste avancé ne tarda pas à exciter les convoitises anglaises. Deux périodes de dépossession à peu près complète au bénéfice rival (1613-32; 1654-67) avaient pratiquement rayé de la carte l'établissement français. Il gardait pourtant ses racines, et dès qu'un peu de liberté soufflait, on voyait vite repousser tronc et branches. Du traité de Bréda (1667), où Louis XIV jeune reprenait ce fief, au traité d'Utrecht (1713), où Louis XIV vieux y laissait sombrer son soleil, l'Acadie eut le temps d'amasser quelque force. Chaque fois pourtant que les Bostonnais lançaient

leurs ambitions contre Québec par le chemin du Fleuve, ils commençaient par passer sur le corps de l'Acadie : de 1690 à 1710, soit en vingt ans, Port-Royal fut pris deux fois par eux et essuya trois autres sièges !

Lors de la cession définitive à l'Angleterre en 1713, la *Nation* acadienne était un petit noyau de quinze cents âmes peut-être, autour de trois ou quatre clochers. C'était pourtant une grande race, et bien suffisante pour la conservation d'un droit d'aïnesse.

Les épreuves

Ce petit noyau passait sous une domination étrangère. À quoi fallait-il s'attendre ? Sans doute à son extinction brève. Deux générations pouvaient suffire. Si l'Angleterre décidait de coloniser, il y avait des moyens pour cette nation de sentiment de le faire en "douceur", de racheter gentiment, par exemple, les propriétés acadiennes, sans laisser trace de sang français. C'est ce qui n'arriva pas, la nouvelle métropole estimant pour l'heure que le peuplement offrait de moindres avantages que la simple utilisation du marché déjà constitué. L'Acadie profita de cette généreuse erreur pour approfondir ses racines et étendre ses ombrages. En quarante ans, sa population française passa de quinze cents originels à quinze ou dix-huit mille,

Mais le vent avait tourné. À partir de 1740, l'Angleterre s'était mise à vouloir une Acadie anglaise. En 1749, elle avait fondé Halifax, au site de Chibouctou, à grande force de colons nationaux, et dès 1752 cet établissement comptait 4,000 âmes (population de Montréal à la même date). Il restait, pour continuer l'opération, à "remplacer" la population acadienne sur ses terres (richement exploitées et les meilleures du territoire). Et pour la remplacer,

il fallait la détruire. C'est à quoi Londres s'employa en collaboration avec Boston. De 1755 à 1758, l'énorme coup de filet, — l'un des plus habiles et des plus démoniaques de l'histoire, — saisit le peuple acadien dans sa totalité et le dispersa aux quatre vents. Le héros de ce remarquable exploit britannique, Lawrence, obtint en récompense du "déplacement des habitants français *et des procédés* pour exécuter ladite mesure" le poste de Gouverneur en chef du territoire nettoyé.

"Il n'en reste plus", avait dit Lawrence. Cette brute avait compté sans la flamme que Dieu maintient dans certains peuples. Quelle était cette flamme ? *L'amour* patriotique, forme agrandie et magnanime de l'amour familial. La moitié peut-être du beau peuple avait échappé à la mer, à la famine, aux plus horribles privations. Elle se remit en route vers "ses souvenirs" (texte d'une lettre des exilés au gouverneur de la Nouvelle-France). Celui qui n'a plus qu'un souffle de vie l'alimente au souffle de ses ancêtres. Et il veut le retrouver dans "le sol natal" (même lettre). Et il n'y a pas de mort qui résiste à cette volonté de vivre.

La victoire historique

La *recherche de la Patrie* n'aura jamais été exprimée avec autant d'émotion vraie que par Longfellow. Auteur d'un amour personnel, le poète d'*Évangéline* a fait parler le sentiment d'une nation : une nation qui cherche l'autre moitié de son cœur.

Et cette nation a trouvé, dans la prière, dans le sacrifice, dans le pas obstiné suivi d'un autre pas, au jour le jour, jusqu'au terme final. En tout et partout, les Acadiens ne perdaient que soixante ans d'histoire, puisqu'en

1815, ils avaient déjà reconstitué, presque sur place (mais surtout en Acadie continentale), leurs effectifs de 1755.

Aujourd'hui, peut-être ne sont-ils pas loin du trois quarts de million, si l'on compte leurs branches louisianaises, québécoises et canadiennes en général.

Qui plus est, sur le "sol natal", ils forment un corps organisé, un corps *national*. Ils ont en grande partie leur armature économique, culturelle, sociale à eux. Leur influence politique, au Nouveau-Brunswick, est presque à la hauteur de leur importance numérique⁽¹⁾. L'Acadie-Nation, sauvée du déluge ou de Pharaon, sera demain un fait.

Nécessité de l'aile acadienne

Ce corps national vit encore une vie dangereuse. Il est immergé dans un milieu opposé en tout point à sa vie propre, souvent jaloux de lui, toujours inquiet de sa reviviscence. Il a donc besoin du Québec.

Au dernier Congrès de la langue française (1952), des voix pathétiques s'élevèrent, Calixte Lavoie, Louis d'Entremont, Georges Dumont, Mgr Robichaud, pour dire ce besoin, pour faire appel à l'esprit de famille vis-à-vis des frères isolés. Peut-être cela entre-t-il trop difficilement dans l'oreille des Québécois, — tout comme avant 1755, où le lien avec l'Acadie n'était trop souvent assuré que par les courses dévorantes des paladins (Iberville) ou des missionnaires.

Mais ce qu'il faut bien savoir, c'est la nécessité pour le Québec de l'aile acadienne.

(1) Au moment même où nous écrivons ces lignes, l'un d'eux devient chef du gouvernement à Frédéricton (28 juin 1960). La politique des partis n'est qu'un miroir partiel de la réalité nationale, mais elle la reflète quand même.

Faiblesse du Québec

Le Québec se croit fort. Mais il est en réalité très faible. Économiquement, il est *occupé*. À peu près rien de ses énormes biens matériels ne lui appartient, et comme la vie économique commande dans une très large mesure la vie culturelle, cette dépossession économique entraîne la dépossession culturelle. Pensons à l'impossibilité pratique de maintenir une langue de métiers, par exemple, quand tout le métier est dominé par l'étranger. Pensons à l'anglicisation de l'école à tous les degrés pour répondre aux nécessités de gagne-pain attachées à la connaissance de l'anglais. Pensons à la fuite des nôtres vers l'école anglaise (primaire, secondaire et universitaire), pour les mêmes motifs professionnels ou de vie courante. Politiquement, le Québec est 1) dévoré par l'État central; 2) déchiré en deux tribus ennemies par le système des partis politiques; — de sorte que la tête même de la Nation, l'État, travaille en grande partie contre lui. Peu attentif à ces maladies du cerveau et des membres, le Québec se donne l'illusion, malgré tout, d'être bien portant, ce qui est une maladie de plus et la plus grave. Il réagit donc mollement contre les causes internes ou externes de son affaiblissement.⁽¹⁾ Et je n'ai rien dit d'une certaine décomposition idéologique, à tous les échelons sociaux y compris le clérical.

(1) Après le Congrès de 1952 et un Congrès spécial de refrancisation tenu en 1957, le Conseil de la Vie Française a dû s'avouer incapable du plus petit résultat dans le domaine de la refrancisation même purement *externe* de la Province. Le gouvernement, pour sa part, après avoir *promis formellement* un Office de la Langue en 1952, n'a pas levé une paille depuis lors pour faire exister cet organisme. Congrès : foires aux illusions ? Engagements gouvernementaux dans l'ordre *national* : fiches de consolation aux rêveurs ?

Bienfaits des avant-postes

Loin de ces sécurités trompeuses, les avant-postes développent au contraire un esprit de combat. Tout n'est pas pur, certes, aux lignes-frontière. La "composition" y étant souvent nécessaire, la "compromission" peut s'y développer. Mais au moins on y est plus nettement en face de la mort, et même avec des âmes moyennes la mort proche fait des âmes fortes. C'est le cas de toutes nos *marches* dangereuses, de tous nos groupes minoritaires : la magnifique *nation* franco-américaine, le superbe groupe nord-ontarien (qui vient de se créer une montagne universitaire, en tenant compte de maint accident géographique), et tous les autres jusqu'aux extrémités du monde canadien.

Ces postes constituent une protection : c'est la grande muraille aux frontières. Ils ont valeur d'exemple : leur vigilance, leur esprit de lutte, tantôt stratégie, tantôt violence, montrent ce qu'on peut faire quand on est décidé. C'est que l'énergie humaine est fort extensible. Si le Québec déployait pour son "visage français" le dixième de l'énergie dépensé à Sudbury pour la création de l'Université Laurentienne, l'étranger commencerait à croire que Montréal ou Québec ne sont pas des villes anglaises. Enfin, ces postes fournissent du monde. Le Canada français a un énorme besoin de *quantité* humaine. Il n'a guère que lui-même pour se pourvoir d'unités humaines, tandis que les autres ont l'univers entier et ne se privent pas de le mettre à contribution. Ah ! si les unités humaines voulaient ne pas trop s'éloigner du Québec, de la Maison de famille ! Le jour de la récupération exigerait bien moins de voyages...

Priorité de l'Acadie

Si nous avons eu raison de caractériser le groupe acadien comme nous l'avons fait plus haut, il va de soi que l'appoint de ce groupe sera le principal. Son ancienneté lui confère les racines les plus profondes; ses épreuves lui ont forgé l'âme la plus forte; sa victoire finale l'installe dans la *confiance*, mieux : dans la certitude.

Nous entrevoyons une espèce d'étape intermédiaire où tous ces groupes pourront secouer les nécessités qui les oppriment encore. L'État central élabore, en effet, par le temps qui court, une solennelle *Déclaration des droits de l'homme*. L'homme canadien, tel qu'il est dans le concret, ne sera sans doute pas exclu des bienfaits de cette vertueuse énonciation. Mais l'homme canadien appartient expressément à deux variétés : la française et l'anglaise; et de ces deux, la première, pour être légèrement moins nombreuse, a travaillé deux fois plus longtemps que l'autre. Il se peut que l'homme canadien-français, jusqu'ici placé en *apartheid* sur son propre champ de labeurs, retrouve un droit de vivre égal. De là s'ensuivrait aussitôt une roboration merveilleuse des branches extra-québécoises. C'est quelque chose d'avoir accès à la liberté et au soleil ! l'ÉCOLE se situerait dans sa personnalité naturelle, sans avoir à ramper pour trouver des chartes, sans avoir à chasser le curé pour obtenir à la table de l'esprit le pain de sa nature, sans avoir à concéder 80% de cours anglais ou de manuels américains pour sauver sa portion congrue d'alimentation française. Je veux que la prison confère des vertus, mais l'air libre est plus conforme à la loi commune. Si donc le régime ignoble qui nous est fait, surtout à l'école, depuis les cent ans de la Confédération (quelqu'un voyait là une "collaboration progressive"), si

le camp de concentration progressive fait sauter ses murs, nos groupes accéderont à une vie *nationale* qui ne dépendra plus que d'eux seuls, et ce sera beau ! On leurs demande aujourd'hui un surhumain courage; ils n'auront plus besoin que d'un coeur normal . . .

L'Acadie, le plus *personnalisé* des groupes excentriques, a encore l'avantage d'être le plus proche et le mieux situé.

La proximité est un avantage supérieur puisqu'il n'y a pas d'action à distance. L'Acadie et le Québec peuvent s'épouser sans avoir à courir. Ils ont des lits voisins. Ils pourront s'entendre sans avoir à crier. Pendant la période des fréquentations, ce sera un charme de "négociier" en s'appuyant chacun d'un côté de la clôture.

Quant à l'avantage de la situation géographique, l'Acadie n'a pas cessé d'être la *clé de l'Amérique*. Louis XIV cédait l'Amérique quand en 1713 il céda l'Acadie. Sans doute le Québec détient, par la Gaspésie et la Côte Nord, un droit royal sur la grande porte qu'est le golfe Saint-Laurent. Mais Gaspésie et Côte Nord sont déjà passablement l'Acadie, et en plus l'Acadie proprement dite forme la partie la plus accessible du territoire atlantique. Le Canada français a ses entrées et ses sorties tout à fait libres vers le vieux monde si l'Acadie fait corps avec lui.

On le voit, le Québec, en songeant à ses destins futurs, ne peut pas trop courtiser sa soeur acadienne. L'état violent où se trouvent aujourd'hui l'un et l'autre du fait de la fausse paix confédérative ne pourra et ne devra être éternel. Chacun doit se préparer aux situations nouvelles avec la clairvoyance, le courage, peut-être surtout *la liberté d'esprit* qui permettent les grands changements et peuvent faire sortir les épanouissements désirables.

(Joliette, 455, avenue Querbes)

Aperçu démographique du peuple Acadien

par Adé Hubert, c.j.m.

Au cours des mois de juin et de juillet, les habitants de la vallée d'Annapolis en Nouvelle-Écosse ont fêté le bicentenaire de l'arrivée de leurs ancêtres, les *planters* qui, à la demande de Lawrence, vinrent de la Nouvelle-Angleterre en 1760 pour occuper les terres laissées videntes par les Acadiens dispersés cinq ans plus tôt. À cette occasion, le *Halifax-Herald* publiait un dessin anecdotique éclairant bien l'histoire : un couple de *planters*, chargés de ballots et accompagné de deux enfants, monte de la grève et se trouve en face d'un arbre où, dans un cœur, sont gravés les mots : "*Evangeline loves Gabriel*". Regardant l'inscription, le père dit : "*This is the place !*"

Dans le cimetière de la Pointe-de-l'Église se dresse une vieille tombe formée d'une simple pierre plate, grossièrement arrondie au sommet et qui porte l'épithaphe suivante : "Ici repose le corps de Joseph Dugas, décédé le 29 octobre 1858 âgé de 92 ans. Il était le premier Acadien né à Clare. R.I.P."

Du 11 au 14 août dernier, la nouvelle Société Nationale des Acadiens tenait au Collège Sainte-Anne de la Pointe-de-l'Église son premier congrès général. Elle y groupait des représentants de tous les coins du Canada et même de la Louisiane. Quatre évêques, de nombreux prêtres, religieux et religieuses, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, des ministres, des députés provinciaux et fédéraux, des professionnels de toutes sortes, des journalistes et des hommes d'affaires, tous acadiens, se penchèrent durant quatre jours sur les problèmes que leur peuple doit affronter aujourd'hui et s'efforcèrent de leur trouver des solutions adéquates.

Entre ces trois faits si disparates, l'arrivée des *planters*, la naissance de Joseph Dugas dans une cabane de bois rond trois semaines après l'arrivée de ses parents à la Baie Ste-Marie et le congrès de la Société Nationale des Acadiens, il ne semble pas y avoir de rapport. Mais tous trois soulignent les étapes d'un apparent non-sens historique, la survie du peuple acadien dont je veux esquisser ici une brève étude démographique.

Cette étude est difficile, car la Dispersion n'est pas seulement un événement du passé, mais un fait toujours actuel qui conditionne la vie et la survie du peuple acadien. Ce fut comme une explosion qui l'a projeté dans toutes les parties du monde : sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre, en Louisiane, dans la Province de Québec, dans les Provinces Maritimes, aux Îles de la Madeleine, en France, à Saint-Pierre et Miquelon et, pendant quelques années, jusqu'aux Îles Malouines au sud-est de l'Argentine où Bougainville avait eu l'idée de fonder une colonie avec les tronçons épars de ce peuple. Puis, après le pénible retour d'un certain nombre de familles dans les Provinces Maritimes et un nouvel enracinement, ce fut, après la Confédération et l'appauvrissement qui l'a suivie, une seconde diaspora, volontaire cette fois, aux États-Unis et dans toutes les villes industrielles de l'est et du centre du Canada. De sorte que l'Acadie, dont on n'a jamais pu s'entendre pour fixer les limites au temps des guerres franco-anglaises, n'est plus une réalité géographique mais une sorte d'union sentimentale de toutes les régions dispersées où vivent les Acadiens.

Une autre difficulté se dresse devant nous si nous voulons définir ce que sont les Acadiens. À première vue, nous dirions que ce sont les descendants des déportés de 1755-1760 martyrs de leur fidélité à leur patrie et à

leur religion. Oui, mais parmi ceux-ci bon nombre ont perdu leur langue et plusieurs même leur foi. D'autre part, bien des familles d'origine française venant de la Province de Québec, de France, de Saint-Pierre et Miquelan et des îles anglo-normandes se sont établies parmi les Acadiens et ont fini par se fondre avec eux. Même des familles anglaises et irlandaises installées dans les milieux acadiens ont été assimilées par la population environnante, se sont unies à elle par le mariage, et leurs descendants, tout en portant encore des noms celtiques ou anglo-saxons, sont considérés par tous comme des Acadiens. Autant de points qu'il ne faut pas perdre de vue dans une étude démographique.

Cette étude portera surtout sur les Acadiens du Canada, les seuls sur lesquels nous possédions, en partie du moins, des statistiques à peu près précises. Nous laissons à d'autres de nous parler avec compétence du groupe si intéressant de la Louisiane. Nous étudierons d'abord les Acadiens des Provinces Maritimes, puis ceux du reste du Canada et des États de la Nouvelle-Angleterre.

Les Acadiens des Provinces Maritimes

A — EN NOUVELLE-ÉCOSSE

La population d'origine française de la Nouvelle-Écosse est d'un peu plus de 70,000, mais ce nombre comprend quelques 2,500 descendants d'huguenots français établis depuis plus de deux siècles dans le comté de Lunenburg.

La population acadienne est établie surtout aux deux extrémités de la province, dans les diocèses de Yarmouth et d'Antigonish. Un groupe assez important, mais dont l'avenir est précaire, réside dans le diocèse de Halifax.

1 — Le diocèse de Yarmouth

Comme on le sait, le diocèse de Yarmouth a été érigé en 1953, et son premier évêque, Mgr Albert Leménager, a été sacré par Mgr Ildebrando Antoniutti à la Pointe-de-l'Église le 6 juillet 1953. Ce diocèse comprend les comtés de Yarmouth, Digby, Annapolis, Kings et Shelburne, c'est-à-dire, en plus de la région proprement française du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse, toute la vallée d'Annapolis jusqu'à Grand-Pré. Le délégué apostolique voulait que les Acadiens fussent chez eux quand ils célébraient au pays de leurs ancêtres le souvenir de la Dispersion. Sur une population de 116,363 habitants, le diocèse ne compte que 23,676 catholiques. De ce nombre, environ 20,000 sont d'origine française. La ville épiscopale, Yarmouth, est anglaise, même si la majorité des catholiques y est d'origine française. Il s'est produit là le processus d'anglicisation que nous pouvons constater dans la plupart des villes des Provinces Maritimes : l'école, l'église et l'industrie se sont unies pour imposer une seule langue et dès la seconde génération, les enfants n'ont appris que l'anglais. Dans les autres paroisses où la population est acadienne, le français se maintient dans la famille, à l'école et à l'église, et malgré sa grande pauvreté et ses anglicismes innombrables il forme encore un fond sur lequel il est relativement facile de bâtir une culture française.

Il faut cependant faire exception pour quelques centaines de familles dispersées au milieu des anglo-protestants dans la vallée d'Annapolis et sur le Digby Neck et les Îles Long et Briar, long bras qui sépare la baie Sainte-Marie de la Baie de Fundy. Abandonnées dans un milieu étranger à leur langue et à leur foi, ces familles ont été assimilées par le milieu ambiant et c'est pourquoi nous trouvons aujourd'hui parmi eux tant de Belliveau, de Thibeau, de Melanson

et autres qui ne parlent que l'anglais et fréquentent l'église baptiste dont ils partagent tous les préjugés anti-catholiques.

La condition économique de cette population est beaucoup plus prospère que de sèches statistiques pourraient le laisser croire. Les maisons sont remarquablement grandes et belles, d'une propreté impeccable, le plus souvent entourées de gazon et de haies, et pourvues de tout le confort moderne. La pêche, le commerce du bois, la construction des bateaux et quelques industries basées sur le bois et la mise en conserve du poisson forment les principales sources de revenu. Mais cette prospérité relative ne peut se maintenir que par une émigration intense qui draine continuellement vers Halifax, vers l'Ontario, le Québec et les États-Unis la majorité des jeunes. Quelques chiffres tirés du recensement de 1951 illustrent bien ce fait. La municipalité de Clare compte 8,409 habitants. De ce nombre, 2,930 ont de 0 à 14 ans, 683 de 15 à 19 ans, et seulement 495 de 20 à 24 ans. Cette saignée continue ne laisse pas d'espoir d'accroissement. Au contraire, la population tend à diminuer puisque dans le district de Clare elle est passée de 8,409 en 1951 à 8,236 en 1956. Le même phénomène se produit dans les paroisses au sud de Yarmouth et pour les mêmes raisons que le long de la Baie Sainte-Marie : pas d'industries et bien peu d'espoir d'en voir s'installer si loin des centres du commerce canadien.

La situation scolaire s'est beaucoup améliorée depuis vingt ans, mais elle laisse encore à désirer. On a construit de grandes écoles pourvues de tout le confort moderne, on a organisé le transport des enfants pour être à même de grouper en une seule classe les élèves d'une même année, les salaires sont très intéressants. Mais les programmes maintiennent une formation de base qui est presque uniquement anglaise. Heureusement que le personnel ensei-

gnant est tout français et peut donner plus d'enseignement de français que le strict nécessaire. Mais comme les examens de High School ne se passent qu'en anglais, les élèves n'ont aucune ambition à étudier leur langue maternelle. Il y a bien un examen facultatif en français que tous passent, mais il est préparé pour des Anglais, et si facile que les élèves le réussissent sans effort. Tout y prépare pour les collèges anglais, et c'est vers ceux-ci que les élèves seront le plus tentés de se diriger s'ils décident de poursuivre leurs études après le High School. Il serait injuste cependant de ne pas mentionner les efforts qui sont faits, dans les concours d'élocution, pour donner aux élèves une meilleure appréciation de leur langue.

À cause de cette situation, le Collège Sainte-Anne de la Pointe-de-l'Église ne reçoit pas de la région le nombre d'élèves que les directeurs pourraient légitimement attendre. Cette institution, qui a sauvé les Acadiens de l'ouest de la Nouvelle-Écosse et qui continue de leur donner tous leurs chefs civils et religieux, ne survit que grâce aux nombreux élèves qui lui viennent des autres provinces, particulièrement du Québec. Un changement radical des programmes pour les adapter aux capacités des élèves venant du High School (sauf les sujets particulièrement brillants), risquerait de faire perdre au cours son caractère français et au collège son utilité comme bastion de la culture française dans l'ouest de la Nouvelle-Écosse.

2 — Le diocèse d'Antigonish

C'est à l'autre extrémité de la province qu'il faut aller pour trouver le groupe le plus nombreux des Acadiens de la Nouvelle-Écosse. Mais contrairement à ceux du sud-ouest, ils ne forment pas de larges agglomérations et n'ont pas, au point de vue religieux, leur autonomie administrative.

Sur les 29,552 Acadiens demeurant dans le diocèse, 7,008 sont établis sur la péninsule, dans les comtés de Pictou, d'Antigonish et de Guysborough, et 22,544 sur l'Île du Cap-Breton, divisée en quatre comtés, Inverness, Richmond, Cap-Breton et Victoria. C'est aussi dans ce diocèse que la situation des Acadiens est le plus déplorable.

Les paroisses de l'est de la péninsule qui groupent le plus d'Acadiens sont situées dans les comtés d'Antigonish et de Guysborough : Pomquet, Tracadie et Havre-à-Boucher dans Antigonish. Larry's River, Charlo's Cove et Port-Félix dans Guysborough. Toute ces paroisses, sauf Pomquet, sont desservies par des prêtres de langue anglaise et tout le ministère s'y fait en anglais. La jeune génération n'apprend de français que le minimum enseigné dans les écoles anglaises et est à peu près complètement anglicisée.

Mais le gros de la population acadienne du diocèse, environ 12,500 âmes, se concentre dans les centres industriels du Cap-Breton : Sydney, New-Waterford, Glace Bay, North Sydney, Reserve Mines, Little Bras-d'or, Paschendale, Sydney Mines et Inverness. Dans ces villes, il n'y a pas de service religieux en français et les Acadiens, dès la première génération, perdent leur langue et souvent leur foi. Le même fait se produit dans les petites villes industrielles et minières du comté de Pictou, sur la péninsule, de sorte que dans ces deux centres industriels il y a 2,580 Acadiens non-catholiques. Dans tout le diocèse, il y en a plus de 3,000.

Le comté de Richmond, partie sud-ouest de l'île du Cap-Breton, comptait en 1951 une population acadienne de 6,219 âmes. Ce chiffre n'a guère varié depuis. Quatre paroisses, reliées topographiquement, forment le groupe important de l'Île Madame. Ce sont Arichat, Descousse,

Arichat-Ouest et Petit-de-Grat, soit 3,335 Acadiens. Quatre autres paroisses sont situées sur l'île du Cap-Breton et peu éloignées de l'île Madame : Louisdale, Rivière-Bourgeois, Saint-Pierre et l'Ardoise. Plusieurs de ces paroisses sont en voie d'anglicisation à des degrés divers et cela est dû en grande partie au fait que des familles ont émigré dans les villes industrielles, s'y sont anglicisées, puis sont revenues au pays ne parlant plus le français. Comme tous les enfants de la région peuvent parler anglais, même ceux qui conservent le français en famille, c'est cette langue qui prévaut à l'extérieur. C'est le cas de Saint-Pierre où seulement quelques familles conservent le français, de Louisdale où la moitié des enfants ne le parlent plus, de Rivière-Bourgeois en grande partie anglicisée, de l'Ardoise où plus de la moitié de la paroisse n'utilise que l'anglais. J'ai cependant eu l'occasion de causer avec des enfants qui s'expriment en un français savoureux malgré ses archaïsmes de construction et ses anglicismes, et où les "R" sont roulés comme en espagnol. Arichat, si vivante jadis, est aussi en train de perdre sa langue. La situation est bien meilleure à Arichat-Ouest, à Petit-de-Grat et à Descousse où le français se maintient bien chez les jeunes et où tout le service religieux se fait en cette langue.

Enfin, après les régions anglicisées et les régions contaminées, il nous reste à jeter un coup d'oeil sur les trois paroisses du nord-ouest du Cap-Breton, Chéticamp, Saint-Joseph du Moine et Margaree (que les Acadiens continuent d'appeler de son ancien nom "Magré"). Ces trois paroisses forment un bloc français continu groupant une population de 4,224 Acadiens. La paroisse de Chéticamp, confiée aux Pères Eudistes depuis 1955 et dont le curé actuel est le R.P. Jules Comeau, est assurément l'une des belles paroisses rurales de l'est du Canada. Son site pittoresque, la beauté

de ses terres et la richesse de la mer font vivre ses habitants dans une enviable aisance. Son église est une des plus belles de l'est du Canada et sa population est entièrement française. Il en va de même pour Saint-Joseph-du-Moine, la paroisse où est né, grâce à l'initiative des pêcheurs, le mouvement coopératif dont l'université St-François-Xavier d'Antigonish s'est faite plus tard le champion. Quant à Magré ou Margaree, située dans une vallée célèbre par sa beauté, une partie de sa population est écossaise, mais les Acadiens ont conservé leur langue tout en vivant en parfaite harmonie avec leurs voisins dont ils sont séparés par une rivière qui fait les délices des pêcheurs de saumon.

3 — L'archidiocèse de Halifax

La ville de Halifax, avec son port, ses industries et ses 123,000 habitants, attire les Acadiens des deux extrémités de la Nouvelle-Écosse. Il en vient aussi des Îles de la Madeleine, du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Édouard, de sorte que la population acadienne s'y élève aujourd'hui à près de 12,000 âmes. Il est difficile de donner un chiffre exact, car c'est une population en partie flottante. Des jeunes gens qui viennent chercher de l'emploi et qui retournent chez eux après quelque temps. Des ménages qui s'y installent temporairement en attendant de trouver mieux ou de revenir au pays. D'autres enfin qui s'y fixent à demeure. De toute façon c'est une population qui, du point de vue français, est d'avance sacrifiée. Les enfants élevés à Halifax, même si leurs parents parlent français, ne parlent, eux, que l'anglais. Il n'y a pas de paroisse française à Halifax. D'ailleurs, la population française y est assez dispersée et le clergé paroissial y est entièrement de langue anglaise. *Bien entendu, il n'est pas question d'école française.*

Il y a cependant, à 23 milles de Halifax, une paroisse qui est une véritable curiosité ethnique. Chezsetcook, avec sa population catholique de 1,200 âmes dont 1,000 d'origine française, doit sa fondation à un groupe d'Acadiens gardés prisonniers à Halifax après la Déportation et que l'on installa dans le voisinage, une fois la paix venue, pour être à même de les surveiller plus facilement. À ces quelques familles, des Lapierre, des Maillet (aujourd'hui Mayatt), des Bellefontaine, des Petitpas, se sont ajoutés des noms venus de Saint-Pierre et Miquelon : des Bonin, des Manette, des Julien; des Anglais qui se sont francisés : des Wolf, des Murphy, des McLaren et d'autres familles dont l'origine est obscure : des Roma, des Keller et quelques autres.

Complètement isolés au milieu d'une population anglaise, ces gens ont, tout de même, durant plus de deux siècles, gardé leur langue qui, naturellement, n'a pas échappé à l'influence de leur entourage et de l'absence d'enseignement français. L'école, dirigée par une communauté religieuse de Halifax dont la mission semble être d'angliciser les Acadiens, ne s'est jamais souciée d'enseigner aux enfants leur langue maternelle. Le résultat, c'est que le français de cette paroisse ressemble à ce que devait être le latin populaire au sixième ou au septième siècle, et, à cet égard, une étude philologique de cette langue ne manquerait pas d'intérêt. Ainsi, un protestant pour eux est un "allemand", peut-être parce que les premiers protestants établis dans les environs, à part les Anglais, ont été des Allemands. L'adverbe "dur" s'emploie régulièrement avec les adjectifs comme particule superlative : "Les chemins sont dur mous !"

Cette population, préservée jusqu'ici par son isolement, est aujourd'hui sérieusement menacée. Beaucoup d'enfants ont été élevés à Halifax et ne parlent que l'anglais. Parmi les adultes, 90% parlent français, mais chez les jeunes il

n'y en a guère plus de 40%. Le service religieux continue cependant de donner au français la large part qui lui revient, grâce à un jeune curé actif, intelligent et très compréhensif, l'abbé Austin Burke qui, malgré son nom, est un Acadien pur sang. Il est difficile de prédire l'avenir de ce petit groupe français noyé dans un milieu anglais, maintenant que les affaires, les relations sociales, les programmes scolaires n'exigent que l'anglais et que le français n'a plus pour se défendre que des raisons sentimentales.

Enfin, à la frontière du Nouveau-Brunswick, un groupe d'Acadiens est établi à Amherst, attiré par les industries métallurgiques de cette ville. Devant l'apparent complot d'une invasion française qui prend la Nouvelle-Écosse en pince aux deux extrémités et au nord, le clergé irlandais a réagi avec son zèle religieux coutumier et refuse absolument toute concession aux catholiques d'expression française.

Conclusion sur la Nouvelle-Écosse

J'ai tenu à étudier brièvement chacune des régions de la Nouvelle-Écosse, parce que c'est le groupe d'Acadiens le moins connu et dont on ignore le plus les difficultés. Nous pouvons tirer de cette étude un certain nombre de constatations qui, d'ailleurs, pourraient s'appliquer à plusieurs autres parties des Provinces Maritimes.

a) D'abord, toutes les villes, même les plus petites, sont anglaises. Même Arichat, autrefois bastion français, est en train de perdre son caractère original. Ce phénomène a une cause économique : toutes les industries sont entre les mains des Anglais qui imposent leur langue par leur seule présence, car ils ont le haut du pavé, même s'ils ne sont pas toujours en majorité.

b) Comme nous l'avons noté, l'anglicisation de certaines paroisses françaises a été favorisée par la présence

d'un curé anglophone, mais d'autres, possédant un curé français, sont en train de perdre aussi leur langue à cause des familles qui sont allées s'angliciser dans les villes industrielles et qui reviennent au pays ne voulant plus dire un mot de français.

c) Dans les mariages interracialisés, que le père ou la mère soient français, c'est toujours la langue du conjoint anglais qui domine au foyer, sauf quelques rares cas dans des milieux uniquement français.

d) Sur la population totale de la Nouvelle-Écosse, un peu plus de 650,000, les Acadiens comptent pour 68,000, mais il n'y en a plus que 38,945 qui sont de langue française et 61,229 de religion catholique.

e) Au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, les Acadiens ont été protégés par leur isolement. Les traditions linguistiques, religieuses et sociales ne trouvaient pas, dans le cadre de la vie paroissiale, d'obstacles graves à leur transmission. Beaucoup d'hommes étaient des navigateurs qui parlaient l'anglais souvent mieux que le français, mais quand ils rentraient au foyer ils retrouvaient l'atmosphère française conservée par la mère et les enfants. La situation est toute différente aujourd'hui avec le brassement continu de la population. Les groupes compacts pourront résister, mais les paroisses dispersées au milieu des groupes anglais sont, à moins d'un miracle, fatalement vouées à la disparition comme entités françaises. D'autant plus que le flot continu d'anglais déversé par la télévision unilingue à l'intérieur des foyers viole jusqu'au sanctuaire même de la famille, dernier retranchement de la langue.

B — AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les Acadiens du Nouveau-Brunswick sont mieux connus que ceux de la Nouvelle-Écosse et l'élection récente du

premier ministre Louis Robichaud à la tête du gouvernement de cette province a suffisamment attiré les regards sur cette population pour me dispenser d'une longue étude. Je me contenterai donc de jeter un rapide coup d'oeil sur chaque section de cette province. Car là aussi, malgré leur nombre, les Acadiens loin de former un groupe compact sont dispersés en trois régions, assez populeuses chacune, cependant, pour résister à l'absorption par leurs voisins anglo-saxons. Au nombre d'un peu plus de 200,000, ils habitent surtout l'archidiocèse de Moncton et les diocèses de Bathurst et d'Edmundston. Il faut aussi tenir compte d'un groupe d'environ dix mille répartis dans les villes anglaises, surtout Saint-Jean où ils sont plus de huit mille.

1 — Le diocèse de Moncton

Dans le diocèse de Moncton, il faut distinguer deux parties bien différentes : la ville même de Moncton et les paroisses rurales des comtés de Kent, Westmorland et Northumberland.

Une brochure publicitaire, publiée par la Chambre de commerce de Moncton et le *Moncton Daily Times* résume ainsi la situation linguistique de la ville de Moncton et de sa banlieue : "*Racial origin of population in Moncton Area is approximately 60% English, 40% French, almost 100% English speaking*".

Malgré sa fausseté, ce renseignement traduit l'impression qu'emporte tout visiteur qui passe rapidement à Moncton et qui n'a pas le temps d'entrer en contact avec les organisations françaises de la ville. Dans les rues, dans les bureaux, dans les magasins, on n'entend à peu près que de l'anglais, et le visiteur à qui l'on a laissé croire que Moncton était le centre de l'Acadie et de la vie acadienne ne manque pas d'être déçu, comme plusieurs l'ont déclaré à maintes

reprises. C'est que Moncton ne doit d'abord son titre qu'à sa position géographique et à son importance comme jonction des voies ferrées qui rayonnent à travers toutes les Provinces Maritimes. On pourrait dire qu'il s'est produit une confusion entre une réalité ferroviaire et une réalité ethnique, ou plutôt que l'importance ferroviaire de la ville a déterminé son choix comme centre des principales organisations directrices de la vie acadienne.

Il n'en reste pas moins que Moncton est encore une ville anglaise et anglicisante. Il y a à peine cinquante ans, parler français en public c'était risquer de se faire insulter et l'on raconte de multiples histoires de bagarres entre les anglophones de Moncton et les Acadiens des villages voisins de Dieppe et de Saint-Anselme qu'ils voulaient empêcher de parler leur langue. Malgré ces persécutions, les Acadiens ont pour la plupart tenu bon, mais leur influence est encore très maigre. Ils n'ont à peu près rien à dire dans l'administration civile malgré leur nombre de 26,000 sur une population totale de 65,000 pour Moncton et sa banlieue. Ce qui a sauvé les Acadiens de Moncton, c'est précisément la position géographique de leur ville qui en fait le centre religieux de l'archidiocèse et le centre administratif des sociétés nationales acadiennes. La vie acadienne s'est maintenue dans leurs admirables paroisses fondées au prix de luttes héroïques, dans leurs groupements sociaux de plus en plus importants, dans leur journal *l'Évangéline* qui, à l'instar du peuple qu'il dessert, semble toujours à la veille de mourir mais continue toujours de vivre et de lutter. Et le hasard de leur situation géographique leur a valu des chefs qui les ont aidés dans la lutte. C'est la même raison qui a déterminé les Pères de Sainte-Croix à transporter de Memramcook à Moncton la partie proprement universitaire de leur Université Saint-Joseph et qui a incité

les Soeurs de Notre-Dame du Sacré-Coeur à y fonder leur admirable collège de jeunes filles "Notre-Dame d'Acadie", l'une des plus belles institutions de ce genre au Canada.

Toutes ces acquisitions ne pourront pas manquer de profiter à la population française de la ville, mais tant qu'elle n'aura pas, du moins en partie, conquis une certaine indépendance économique elle continuera de vivre dans la crainte et de considérer comme tout naturel d'être tenue au dernier rang. Heureusement qu'un beau travail se fait actuellement dans cette direction.

Les paroisses rurales, au contraire, se sont développées en toute liberté sous la tutelle de leurs pasteurs de langue française. Il y eut même des conquêtes surprenantes. Ainsi Richibouctou, ancien sanctuaire loyaliste et qui il y a soixante ans ne comptait pas dix familles françaises, est aujourd'hui français à 97%. Beaucoup de ces paroisses ont un caractère aussi français que les vieilles paroisses de la Province de Québec, même si le langage y est un peu différent. Rogersville, Saint-Antoine, Saint-Louis, Saint-Charles, Memramcook berceau de l'Université Saint-Joseph, Grand-Digue pour ne nommer que quelques-unes des 56 paroisses et missions hors de la ville épiscopale, ont conservé, malgré les écoles qui furent longtemps exclusivement anglaises, les meilleures traditions acadiennes. C'est de ces paroisses que sortent les chefs capables de tirer leurs frères du marasme, et c'est précisément de Saint-Antoine que vient le nouveau premier ministre de la province, l'Honorable Louis Robichaud. On ne peut que déplorer que tant de jeunes, comme dans toutes les autres parties des Provinces Maritimes, soient obligés par les conditions économiques de s'exiler dans les provinces centrales, privant ainsi leurs compatriotes du secours précieux de leur nombre et de leur initiative.

2 — Le diocèse de Bathurst

Le diocèse de Moncton est séparé du diocèse de Bathurst par quelques paroisses anglo-irlandaises de la région de Chatham et de Newcastle rattachées depuis peu au diocèse de Saint-Jean. Le diocèse de Bathurst couvre tout le nord-est du Nouveau-Brunswick jusqu'à la rivière Miramichi, c'est-à-dire le comté de Gloucester, une partie du comté de Restigouche et quelques paroisses du comté de Northumberland. Sur une population totale de 103,000 habitants, la population catholique est de 87,239 et la population d'origine française de près de 80,000. De tous les groupes acadiens du Nouveau-Brunswick, c'est le plus compact et le mieux organisé. Grâce aux coopératives, à l'agriculture et à la pêche au chalut en haute mer, beaucoup de gens y jouissent d'une indépendance relative. L'Université du Sacré-Coeur de Bathurst, dirigée par les Pères Eudistes, leur a donné des chefs dévoués qui, au lieu de se perdre dans des théories nationalistes abstraites, savent s'attaquer aux problèmes locaux et leur chercher une solution pratique.

Là encore, cependant, il faut distinguer entre les villes et les paroisses rurales. Campbellton, Dalhousie, Bathurst sont de petites villes industrielles où pendant longtemps on était regardé d'un mauvais oeil si l'on osait parler français en public. Grâce à des chefs d'envergure qui ont su jouer leur rôle dans la direction des affaires, cette situation est en voie de disparition. Mais les effets demeurent et bien des familles acadiennes se sont anglicisées, surtout à Bathurst. Fait remarquable, cependant, malgré les pertes subies, le nombre de francophones dans le comté de Gloucester est de 49,776 tandis que les habitants d'origine française ne sont que 49,602. C'est dire que les grands centres français comme Caraquet, Tracadie, Shippagan et les paroisses rurales comme Paquetville et Saint-Isidore ont une

vie française assez forte pour assimiler les étrangers qui s'y établissent. Bien des familles portant des noms anglais sont aussi françaises de langue et de sentiment que leurs concitoyens d'origine acadienne, et cela compense un peu pour les pertes subies par l'anglicisation des nôtres.

Malgré la rigueur de son climat, la région côtière de l'est possède une économie assez prospère. Dans les villes, il n'y a qu'une industrie importante, la fabrication du papier, et la vie de la plupart des gens dépend de la cote de ce produit sur le marché. Là où la situation est vraiment déplorable, c'est dans un certain nombre de paroisses soi-disant agricoles, ouvertes durant la crise et qui n'ont jamais dépassé le stade le plus primitif du pionnier. Il n'y a pas de ministère de la colonisation au Nouveau-Brunswick. Des paroisses comme Saint-Arthur, Lorne, Alcida, auraient pu faire des villages forestiers si le bois n'avait été raflé par les compagnies avant que les colons ne s'y établissent, mais il n'y a plus aucun espoir d'en faire des régions agricoles et les gens qui y demeurent vivent dans la pauvreté, travaillant à l'extérieur quand ils le peuvent et laissant en friche et en broussailles une terre incultivable.

Il en va tout autrement des grands villages de l'est comme Caraquet, grand centre de pêche et de manutention du poisson, Shippagan où l'industrie de la tourbe ajoute ses revenus à celle de la pêche en haute mer et de la cueillette des huîtres. (Incidemment, les gens de Shippagan qui ont lu *Le Barachois* de Mgr Savard n'ont pas été du tout flattés par le portrait poussé au noir que l'auteur, en quête de pittoresque à tout prix, s'est amusé à tracer d'eux.) Même sur les îles de Shippagan et de La Mèque, si longtemps isolés, les gens se tirent bien d'affaires par une vie laborieuse mais libre.

Grâce à la densité de sa population et au voisinage de la province de Québec, ce groupe d'Acadiens est celui qui a les meilleures chances non seulement de survivre mais de progresser assez vite. Ce qui manque, comme dans toutes les Provinces Maritimes, c'est une industrie diversifiée capable de garder sur place la population et de faire de cette région autre chose qu'un réservoir de peuplement pour le centre du Canada.

3 — Le diocèse d'Edmundston

Les gens du Madawaska ne sont ni Canadiens français, ni Acadiens, ni Anglais, ni Américains : ils sont un peu de tout cela et cet amalgame a produit ce type particulier du Madawaskaïen, fier de sa "République" et regardant légèrement de haut tous ses voisins. Néanmoins, par communauté d'intérêt et par allégeance politique, les gens du Madawaska font cause commune avec les Acadiens. D'ailleurs, une grande partie de la population descend des proscrits qui, après s'être enfuis jusqu'à Frédéricton, en furent chassés de nouveau pour céder la place aux Loyalistes venus des États de la Nouvelle-Angleterre. À ce noyau primitif s'adjoignirent bientôt des Canadiens français venus de la Province de Québec à travers les portages du Témiscouata, de sorte qu'aujourd'hui dans chaque paroisse les noms sont acadiens et canadiens-français parfois à part égale, avec un léger dosage de noms anglais appartenant à des familles francisées : des Fraser, des Rice, des Kennedy et bien d'autres.

Formé d'une partie du comté de Restigouche, du comté de Madawaska et du comté de Victoria qui n'est qu'une continuation de ce dernier, le diocèse d'Edmundston compte une population catholique de 55,000 habitants dont seulement 2,400 sont de langue anglaise. Le clergé y est français

dans sa presque totalité et l'organisation paroissiale ressemble tellement à celle de la Province de Québec que l'on a peine à se rendre compte du changement de province.

L'organisation civile subit fatalement l'influence provinciale, et l'anglais est plus courant que dans la province de Québec, mais seulement dans les relations officielles. À l'école le français jouit d'une place de choix, comme d'ailleurs dans tous les groupes français du Nouveau-Brunswick, qui veulent se prévaloir de leurs droits. Le collège-université Saint-Louis, dirigé par les Pères Eudistes, donne le cours classique aux jeunes gens de la région circonvoisine, y compris les villages français du Maine séparés du Canada par la rivière Saint-Jean.

L'économie du Madawaska est remarquablement prospère, mais elle est fragile parce qu'elle n'est pas assez diversifiée. L'industrie, je veux dire la grande industrie, repose uniquement sur le bois et la fabrication du papier. Quant à l'agriculture qui pourrait être très variée, elle se confine depuis plusieurs années dans la culture de la pomme de terre qui peut enrichir une année mais ruiner l'autre. Là d'ailleurs, comme dans toutes les autres parties des Provinces Maritimes, le pays ne peut absorber l'excédent de sa population et c'est par centaines que chaque année les jeunes doivent s'expatrier au Québec, dans l'Ontario et aux États-Unis.

C — À L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Pour comprendre combien l'Île du Prince-Édouard mérite son titre de "Jardin du Golfe", vous n'avez qu'à la survoler en avion entre 2,000 et 2,500 pieds d'altitude. Sous vos yeux s'étalent des champs rectilignes tous bordés d'arbres et d'une impeccable propreté. Les sillons de pom-

mes de terre ressemblent à du velours à côtes et, au temps de la moisson, les champs d'avoine deviennent de grands tapis dorés étendus au milieu de la verdure et dont les gerbes sont les fleurs.

L'ancienne Île Saint-Jean, dont la capitale Port-Lajoie est devenue Charlottetown a subi le sort des autres établissements acadiens, mais avec un retard qui montre la persistance de la rancune anglaise. En 1758, Lord Rollo fut envoyé dans l'Île avec 500 soldats et l'ordre de déporter tous les habitants. Des 3,500 proscrits, 700 périrent en mer et seuls les habitants de Bédéc et de Maples échappèrent aux bourreaux. "En 1764, nous dit M. Edmond Arsenault, il ne restait qu'une trentaine de familles dans l'Île Saint-Jean. Les 16,000 Acadiens qui constituent aujourd'hui la population française de l'Île du Prince-Édouard sont donc issus de ces quelque trente familles."

La population catholique de l'Île du Prince-Édouard est de 42,400 âmes, près de la moitié de la population totale. De ce nombre, plus de 16,000 sont d'origine acadienne. Ils forment la très grande majorité de dix paroisses : Tignish, Palmer Road, Bloomfield, Egmont Bay, Mont-Carmel, Miscouche, Summerside, Rustico, North-Rustico et Saint-Charles. Trois autres paroisses, Wellington, Hope-River et Rollo-Bay comptent au moins 50% d'Acadiens. Et de toute la population catholique, les Acadiens forment l'élément le plus stable comme le montrent les statistiques suivantes :

En 1881 : Population acadienne	10,000
Autres catholiques	37,000
En 1951 : Population acadienne	15,000
Autres catholiques	29,000

Malgré ce fait, il y a peu d'endroits où les Acadiens aient été si mal servis. Dans les paroisses écossaises, on prenait soin, jusqu'à ces toutes dernières années, de ne nommer que des curés écossais, et des curés irlandais dans les paroisses irlandaises, en dépit de la similitude de langue. Dans les paroisses acadiennes, les fidèles ont dû le plus souvent s'adapter à un curé anglophone et c'est pourquoi un grand nombre ont perdu l'usage de la langue française. Quand on les voit abandonnés si longtemps sans chefs sortis de leur milieu et ne rencontrant qu'hostilité là où ils auraient dû trouver de la sympathie, on ne se surprend pas de rencontrer des défections. On s'extasie plutôt devant le fait qu'un si grand nombre aient réussi à survivre. Encore aujourd'hui la situation n'est pas rose comme le montrent quelques chiffres brutaux :

Population catholique de la province 42,000

Population acadienne de la province 16,000

Nombre de curés dans le diocèse 45

Nombre de curés acadiens 5

Ces cinq curés de langue française sont à la tête des paroisses de Rustico-Sud, Mont-Carmel, Egmont-Bay, Bloomfield et Saint-Charles. Tignish une paroisse de 450 familles dont les deux tiers sont françaises d'origine et de langue est desservie par un curé et un vicaire anglais unilingues et résolument francophobes.

Les écoles paroissiales suivent toutes le cours officiel du département de l'Instruction publique de la Province. Dans les paroisses françaises, les institutrices prennent la liberté d'ajouter au programme français et les autorités du département ne s'en formalisent point. Cette année, grâce à l'initiative d'un groupe de laïques dirigés par M. Euclide

Arsenault de Wellington et Éric Poirier de Mont-Carmel, secondés par le zélé Père Jean François Buot, on a construit à Egmont Bay une école supérieure régionale pour les paroisses de Saint-Jacques d'Egmont-Bay, de Mont-Carmel et de la partie française de la paroisse de Wellington. Cela s'est fait avec l'encouragement et les subsides du ministère de l'instruction publique. Il n'en fut pas de même de certains curés irlandais nullement concernés dans l'affaire, mais qui n'en essayèrent pas moins de bloquer le projet auprès des autorités religieuses et civiles. L'école ouvrira pourtant en septembre, la première école supérieure de l'Île, et elle comptera sur son personnel des soeurs de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur de Moncton qui enseignent déjà depuis un an à Mont-Carmel.

En dépit de ces obstacles, les paroisses acadiennes sont les mieux organisées et les plus généreuses chaque fois que les autorités font appel à leur libéralité. Leurs coopératives et leurs caisses populaires sont prospères, et, sans connaître la richesse les Acadiens, vivent dans une modeste aisance. La Société Saint-Thomas d'Aquin, qu'ils entretiennent de leurs oboles, aide héroïquement les jeunes à poursuivre leurs études secondaires et universitaires. Mais seuls, ils n'ont pas le moyen de se donner les chefs dont ils ont tant besoin. L'Université Saint-Dunstan est uniquement anglaise. Il faudrait que les jeunes Acadiens de l'Île puissent fréquenter les collèges français des Provinces Maritimes dont les cours sont mieux adaptés à leur formation première que ceux de la Province de Québec. Seule la grande province française serait à même de leur rendre ce service et elle devrait le faire avec la plus grande magnanimité puisqu'il y va de son intérêt de ne pas laisser disparaître les groupes lointains qui pour elle gardent les frontières.

D — LES ACADIENS EN DEHORS DES PROVINCES MARITIMES

1 — Dans la province de Québec

Lors de la Dispersion, plusieurs familles acadiennes réussirent à échapper aux Anglais et, se jetant à travers les bois, elles parvinrent après des misères indicibles à gagner le Canada. D'autres familles, dispersées dans les divers états de la Nouvelle-Angleterre, remontèrent aussi vers le nord, et, de rivière en portage trouvèrent enfin refuge au milieu de leurs frères de sang, de langue et de religion. C'est là l'origine des nombreux villages à population de descendance en partie acadienne que l'on a appelés les *Cadies*, à l'instar de L'Acadie du comté de Saint-Jean. Nous en trouvons dans les comtés d'Arthabaska, de Beauce, de Bellechasse, de Charlevoix, de Lotbinière, de Mégantic, de Saint-Jean, de Joliette, et, en moindre quantité, dans plusieurs autres régions. Combien sont-ils aujourd'hui ces descendants des exilés ? Il est impossible de le dire, car depuis longtemps ils se sont fondus dans la population canadienne-française environnante, comme c'était naturel, et rien ne les rattache plus à leurs frères des Provinces Maritimes qu'une similitude de noms et, chez ceux qui connaissent leur histoire, un reste d'attachement sentimental au pays d'Évangeline. Mais les noms ne trompent pas : des Léger, des Thibodeau, Melanson, Poirier, Leblanc, Robichaud, Thériault, Landry, Belliveau, Richard et bien d'autres, indiquent l'origine aussi sûrement que les généalogies les plus précises.

Il en va tout autrement des Acadiens de la Gaspésie, des Îles de la Madeleine et de la Côte-Nord. Eux se disent encore Acadiens, et à bien des égards ils sont plus près des Acadiens des Provinces Maritimes que de leurs compatriotes canadiens-français. La majorité de la population du

comté de Bonaventure et de la côte sud de la Gaspésie est acadienne, formant un bloc de plus de 30,000 âmes. Aux Îles de la Madeleine, sur 11,924 habitants, on peut compter plus de 11,000 Acadiens si l'on soustrait les quelque 700 Anglais et les familles canadiennes-françaises d'immigration plus récentes. J'ai d'ailleurs, dans un autre article, l'occasion de parler plus longuement de cette intéressante population. Dans la vallée de la Matapédia, la paroisse du Lac-au-Saumon a été colonisée en grande partie par des Madelinots. À la Côte-Nord, ce sont aussi des pêcheurs des Îles de la Madeleine qui, il y a plus d'un siècle, ont fondé Havre-Saint-Pierre (2,100 habitants) et Natashquan (567 h.) et peuplé en grande partie le village des Sept-Îles devenu aujourd'hui, comme l'on sait, une ville cosmopolite de 13,000 habitants. Avec l'immigration considérable qui s'y est faite depuis une dizaine d'années en provenance des Îles de la Madeleine, de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick, il n'est pas téméraire de fixer à plus de 6,000 le nombre d'Acadiens actuellement sur la Côte-Nord.

Mais ce sont les villes industrielles qui, bien entendu, attirent le plus grand nombre d'immigrants. À Montréal, les Acadiens d'arrivée récente commencent à se grouper en associations pour se connaître et s'entraider. Parlant de cette association, le *Mouvement Social acadien*, un journal de Montréal mentionnait les 10,000 Acadiens de la ville dont ce "Mouvement" groupe déjà près de 2,000. Ce nombre est très conservateur et ne compte que les nouveaux arrivés. Un historien avance le chiffre de 100,000 Acadiens pour la ville de Montréal. C'est une affirmation qu'il n'est guère possible de vérifier avec précision. Il est certain que si l'on tient compte de tous les descendants des Acadiens qui ont convergé sur Montréal de toutes les parties du pays

où le hasard de l'histoire les avait transportés, ce chiffre ne doit pas dépasser de beaucoup la vérité, s'il ne lui est pas inférieur. Il en va de même pour Québec où l'on compte plus de 20,000 Acadiens.

Dans les villes du Saguenay, Arvida, Jonquière, Kénogami, il y a présentement un peu plus de 4,000 Acadiens dont beaucoup viennent des Îles de la Madeleine. Cet afflux assez récent dans un pays que les conditions historiques avaient longtemps fermé aux "étrangers" n'a pas manqué de causer au début de petites frictions avec la population locale. Mais tout cela est fini, et si l'on se taquine encore en se donnant réciproquement les noms de "morue" et de "bleuet", les nombreux mariages qui se contractent chaque année entre les deux groupes montrent clairement que l'accord a fini par se faire. Quant au clergé, il n'a que des louanges à faire de cette population laborieuse, intègre et profondément religieuse.

La Province de Québec possède donc une population acadienne considérable, et ce doit être pour elle une raison de plus de s'intéresser d'une façon active et concrète à la population française des Provinces Maritimes qui la considère comme son soutien naturel et son appui le plus efficace.

2 — En Ontario

L'émigration acadienne en Ontario est assez récente. Elle a remplacé en grande partie l'émigration aux États-Unis quand celle-ci est devenue plus difficile. À bien des égards, elle n'est guère plus favorable aux Acadiens que la première, car ils se trouvent le plus souvent plongés dans un milieu exclusivement anglophone et, en quelques années, l'assimilation est faite. Nous n'avons pas de statistiques sur le nombre d'Acadiens dans les villes industrielles ontariennes. Toronto en compte assurément le plus grand

nombre, mais toutes les villes qui offrent du travail ont leur colonie acadienne dont les enfants reviennent nous visiter après quelques années ne sachant parler que l'anglais.

3 — En Nouvelle-Angleterre

Comme les Canadiens français, les Acadiens ont émigré en foule dans les États de la Nouvelle-Angleterre, si bien que leurs descendants y sont probablement aussi nombreux, sinon plus, que dans les Provinces Maritimes. Pendant longtemps ce fut un va-et-vient constant entre les deux pays. Le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard ont fourni leur fort contingent de ces émigrants. Quant à la Nouvelle-Écosse, elle se sentait bien plus proche de "l'Amérique" que du "Canada" comme on appelle encore, là, le Québec et l'Ontario. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, un bateau faisait le trajet chaque jour de Yarmouth à Boston qui se trouvait ainsi, pour l'ouest de la Nouvelle-Écosse, la grande ville la plus voisine. Des milliers d'Acadiens ont fait ce trajet pour ne plus revenir qu'en visiteurs avec leurs enfants qui, le plus souvent, ne parlaient plus que l'anglais. Pendant quelques années, un certain nombre de ces enfants venaient faire leurs études au collège Sainte-Anne-de-la-Pointe-de-l'Église où ils apprenaient ou perfectionnaient leur français. Depuis la guerre, ce mouvement est arrêté. C'est dans le Massachussetts surtout, à Boston et dans les villes industrielles avoisinantes que ces émigrants se sont groupés. Des villes comme Lowell, Waltham, Quincy, Worcester, Gardner, Haverhill, Lynn, ont bien plus de liens de parenté avec les habitants des comtés de Digby et de Yarmouth que n'importe quelle ville canadienne. Quelques-uns de ces émigrés ont bien réussi, mais du point de vue acadien c'est une population perdue. Les quelques vestiges de français qui subsistent encore chez les adultes ne se transmettent pas aux enfants.

CONCLUSION

Je me suis efforcé de présenter un tableau, aussi sincère que possible dans une étude aussi sommaire, de la situation démographique actuelle des Acadiens. Dans bien des cas, les statistiques et les données précises font défaut pour aboutir à un calcul exact. Les chiffres n'en sont pas moins imposants, quand on songe au petit nombre de familles d'où ce peuple est sorti et aux terribles épreuves qu'il lui a fallu traverser. Quelques 300,000 dans les Provinces Maritimes, autant, sinon plus dans la province de Québec et l'Ontario, de multiples et nombreuses colonies dans les villes de la Nouvelle-Angleterre, sans parler de la Louisiane. Sans doute, bien des branches de ce grand arbre sont mortes et d'autres voient leurs feuilles jaunir et se faner. Mais le tronc reste encore vigoureux.

Ceux qui ne connaissent pas l'histoire diront peut-être, comme l'écrivait un journaliste de Montréal en 1955, que l'Acadie est en train de mourir. Mais ceux qui sont au courant des événements, qui savent à combien d'obstacles s'est buté ce peuple séparé des siens depuis 1710, et qui n'a jamais trouvé autour de lui que défiance et hostilité, ceux qui ont assez vécu pour connaître d'expérience le travail accompli depuis trente ans, ceux-là seront émerveillés de cette survie qui semble défier les lois de l'histoire.

Ce corps déchiqueté dont les morceaux ont été jetés aux quatre vents, il n'en a pas moins continué de vivre, de se reconstituer dans les lieux disparates où les malheurs de l'histoire l'ont projeté, puis de rassembler en un effort suprême de renaissance, ses membres dispersés. Que lui réserve l'avenir ? Dieu seul le sait, mais si jamais il fut un peuple qui ne sut pas mourir, c'est bien le peuple acadien.

(Collège Sainte-Anne, Church Point, Nouvelle-Écosse)

LES ACADIENS DE LA BAIE SAINTE-MARIE

par René Leblanc

Cette étude pourrait porter en sous-titre : 60 ans après. En 1903, le R.P. Dagnaud, supérieur du Collège Ste-Anne, commençant son étude sur *les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse*, parle en effet de "la ville française de la Baie Ste-Marie"; il établit en même temps les limites géographiques de cette partie du territoire acadien :

"Les terres situées le long de la baie Sainte-Marie, entre Sissiboo et la limite nord du comté de Yarmouth".

Depuis Sissiboo (Weymouth) jusqu'à la Rivière-aux-Saumons, une distance de presque trente milles, longeant la Baie Ste-Marie, s'étend la municipalité de Clare, à population à peu près totalement acadienne. Issu des fils du Grand Dérangement, ce noyau de vie acadienne s'est développé lentement, fièrement, malgré les difficultés de tout genre, qui n'ont pas fini de menacer sa sécurité matérielle ni son entité sociale.

Des organismes sociaux, aussi nombreux que diversifiés, se penchent sur l'étude de notre activité économique et intellectuelle, pour en tirer des modes d'action sociale et nationale. À la lumière de leurs données actuelles, je voudrais résumer ici la situation, en 1960, de l'Acadien qui vit sur les bords charmeurs mais peu riches de la Baie Sainte-Marie.

La vie économique

Le problème économique chez nous revêt un aspect assez paradoxal. Les apparences générales sont, sinon de

grande richesse, de prospérité agréable. Circulez le long de ces villages, l'impression est de bien-être : maisons coquettes, bien entretenues, gazons verdoyants; sur tous les toits l'antenne de T.V.; la voiture dernier-modèle en avant du garage; à l'intérieur, rien ne manque au confort, depuis le réfrigérateur jusqu'au plus fin des bibelots. C'est un fait évident que l'argent circule.

Qu'est-ce qui manque alors ? J'ai l'impression qu'il manque surtout la sécurité. La sécurité basée sur une économie domestique, une économie qui soit le fait de ressources à développer chez nous, d'un avenir assuré d'après ces ressources. Cela, nous ne l'avons pas. Et si les chèques de pension, d'allocation familiale, si l'argent qui nous vient d'ailleurs, encaissé par de riches compagnies de finance, permet à nos familles une certaine aisance, il ne faudrait pas croire prospérité ce qui est simplement un échange momentané de billets de banque.

Au fond de tout le problème, et de tous les problèmes, il y a le manque de ressources industrielles et conséquemment d'une économie locale bien organisée. Nos sociétés nationales, nos Chambres de Commerce se démènent dans tous les sens pour découvrir quelle ressource de notre sol, ou de notre génie natif, saurait déclencher, comme une fontaine de jouvence, l'"Ouvre-toi, Sésame" de notre vie économique. Sol pré-cambrien usé jusqu'à l'épuisement par les vagues, que pourrait-il fournir de nouveau ? Vraiment, la géographie ne nous favorise pas. Voyons un peu les industries qui ont pu s'y développer, et dans quelle mesure chacune d'elles contribue à assurer notre avenir.

La terre et l'eau, les forêts et la mer, l'industrie du bois, l'agriculture, la pêche, ce sont les trois industries principales, associées jusqu'ici à la vie de ces régions. Cha-

cune d'elles assure un revenu convenable à quelques familles, à quelques groupements patron-ouvriers; aucune n'a le mérite d'assurer la vie économique d'une région.

Sans doute, la vente du bois n'est pas encore un fait du passé, surtout en ce qui concerne le marché régional. Mais sur le marché étranger, les conditions ont changé. Quand, il y a une génération passée, nos "bâtiments" transportaient partout le bois de construction, l'industrie moderne a substitué à la construction en bois les produits synthétiques du génie. Et l'industrie du bois semble vouée à une disparition progressive; du moins peut-on mal dépenser d'elle pour bâtir l'avenir.

Quant à l'agriculture, qui devait être, avec les forêts, le point de départ de notre économie, il n'en est plus question. Ce n'est pas à moi de juger si elle aurait pu l'être, je constate la situation. Elle n'existe presque pas chez nous, sur un plan qui dépasse le potager familial. Et encore ! Combien de familles aujourd'hui dépendent de l'épicerie du coin; disons en passant que le chiffre d'affaires de celle-ci va en crescendo. Ce qui serait magnifique, en soi, si les produits qui s'y vendent étaient pris à nos fermes : ils viennent de nos concitoyens anglais, qui eux vivent prospères, sur les belles terres de la vallée d'Annapolis; quand ils ne viennent pas de l'Ouest, ce qui en augmente le prix.

Le marché agricole nous a dépassés. Nos cultivateurs, et il y en a de vrais, n'ont pas su organiser un marché commun, capable de distribuer leurs produits; et je n'ai pas l'impression qu'il soit facile maintenant de faire concurrence dans ce sens à l'influence étrangère. Quant à l'élevage, il a suivi la pente générale; à peine quelques familles gardent une vache. L'industrie laitière a vécu

un moment chez nous, avec un certain succès : des compagnies anglaises l'ont achetée. Au moins les quelques fermiers qui restent ont-ils remplacé les boeufs par des tracteurs, et font tout leur ouvrage avec les engins modernes. Le seul élevage important est celui du vison, qui permet une aisance relative à bon nombre de familles.

Et la pêche ? Ici, l'évolution s'est faite dans le sens d'un progrès, marqué par une meilleure organisation des techniques et des débouchés de vente. On n'en est plus à la pêche à la ligne, de nos pères. Des chalutiers puissamment équipés s'en vont en pleine mer, assurant une pêche abondante, où dominant l'aiglefin et la plie. Sur les grands bancs de l'océan, nos navires pêchent aussi le pétoncle, dont le marché est assez payant.

Pour la vente, la pêche est la seule de nos industries locales à être organisée adéquatement. Le poisson, rendu au quai, est préparé sur place pour le marché régional et étranger, dans des établissements modernes, propres, à base de réfrigération rapide. Des débouchés sont assurés aux États-Unis, et dans certaines parties du Canada. C'est le cas aussi pour le homard : cette pêche demeure cependant le fait d'un nombre restreint d'aventuriers. Le homard se pêche l'hiver dans des conditions hasardeuses et pénibles; dur labeur qui ne va pas sans risque et pertes considérables, et qui pour cela décourage tous, sauf les plus hardis.

Somme toute, des industries principales, une seule est bien organisée, et sans faire la prospérité du pays entier, au moins fournit le vivre de plusieurs familles.

Reste l'industrie technique, les usines et chantiers de construction. Quelques établissements d'une certaine im-

portance, pas assez vastes pour employer la main-d'oeuvre disponible. C'est d'autant plus malheureux que le talent des Acadiens dans ce sens a souvent été apprécié à l'étranger. Un exemple : pendant la guerre, des chantiers de maritimes, d'où sortaient des navires de combat, employaient des centaines d'ouvriers, reconnus comme habiles, entraînés dans une longue tradition de construction de navires. Dès la guerre finie, les chantiers se ferment, et tout ce talent s'en va alimenter les chantiers d'Halifax et de l'étranger.

Parmi les industries vivantes, et vivaces, mentionnons E. M. Comeau et Fils de Meteghan, entreprise essentiellement familiale, qui fabrique des caisses en bois, et qui est un exemple de succès réalisé par la bonne entente et l'emploi de nos ressources naturelles. Une usine à Weymouth expédie à travers le continent des meubles et des bateaux de plaisance. Quant aux chantiers maritimes, il en reste un d'importance à Meteghan River. Mais plusieurs entrepreneurs privés construisent encore des bateaux de toutes sortes, des yachts appréciés des sportsmen étrangers.

Mentionnons, en rapport avec l'industrie locale, les efforts plus récents de notre Chambre de Commerce pour mettre en valeur nos possibilités touristiques. Leur effort le plus prometteur a porté tout dernièrement sur la pêche au thon, qui attirera désormais les sportifs au Cap Ste-Marie.

En résumé, un nombre considérable de petites entreprises, profitables sur un plan individuel et familial, mais sans l'envergure voulue pour développer chez nous une vie économique assurant au pays son épanouissement dans les autres domaines. Résultat ? C'est le mal de toujours :

l'exode de nos talents, de nos valeurs humaines vers les milieux étrangers.

On ne saurait plus compter, d'un bout à l'autre de Clare, les ménages qui se sont transplantés, parents, et familles, dans les milieux anglais. Halifax accapare le gros du contingent, le reste s'éparpille à travers les Maritimes, l'Ontario, peu dans le Québec, et les États-Unis. Le plus malheureux est que toute notre jeunesse suit le chemin ouvert par les aînés. Une fois terminée l'éducation scolaire, c'est à peu près fatal. On veut vivre, on veut gagner un salaire convenable, et la solution est très claire : Halifax. Notons que nous parlons ici de jeunes gens instruits, de talents éveillés, des groupes les plus importants par conséquent de ce qui sera notre société de demain. Peut-on blâmer ces jeunes ? Chacun ne demande pas mieux que d'exercer ses talents dans son propre milieu, le milieu n'a pas les positions à lui offrir. Et l'effritement continue à un rythme accéléré, le sens d'être partie d'un groupe ethnique particulier se perd si vite dans le milieu anglais. Quand nos demoiselles reviennent après quelques années, elles portent inévitablement un nom anglais. Ce n'est pas de là qu'on atteindra la relève acadienne. Les statistiques appuient fortement ces considérations. De la population néo-écossaise d'origine acadienne — ici nous parlons de la province entière — on fixe à 47% le nombre des anglicisés. Si l'on attribue, comme cela se doit, à la situation de notre vie économique, la continuelle saignée qui se fait de nos forces, ces derniers chiffres sont de nature à justifier un certain pessimisme.

Ne terminons pas cette dernière partie de notre étude sur une note aussi sombre. Rappelons que si le problème existe, c'est un problème dont les individus et les grou-

pements sont conscients. C'est dire qu'il y a espoir. Il faut ici rendre un hommage mérité à des éléments d'élite, à des organisations, et surtout à notre Chambre de Commerce, qui s'évertuent à trouver les solutions. Tant qu'on n'aura pas réussi à faire vivre nos gens de leur propre milieu, leur action sur les autres plans sera affaiblie. La société comme l'individu doit vivre matériellement pour pouvoir s'épanouir sur le plan de l'esprit. Nous touchons ici au domaine de l'activité intellectuelle. Sur le plan des choses de l'esprit, où en est la société acadienne, dans ce coin du pays ?

La vie intellectuelle

Disons aussitôt que l'impression ici est passablement plus encourageante, encore que tout ne soit pas excellent. Nous avons assisté depuis quinze ans à un progrès très sensible dans tous les domaines de l'enseignement scolaire; le niveau général de l'éducation s'est, non pas élevé de façon appréciable, mais répandu à travers l'ensemble de la société. Il reste encore presque tout à faire dans le sens d'un développement culturel, à la fois par rapport à la culture universelle et par rapport à un fait culturel proprement acadien. Contre le progrès de ces cultures, trop d'influences mauvaises en elles-mêmes, ou pernicieuses parce que adaptées à un autre milieu. Reprenons chacun de ces points de vue.

Depuis quelques années, nos systèmes scolaires se sont améliorés de façon éblouissante, au point de faire croire à une perfection qui n'existe pas. L'aspect matériel des perfectionnements est pour beaucoup dans cet éblouissement. On n'en est plus à ces jours épiques où l'écolier passait la moitié de sa journée à monter de la cave au premier étage le bois de chauffage dont il bourrait un

vieux poêle de fonte. La nouvelle École Supérieure de Clare, à Meteghan River, ouverte depuis trois ans, n'a rien à envier aux plus belles, en fait de beauté, de confort, d'équipement.

Mais le perfectionnement le plus sensible est celui du personnel enseignant. Quinze ans plus tôt, devenir professeur, c'était le plus sûr moyen de végéter sans jamais vivre; aujourd'hui c'est s'assurer un salaire sinon adéquat, au moins raisonnable. Aussi la qualité suit la marche d'accroissement des salaires. Nombre de nos professeurs ont leur baccalauréat en pédagogie. Une dizaine d'entre eux témoignent d'un désir sincère de perfection, en suivant au Collège Ste-Anne des cours de Maîtrise ès Arts. On ne saurait douter qu'avec des maîtres bien préparés les jeunes ne reçoivent un enseignement qui les place à un niveau élevé, et leur permettent de se distinguer avec les meilleurs des régions anglaises.

Il y a encore à faire. Si l'enseignement est d'un ordre assez élevé, nos écoles ne réussissent pas encore, malheureusement, à développer chez nos jeunes un sens aigu de la culture. Elle n'arrivent pas à éveiller comme on le souhaiterait la curiosité de l'esprit, le désir de se perfectionner au-delà de la douzième année, par des lectures personnelles, par un intérêt porté aux choses de l'esprit. Qu'en résulte-t-il ? L'adolescent, une fois sorti du milieu scolaire, va nécessairement glisser du niveau convenable auquel il s'était élevé, faute de continuer dans un sens auquel il serait habitué. Question d'attitude, beaucoup plus que de connaissances. Mais c'est un point sur lequel mes convictions sont profondes; tant que je verrai sortir de nos écoles des élèves qui, après une douzième année, ne semblent pas savoir qu'il y a de par le monde des

oeuvres d'art à respecter, des vérités à connaître, que la musique de Bach se situe sur un plan autrement respectable que le dernier succès de la *Hit Parade*, sans blâmer toujours leurs maîtres, je ne pourrai m'empêcher d'entendre d'une oreille assez distraite les éloges dont on gratifie si facilement le système en question. Il ne s'agit pas de former des critiques d'art, mais simplement de développer des hommes de jugement, de goût. Il est vrai que ce n'est pas facile.

De cette formation pratique plus qu'intellectuelle, on voit un résultat pratique, dans le fait que si peu de nos jeunes, après l'école, fréquentent le collège. Plusieurs d'entre eux, il est vrai, s'en vont directement à l'université faire le cours de génie, ou étudient d'autres techniques. Quant à ceux qui continuent des études générales, ils sont trop peu nombreux. Ici encore, les statistiques ne sont pas rassurantes. Au Collège Ste-Anne, situé au centre de cette région, à peine une quarantaine d'élèves sont de la Baie Sainte-Marie, et cela sur une population de 10,000 âmes. Pourquoi cette anomalie ? Problème difficile à résoudre, en théorie comme en pratique. On allègue la pauvreté des familles. Il y a, bien sûr, des familles qui n'ont pas le moyen de placer leur fils au collège. Un fait à considérer cependant : combien de familles maintenant songent à se priver, je ne dis pas des nécessités, mais de la télévision, et tant d'autres agréments, pour assurer aux leurs une éducation supérieure ? Surtout quand il faut à peine \$200. pour placer un externe ? Je suis persuadé que le prétexte d'ordre économique est précisément cela, un prétexte.

Il y a une difficulté véritable, contre laquelle on fait des efforts sérieux. C'est le manque d'adaptation entre

les programmes, de l'école au collège. Il est difficile, et c'est un fait déplorable, pour un élève qui finit sa onzième ou sa douzième année à l'école, d'entrer directement en Belles-Lettres. On comprend que le jeune homme, obligé de reprendre des classes qu'il considère comme déjà faites ne soit pas trop intéressé. Il y a tout un travail à faire dans le sens de cette adaptation, l'acheminement d'un niveau à l'autre, à mon sens, devra devenir normal, dans cette province au moins, si l'on veut obtenir de nos jeunes ce perfectionnement culturel.

D'ailleurs quelques enfants encore entrent directement aux Éléments. Un certain nombre, assez peu, passent à travers le cours, sans en profiter aussi pleinement qu'ils le pourraient. C'est que tous les élèves de notre région sont devenus externes, et se privent, par ce fait, de l'éducation de la personnalité dont bénéficient les pensionnaires, sous forme d'activités collégiales : théâtre, musique, sports, ambiance culturelle.

L'ambiance culturelle. Si elle tend à s'établir dans nos maisons d'éducation, elle manque encore tellement dans la vie sociale. C'est un mal de tout le pays, mais qui se fait sentir davantage dans les campagnes comme la nôtre, éloignés que nous sommes de tous les centres, soumis à des difficultés particulières. Il y a chez nous des personnes cultivées, il y a des esprits soucieux de perfectionnement, mais on a affaire à des individus, plutôt qu'à une ambiance. Manque de bibliothèques, de centres culturels, manque de direction, de maîtres. Des moyens techniques excellents cependant, dont on ne tire pas plein profit : le disque, dont quelques-uns savent profiter pour se pénétrer de musique d'art, de théâtre, de poésie. La télévision, pourvu qu'on la soumette à un contrôle rigou-

reux. Les programmes d'hiver nous fournissent des chefs-d'oeuvre en quantité, des discussions, des interviews et forums, de nature à stimuler la réaction intelligente. Pourquoi préfère-t-on à la magnifique réalisation de *Manon* les accords si tristement mesquins du programme dans le style *Barn-Dance*, au drame d'Ibsen ou de Shakspeare le plus morose des *western* ? Que d'occasions manquées !

Culture générale à développer, mais avant tout culture nationale. Je crois que dans ce sens nous avons un bon point de départ. Plus peut-être que nombre des autres régions d'Acadie, la Baie Ste-Marie donne l'impression d'avoir conscience d'être un peuple différent, ayant à entretenir des rapports humains d'un ordre particulier. Sentiment latent plus que conviction pratique, je veux bien, ce sentiment sert pourtant de tremplin à l'action. Les gens du peuple s'associent d'assez près aux manifestations extérieures de vie nationale, on le voit dans le déroulement annuel du Festival annuel de Clare, on les a vu accourir au Collège pour voir le pageant de son histoire.

Le danger principal concerne la langue. Je crois qu'on est actuellement en bonne voie de progrès. On n'est pas arrivé à faire passer de l'école à l'usage commun la langue correcte que l'on apprend dans les classes. Il serait amusant, s'il n'était aussi tragique, d'entendre une demoiselle de douzième année débiter devant une salle un discours bien conçu, en français aussi grammaticalement correct que bien articulé, puis descendre de la tribune et s'exprimer dans une langue bien rustique. C'est pourtant le cas ordinaire; si l'on peut un jour débarrasser nos jeunes de je ne sais quelle timidité dans ce sens, le plus pénible sera fait.

Autre élément à développer, pour arriver à une culture nationale : le talent artistique. Nous en possédons, de grande valeur. Des peintres, des bijoutiers, des cantatrices, des sculpteurs, etc... Pourquoi laisser se perdre ces talents faute d'encouragement, faute aussi de marchés ? Problème qui déborde nos cadres géographiques, mais dont nous devons être conscients. Je crois qu'il y a beaucoup à faire surtout pour attirer nos artistes vers l'expression de nos beautés propres. J'ai vu récemment à l'exposition artisanale du Festival acadien, des oeuvres d'artistes locaux, qui procédaient d'une inspiration bien dirigée, de patriotes qui peignent leur église paroissiale, un chalet sur un de nos beaux lacs. Mais j'ai frémi d'impatience en apercevant, taillé dans le bois et d'une main fort habile, les écailles d'un crocodile. N'eût-il pas été simple de le remplacer par la plus humble de nos bêtes des bois ? Fait qui illustre bien la réaction à imposer. Et quel littérateur de chez nous saura illustrer nos légendes populaires, tirer de nos traditions historiques, du spectacle de la mer rencontrant nos falaises, le chef-d'oeuvre qui nous imposera à notre pays, tout en inspirant notre jeunesse ? Quelques efforts timides ont été aperçus dans ce sens. Cela viendra avec l'épanouissement général de nos forces culturelles.

Facteurs de progrès

Mentionnons l'existence de nombreux faits récents, dignes de susciter un espoir très réaliste. Le plus rassurant de ces facteurs me semble la prise de conscience, chez les gens, de cette volonté de progrès. Des groupement actifs s'occupent de nos problèmes, cherchent à mettre en valeur nos richesses matérielles et morales. Il faut bien admettre une activité soutenue, plus sensible, depuis quelques années.

Le point de départ de ce regain de vie serait, à mon avis, la création en 1953 d'un diocèse acadien, dans ce pays d'Évangélien. Le sacre de S. E. Mgr Albert Leménager dans l'église Sainte-Marie me paraît marquer l'étape, déclenchant par le faste de ses cérémonies le sentiment d'une fierté nationale moins consciente jusque-là. Le nouvel évêque devint pour ce groupement français, perdu dans une province anglaise, le symbole vivant d'un ralliement de nos forces.

Il fut providentiel que le spectacle émouvant du Bicentenaire de 1755 vînt assez tôt après ce premier événement pour convertir en action l'intérêt suscité. La Chambre de Commerce, voyant quel était le prestige, pour les Acadiens comme pour les étrangers, de ces manifestations brillantes, voulut en continuer l'esprit d'année en année, en réalisant le Festival acadien de Clare. Réussite brillante ! À chaque été, dans la semaine qui précède la fête patronale de l'Assomption, le drapeau acadien flotte sur toutes les maisons, les villageois se promènent en costumes aux couleurs variées des anciennes provinces françaises; des événements sociaux, des spectacles artistiques et des réunions sportives, manifestent publiquement une activité nationale qui, tout en nous reliant à nos traditions, est en train d'en créer de nouvelles. Cette année, le Festival a concentré son effort sur la pêche au thon, faisant preuve d'une initiative remarquablement pratique.

C'est, jusqu'à récemment, le sens du groupement qui nous faisait défaut. Un certain individualisme, à base de fierté et de timidité à la fois, a trop souvent porté nos gens à se défendre contre toute organisation; on a vu ce facteur à l'oeuvre contre tous les efforts d'organisation de nos marchés agricoles; les séances d'étude dans ce sens

tournaient trop souvent à la caricature de la coopération. Dans ce sens aussi, l'étape me paraît heureusement franchie. Une plus grande solidarité s'est établie entre individus et groupements, pour un effort communautaire. Le sens du travail par comités et sous-comités, essentiel dans la marche de toute entreprise importante, est devenu un fait.

Parmi les organismes importants, mentionnons — je ne tenterai pas un relevé complet, de peur d'en oublier des plus dignes — d'abord les succursales régionales de la Société mutuelle l'Assomption. Leur travail a de loin débordé les cadres du seul élément financier qui les concerne explicitement. Autant que des polices d'assurance, elles ont distribué du patriotisme et de la fidélité.

Les instituteurs et éducateurs profitent des cadres de groupements divers pour entretenir une activité intense : cercles d'étude, conférences, éducation adulte, etc. . . . Et l'amélioration est sensible dans la Commission scolaire elle-même, qui depuis quelques années a travaillé en équipe pour des résultats fort appréciables.

L'organisation, l'année dernière, d'un groupement local du Club Richelieu est sûrement le fait le plus important de l'année, pour le développement de notre vie acadienne. Il faut trouver malheureux que des clubs internationaux, très dignes en soi, mais d'un caractère aussi peu acadien que possible, aient précédé ce Club français, et aient prélevé beaucoup de nos forces ! Ce qui n'empêche pas de louer l'effort apporté par les membres acadiens de ces clubs dans l'amélioration de leur milieu. Quant au Richelieu, il a déjà fait pressentir tout le rôle qu'il est appelé à jouer chez nous. (*Little Brook, Cté Digby, Nouvelle-Écosse*)

La coopération en Acadie

par Martin J. Légère

Vous parler de la coopération en Acadie, c'est parler de renaissance, voire même de résurrection.

Le retour ne fut pas facile, car avec la fumée qui montrait des hameaux des infortunés de Grand-Pré, disparaissait tout ce que trois générations avaient accumulé de biens matériels. Plus dénués que les premiers colonisateurs, les exilés devaient recommencer à zéro, dans les conditions les plus adverses. On pourrait appliquer à la nation entière une conclusion de requête adressée en 1765 au gouverneur du Massachusetts : "... la richesse qui nous reste, c'est la misère et la pauvreté".

Tout de même, malgré leur grande pauvreté, les Acadiens ont réussi après deux siècles de luttes et de combats de toutes sortes à se frayer un chemin à peu près dans tous les domaines.

Remontons aux origines du mouvement de la coopération, qui date d'assez longtemps lorsqu'il s'agit de l'assurance coopérative par exemple, puisque notre première et notre plus puissante coopérative est encore la Société l'Assomption, née en 1903.

Cette Société groupe à l'heure actuelle 80,000 membres possédant \$120,000,000.00 d'assurances en vigueur et un actif de \$19,000,000.00. Cette organisation a joué et continue à jouer un rôle extrêmement important dans la vie économique du peuple Acadien.

Mais l'oeuvre de prédilection de cette Coopérative est dans le domaine de l'instruction grâce à sa Caisse Scolaire. Le dix sous mensuel payé par chaque membre a déjà con-

tribué à faire instruire près de 1,000 enfants acadiens, parmi lesquels on compte deux évêques, une quarantaine de prêtres et un grand nombre de religieux et de religieuses. Le total payé en bourses scolaires se chiffre à \$850,000.00 et actuellement au-delà de 200 protégés poursuivent leurs études aux frais de la Société.

Voilà une preuve bien évidente des bienfaits de la coopération bien comprise et bien pratiquée.

Maintenant, si nous passons dans un autre secteur, nous constatons qu'à part l'assurance, le mouvement coopératif acadien est de date assez récente.

En effet, c'est en 1932 que nous voyions surgir les premières coopératives de production le long de nos côtes.

Leurs débuts furent lents et pénibles. Lents à cause de l'apathie de la population envers toute idée nouvelle. Pénibles à cause de la pauvreté de leurs sociétaires.

Habitués à se laisser conduire par des étrangers, nos pêcheurs pouvaient difficilement croire que la coopération était capable de leur redonner la liberté.

Le régime instauré en Acadie par les compagnies jersiaises était devenu tellement ancré dans leurs coutumes et le respect qu'on leur avait appris à témoigner envers leurs maîtres était tellement profond, qu'il fallut lutter longtemps pour briser ces entraves à leur liberté d'agir et même de penser.

Il faut se rappeler qu'il fut un temps, et un temps pas très reculé, où un homme dirigeait toute la vie économique d'une paroisse. Le dictateur n'était nul autre que le gérant de la compagnie qui achetait le poisson de nos pauvres pêcheurs.

Alors, pour organiser notre mouvement coopératif, il était nécessaire de détruire cette crainte naturelle que possé-

dait notre population envers ces maîtres absolus de leurs vies économiques.

Heureusement que des hommes tels que les abbés Camille et Edgar LeBlanc, le premier, aujourd'hui évêque de Bathurst, comme Mgr Livin Chiasson et plusieurs autres surent se sacrifier pour donner à leurs fidèles, l'ardeur nécessaire pour marcher de l'avant.

Aujourd'hui, ces humbles coopératives de pêcheurs ont grandi et se sont développées si bien que, l'an dernier, elles faisaient un chiffre d'affaires d'au-delà de deux millions et pouvaient s'enorgueillir de posséder leur propre organisation centrale de vente dans *Les Pêcheurs Unis des Provinces Maritimes*, organisme groupant les syndicats de pêcheurs des deux langues des Maritimes.

Il est vrai que ce montant est encore bien minime si l'on considère que l'industrie de la pêche rapporte annuellement vingt-cinq millions au Nouveau-Brunswick, et l'on croirait que nos pêcheurs ont oublié les traitements injustes que leur firent subir ces mêmes compagnies qui, aujourd'hui, leur font la cour pour obtenir leurs produits.

Nos pêcheurs me rappellent le pari que faisait un jour un Français de se tenir sur le Pont-Neuf de Paris de huit heures du matin à midi offrant de changer des louis d'or contre des pièces d'un sou et que personne ne lui en prendrait.

En effet, chaque passant, auquel il offrait ses pièces d'or pour un sou, haussait les épaules en disant : "Faut-il me croire niais pour penser que je vais me laisser attrapper de la sorte !" Quelques-uns menacèrent de le faire arrêter comme filou. En vérité, le Français allait gagner son pari, car midi était près de sonner, quand par malheur pour lui, une bonne vint à passer avec son bébé qui, à la vue des belles pièces d'or, se mit à crier qu'il en voulait. La bonne

eut beau essayer de le consoler, l'enfant cria si fort qu'elle finit par s'exécuter en se disant qu'après tout ce n'était qu'un sou de perdu.

Voilà l'histoire de nos pêcheurs et d'un grand nombre des nôtres. Échanger les misères de l'organisation sociale contre l'organisation coopérative, c'est échanger un sou contre une pièce d'or. Pour le public, pour le producteur comme pour le consommateur, il y aurait tout à gagner et qu'y aurait-il à perdre ? Rien, absolument rien. Mais allez donc dire cela aux passants ! Ils vous rient au nez et vous demandent si vous les prenez pour des dupes. Quelques-uns même vous traitent d'exploiteurs.

Alors, imitons ce petit enfant qui, lui, a cru ce qu'on lui disait et cria jusqu'à ce qu'il tînt la pièce.

Nous aussi, crions jusqu'à ce que nous tenions la coopérative bien ancrée dans notre vie quotidienne.

Si nos pêcheurs furent un peu lents à comprendre les bienfaits de la coopération, notre population en général s'engagea plus facilement dans le domaine des coopératives de consommation qui firent leurs débuts quelques années plus tard.

Aujourd'hui, nous comptons des magasins coopératifs dans une quarantaine de nos villages acadiens et leur chiffre d'affaires dépasse annuellement deux millions de dollars.

Chez nous, comme ailleurs, les coopératives de consommation ont des problèmes à surmonter et le plus épineux est certes celui qui provient du manque de conviction d'un trop grand nombre de nos sociétaires, qui ne voient dans la coopération qu'une machine à dividendes, un peu comme les adeptes d'un certain régime politique.

Aussi longtemps que les dividendes sont bons aussi longtemps demeurent-ils fidèles, mais que ceux-ci viennent

à diminuer, on les voit disparaître à la façon des rats qui abandonnent le bateau lorsque tous devraient s'unir pour pomper avec énergie et maintenir ainsi sa ligne de flottaison au delà des vagues de défaitistes qui l'entourent.

Dans le domaine purement agricole, nous possédons malheureusement très peu de coopératives, soit seulement cinq organisations qui s'occupent exclusivement des intérêts des cultivateurs.

La plus puissante de ces organisations est certes la Coopérative du Madawaska, qui a son siège social à Edmundston et dont le chiffre d'affaires atteint ou dépasse chaque année le million. Cette organisation sert l'une des régions les plus riches de la province et le rôle qu'elle joue ne se limite pas au domaine purement économique, mais elle va plus loin que cela.

En un mot, cette Coopérative sert de pilier au fort mouvement coopératif qui est en branle dans la région du Madawaska, et l'avenir saura nous dire que les nombreux projets, qui s'ébauchent autour du poêle grâce à ses cercles d'étude, deviendront de magnifiques réalisations.

Il est vrai que nos cultivateurs font également partie de nombreux clubs d'expédition de bétail sur une base coopérative dont l'organisation Centrale s'appelle la *Maritime Cooperative Services*.

C'est également cette organisation qui sert de magasin de gros pour un grand nombre de coopératives du consommateur de la province.

Ce n'est qu'en 1936 que nous voyions apparaître la première Caisse Populaire au Nouveau-Brunswick. Les quelques chiffres qui suivent vous permettront de mieux saisir la valeur du travail qu'il a fallu accomplir pour arriver aux résultats présents.

PROGRÈS ACCOMPLI DEPUIS 1936

Année	Actif total	Prêts courants	Caisses	Membres
1936	125.09	—————	1	25
1937	6,580.27	250.78	16	525
1938	20,260.25	3,406.72	25	929
1939	54,512.09	33,482.98	48	5,108
1940	111,355.45	72,792.15	53	7,246
1941	164,057.58	112,412.05	60	8,957
1942	314,708.72	171,114.84	61	10,657
1943	653,347.30	288,137.51	64	12,938
1944	1,187,196.40	532,197.74	70	16,758
1945	1,860,592.70	945,840.05	78	20,840
1946	2,632,560.24	1,619,041.36	82	24,441
1947	3,048,052.49	2,208,123.69	83	28,703
1948	3,220,641.45	2,371,686.84	84	29,857
1949	3,339,986.69	2,458,302.77	85	30,732
1950	3,226,553.27	2,456,277.35	85	30,623
1951	3,822,802.01	2,602,467.65	85	33,089
1952	4,738,744.23	3,141,297.98	85	36,449
1953	5,184,571.88	3,349,539.11	85	37,922
1954	5,374,258.92	3,776,716.62	86	40,417
1955	6,213,490.31	4,050,555.75	86	52,318
1956	7,454,734.91	4,976,514.42	87	56,926
1957	8,635,636.30	6,004,443.22	87	59,033
1958	9,522,526.54	6,315,760.61	87	60,788
1959	10,586,313.31	7,146,037.59	87	62,343
1960	11,633,044.99	6,548,085.15	90	63,902

(sept.)

Depuis la fondation de la première Caisse, nous avons prêté la somme de \$50,000,000.00 et nous sommes heureux d'ajouter que notre pourcentage de pertes demeure extrêmement minime.

Plus que nulle part ailleurs, peut-être, ces prêts ont-ils rendu service car notre population n'avait, avant l'organisation des Caisses Populaire, aucune source de crédit si ce n'étaient les usuriers.

Nous pourrions vous relater des milliers de faits où la Caisse Populaire a sauvé son homme du désastre. Par toutes nos paroisses nous voyons déjà de ces jolies maisons bâties avec les économies accumulées dans la Caisse Populaire et complétées par un prêt de cette même organisation.

En un mot, les Caisses Populaires ont donné à nos paroisses acadiennes ce complément si nécessaire à leur progrès économique.

Pour compléter et coordonner ce travail de rénovation économique, il fallait des organisations centrales capables de grouper ces différentes unités paroissiales.

Ce furent d'abord les Caisses Populaires qui dès 1938 se groupaient dans une Fédération appelée La Ligue des Caisses Populaires du Nouveau-Brunswick. Cet organisme comprenait toutes les Caisses de la province tant anglaises que françaises.

Après plusieurs années d'essais de collaboration tout aussi infructueux les uns que les autres, les Caisses françaises décidèrent en 1945 de fonder leur propre organisation. Le 1er juillet de cette même année, nous voyions La Fédération des Caisses Populaires Acadiennes prendre naissance dans un Congrès mémorable qui se tenait à l'Université du Sacré-Coeur de Bathurst.

Ce fut là, à proprement parler, que prit naissance le véritable mouvement des Caisses Populaires françaises au Nouveau-Brunswick. Fiers de posséder leur propre organisme, tous se mirent au travail et en peu de temps on voyait l'actif de nos Caisses doubler.

Cette Fédération est devenue le porte-parole officiel de nos Caisses Populaires et les services qu'elle rend à nos organisations ne se comptent plus.

L'une de ses réalisations les plus intéressantes consiste dans l'organisation de Concours d'Épargne parmi les

LA FÉDÉRATION DU JEUNE COMMERCE

vous offre pour l'été prochain

TROIS MAGNIFIQUES VOYAGES ACCOMPAGNÉS

sous la direction technique du
CANADIEN NATIONAL

Faites vos réservations dès maintenant !

Prix modiques

Départ de Montréal

• **DU 12 AU 23 JUILLET**

Voyage de Montréal aux provinces maritimes et croisière d'Halifax à New York. Visite facultative des Iles Saint-Pierre et Miquelon (avion).

• **DU 28 JUILLET AU 7 AOÛT**

Voyage de Montréal aux provinces Maritimes, y compris le pays d'Évangéline. Visite facultative des Iles Saint-Pierre et Miquelon (avion).

• **DU 11 AU 20 AOÛT**

Voyage de dix jours de Montréal, Toronto, Chutes Niagara, Détroit, Chicago et croisière sur le lac Érié.

Pour renseignements, dépliants, réservations, s'adresser à

M. RENÉ BOURGEOIS

Agent général du
Service des Ventes Voyageurs
Grand Hall, Gare Centrale
Montréal.

Tél. : UN. 1-7311, poste 8151

**LA FÉDÉRATION DU JEUNE
COMMERCE**

3425, rue St-Denis, Montréal 18
Tél. : VI. 2-8289

ou appelez votre bureau des billets du CN

Transport, voitures-lits, excursions, pourboires et repas indiqués sur l'itinéraire détaillé de chaque voyage sont inclus.

Canadien National



LA LIAISON FRANÇAISE

vous propose une

SUPERBE EXCURSION EN ACADIE

ou une fascinante

CROISIÈRE EN ALASKA

sous la direction technique du
CANADIEN NATIONAL

Faites vos réservations dès maintenant !

• DU 20 JUILLET AU 10 AOÛT

Voyage de Montréal vers l'Ouest canadien et croisière en Alaska. Visite des villes de Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et Vancouver. Séjour du 4 au 7 août au célèbre Jasper Park.

• DU 11 AU 26 AOÛT

Voyage aux provinces maritimes, y compris le pays d'Évangéline. Tour du Cabot Trail et visite des plages de l'Île du Prince-Édouard.

*Renseignements supplémentaires, réservations, etc.,
fournis sur demande en s'adressant à*

LA LIAISON FRANÇAISE INC.

75, rue d'Auteuil

Québec 4, Qué.

Tél. : 522-2601

*Représentant à Montréal de
l'Agence de voyage Gingras*

1966, boulevard Graham

Montréal 16, Qué.

Tél. : RE. 1-3355 ou 56

ou aux agents du Canadien National :

G.-E. Noël

10 Sainte-Anne

Québec, Qué.

Tél. : 524-5161, poste 270

R. N. Bourgeois

Bureau des ventes

Chemins de Fer Nationaux

Gare Centrale

Tél. : UN. 1-7311, poste 8151

ou appeler votre bureau des billets du CN

Transport, voitures-lits, excursions, pourboires et repas indiqués sur l'itinéraire détaillé de chaque voyage sont inclus.

Canadien National



Caisses. Ces Concours ont pour but d'encourager les Caisses locales à promouvoir la petite épargne régulière dans leur paroisse et les résultats obtenus jusqu'à date ont été vraiment merveilleux.

Fait très intéressant à constater, cette Fédération a toujours groupé, depuis sa fondation, 100% des Caisses françaises de la province, ce qui dénote bien le bel esprit de coopération qui règne dans toutes nos organisations acadiennes.

Un an plus tard, soit en 1946, cette Fédération organisait la Caisse Centrale dont le but était de grouper les surplus d'économies des Caisses locales, qui ne pouvaient être prêtés localement.

Cette organisation s'est donnée pour mission de financer, autant que faire se peut, les oeuvres acadiennes, et déjà nous voyons son portefeuille bien garni d'obligations provenant de nos oeuvres.

Cette mission est très importante car nos oeuvres, étant peu connues à l'extérieur, doivent compter sur nous-mêmes pour les financer en grande partie, et le fait que nous avons foi en nos propres organisations incitera certainement d'autres à suivre notre exemple.

Cette Caisse Centrale s'est développée beaucoup plus rapidement que nous l'avions prévu, puisque son actif dépasse déjà le \$2,000,000.00.

Puis quelque mois plus tard, au cours de la même année, c'est-à-dire en 1946, surgissait l'Union Coopérative, organisme composé de deux sections, anglaise et française.

La section acadienne-française ne tarda pas à prendre de l'avant grâce à une entente avec le Fédération des Caisses Populaires Acadiennes par laquelle on groupait les deux organisations sous une même gérance pour conserver cette

unité entre les différents secteurs, unité si nécessaire au plein succès de notre mouvement.

En 1955, comme pour marquer une nouvelle étape dans son oeuvre de libération, la section acadienne de l'Union Coopérative du Nouveau-Brunswick devenait un organisme indépendant sous la raison sociale de "L'Union Coopérative Acadienne".

Cette décision donna une forte impulsion aux coopérateurs acadiens, qui voyaient en ce geste une nouvelle source de puissance économique.

Notre section est membre du Conseil Canadien de la Coopération et concourt ainsi, d'une façon très humble peut-être mais sincère, à garder bien solide les liens qui doivent unir tous les coopérateurs de langue française du Canada.

Puis parmi les membres de notre famille coopérative, nous trouvons notre Société d'Assurance des Caisses Populaires qui était organisée le 18 octobre 1948 après plusieurs années d'étude et de recherches.

Ayant constaté qu'un trop grand nombre des nôtres ne possédaient aucune forme d'assurance-vie, les dirigeants de nos Caisses Populaires jugèrent à propos de doter ces organisations d'une protection que nulle autre société ne pouvait leur offrir à des taux aussi bas que ceux préconisés dans ce genre d'organisation.

Cette assurance a pour but d'assurer les prêts et les parts de nos sociétaires, jusqu'à concurrence de \$3,000.00 pour les prêts et \$1,000.00 pour les parts.

Comme il s'agit d'assurance-groupe, tous nos sociétaires sont automatiquement protégés par cette assurance.

Déjà nous commençons à récolter les bienfaits de cette organisation et nous pourrions vous citer plusieurs cas où

grâce à cette protection on a sauvé jusqu'à \$3,000.00 à des familles éprouvées par la perte de leur gagne-pain.

Il n'y a pas très longtemps un brave cultivateur, père de huit enfants, empruntait \$1,000.00 à sa Caisse Populaire pour s'acheter un tracteur. Cette homme avait \$1,000.00 d'économies à sa Caisse, mais étant donné que son organisation possédait de l'assurance, il préféra emprunter plutôt que de retirer ses économies. Quelques mois plus tard, alors qu'il était à travailler sur sa ferme, il tombait sous les roues de son tracteur pour y trouver la mort.

Maintenant, voici ce que fit la Société d'Assurance. Elle remboursa en entier le prêt de \$1,000.00 puis versa un autre \$1,000.00 à la veuve, puisque tout l'argent que dépose un sociétaire avant l'âge de 55 ans, jusqu'à concurrence de \$1,000.00, est doublé à sa mort.

C'est donc dire que le \$1,000.00 de notre cultivateur rapporta en réalité \$3,000.00 à ses héritiers.

Voilà un exemple entre plusieurs qui illustre bien les services que rend cette Société aux sociétaires de nos Caisses Populaires.

Les résultats de nos opérations ont dépassé toutes nos espérances puisque nous groupons aujourd'hui 85 Caisses Populaires ayant \$17,000,000.00 d'assurances en vigueur et qu'en douze ans nous avons accumulé \$325,000.00 de réserves.

Ici encore cette Société joue un double rôle puisque non seulement elle protège nos sociétaires, mais elle est également une source d'épargnes qui serviront au développement de nos oeuvres acadiennes.

Pour compléter la gamme d'organismes coopératifs au service du peuple acadien, en 1958, nous voyions "La Société d'Assurance Générale Acadienne" prendre naissance.

Cette Société a été créée en vue de fournir l'assurance garantie de fidélité, assurance contre le vol à main armée, cambriolage, etc. En un mot, toute la protection dont doivent s'entourer nos Caisses Populaires et nos Coopératives.

D'ici quelques mois, cette Société inaugurera un service d'assurance-incendie, afin de pouvoir offrir une nouvelle protection, tout en conservant des capitaux qui seront au service des oeuvres acadiennes.

Toutes ces organisations économiques travaillent à côté de nos autres mouvements sociaux et nationaux pour donner à l'Acadie la place qui lui revient ou plutôt concourent à cette conquête pacifique du patrimoine des aïeux.

Trois autres oeuvres en particulier aident puissamment au relèvement de notre peuple au point de vue social et national. Ce sont La Société Nationale des Acadiens, l'Association Acadienne d'Éducation et notre journal quotidien "L'Évangéline", véhicule de la pensée de notre peuple.

Maintenant, vous ne serez guère surpris de m'entendre conclure que les constatations que nous venons de faire ensemble sont plutôt réconfortantes et justifient un optimisme de bon aloi ! Eh bien ! oui. Nous avons raison, je crois, de n'être ni découragés ni blasés. Parce que d'abord nous avons tenu et ensuite parce que dans l'ensemble il y a un progrès sensible sur l'état des choses existant il y a vingt ans.

Vingt années, c'est peu de chose dans la vie d'un peuple, mais quand on n'a rien perdu pendant un tel espace de temps et même qu'on a gagné quelque chose dans l'ensemble, ce mouvement qui est la vie, est dans la bonne direction et il ne reste qu'à l'entretenir et à l'accélérer.

*(Fédération des Caisses Populaires Acadiennes,
Caraquet, Nouveau-Brunswick)*

NOS AUTEURS ACADIENS

par *Marguerite Michaud*

Diplômée de l'Université de Paris

Dans *l'Action Nationale* de 1947 (avril et octobre), nous avons tracé un portrait de *l'Acadie dans la littérature*. Ces articles, encouragés par les professeurs de la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal, esquisaient une bibliographie toutefois assez succincte des meilleurs auteurs qui avaient traité la question ethnique acadienne. Par exemple, apparaissaient tels noms comme celui de l'abbé Thomas Albert (*Histoire du Madawaska*); le Frère Léopold Taillon avec ses travaux pédagogiques; Son Excellence Mgr Arthur Melanson, premier archevêque de Moncton; le sénateur Antoine Léger, membre de la Société royale du Canada; Émile Lauvrière, l'abbé D. F. Léger et le Père Ph. B. Bourgeois avec leurs textes historiques; le généalogiste Placide Gaudet et le sénateur Pascal Poirier en honneur desquels la ville de Shédiac érigait un monument commémoratif en 1955.

Or, depuis ce laps de temps — depuis 1947 — un certain nombre d'Acadiens se sont distingués dans le domaine des lettres — essais, romans, pièces de théâtre, poésies, monographies historiques et autres. Il se manifeste de plus en plus un réveil intellectuel et artistique chez les nôtres. Nous n'avons qu'à constater les grands succès nationaux voire internationaux que remportent nos chorales et nos artistes pour nous rendre compte que l'Acadie s'éveille à une vie d'ordre culturel; le succès est loin d'être assuré mais les "personnes pensantes et lisantes" augmentent et les bibliothèques universitaires et régionales font circuler de plus en plus les bons livres. Nos débuts littéraires furent plutôt humbles comme ceux de la plu-

part des pays d'ailleurs. Comme leurs confrères de la Nouvelle-France, avec plus d'obstacles qu'eux encore à surmonter, les Acadiens durent se préoccuper de survivre avant de songer à écouter l'appel charmeur des Muses.

LE COLONEL CYRIAQUE DAIGLE, ancien officier commandant du bataillon acadien — le 165^e — (guerre 1914-1918), s'est révélé historien populaire après sa retraite de l'armée active, il prépara sa monographie de Saint-Louis-de-Kent, paroisse du père de la Renaissance acadienne, le très regretté Mgr Marcel Richard. Quelques années avant sa mort récente, M. Daigle publia un travail très documenté sur les anciens missionnaires de l'Acadie.

LE PÈRE NAPOLÉON LANDRY, a été surnommé le poète épique de l'Acadie. Tout comme Victor Hugo avait voulu montrer l'épanouissement du genre humain de siècle en siècle ou que Louis-Honoré Fréchette traçait l'évolution de la race canadienne, le Père Landry évoquait dans ses deux grandes publications — *Poèmes de mon pays* (1949) et *Poèmes Acadiens* (1955) la renaissance de son peuple. Dans ces récits nous trouvons la flamme de vie ardente qui fait revivre l'âme de la Nouvelle-France. Très documenté sur l'histoire d'Acadie, le poète rappelle l'époque des luttes, des aspirations, et des angoisses ancestrales.

C'est probablement cette réalisation qui a poussé les sociétés poétiques de la France à choisir le Père Landry lauréat de l'Académie des Jeux Floraux de Lyon en 1951 et à lui accorder le grand prix de l'Académie Française en 1955. L'on pourrait se demander souvent si ses compatriotes sont sensibles à ces succès ?

À l'occasion des fêtes du cinquantenaire de l'Université du Sacré-Coeur, Caraquet et Bathurst (1949), les anciens

du Collège offraient à leurs amis un volume de 325 pages, écrit par un de leurs professeurs, le R. P. Marcel Tremblay, c.j.m. — *Cinquante Ans d'Éducation* — L'histoire des Pères Eudistes dans le nord du Nouveau-Brunswick se divise en deux parties; Caraquet (1899-1916), Bathurst (1916-1949). Dans une critique littéraire parue à l'occasion du lancement du volume l'on lisait : "Ce livre historique se lit comme un roman. Et l'on nous permettra de le classer parmi les plus beaux ouvrages que l'Acadie ait donné à la littérature canadienne" — Et l'auteur de dire dans son épilogue "S'il est vrai que le passé est garant de l'avenir, s'il a suffi de cinquante ans pour que, grâce surtout à un seul collège, le nord du Nouveau-Brunswick devînt un solide bastion français, alors qu'on doutait même de la possibilité d'un relèvement, quelle ne doit pas être notre confiance pour le prochain demi-siècle."

À l'ombre du Petit Rocher, du P. P. CAMILLE, o.c.r. (né Doucet), est plus qu'une monographie paroissiale : c'est un volume rempli de faits qui décrivent la vie familiale dans cette paroisse de la Baie des Chaleurs, située à douze milles de Bathurst. L'homme qui aime la tranquillité aimerait converser avec le Révérend Père Camille tellement son calme et sa profonde compréhension des choses mettent en évidence ses relations d'intimité avec le mysticisme. Au Canada, nous avons aussi notre Thomas Merton (*The Seven Storey Mountain*) dans la personne du R. P. Camille, o.c.r. de l'abbaye Cistercienne de la Trappe d'Oka. Sa publication est un hommage rendu au courage et à l'héroïsme des premiers Acadiens. L'auteur sait mettre en lumière d'une façon pathétique et touchante le dévouement des prêtres, et le respect des Acadiens envers leurs vénérables traditions. L'auteur fait revivre une époque douloureuse en même temps que glorieuse de

la reprise du vol de l'Acadie par les victimes du Grand Dérangement.

EDDY BOUDREAU, né au Petit-Rocher, a été de bonne heure visité par la maladie. Cette maladie et son cortège de peines morales lui deviennent "un moyen de régénération personnelle" et un instrument d'apostolat. Sans le silence et la solitude de la souffrance physique, il aurait moins compris la place que Dieu veut occuper dans sa vie. *La Vie en Croix* (1947) renferme d'excellentes leçons morales aptes à inspirer tous ses lecteurs. Le long des pages de "*La Vie en Croix*", Eddy Boudreau note les découvertes morales que la maladie lui a permis de faire.

En 1950, encouragé par ses nombreux amis, l'auteur publie à Québec un deuxième volume intitulé "*Vers le Triomphe*", avec préface de M. Alphonse Désilets.

"Du grand désespoir naît le précieux bonheur,"

"L'adversité n'est qu'une étape à franchir."

"Le port ourdit dans le mystère."

"Vivant, j'étais muet. Malade, Dieu permet

[que je chante".]

"Toute chose de malheur doit porter le baptême"

"Et l'homme pour survivre a besoin de pleurer."

Courts textes qui résument toute la philosophie d'Eddy Boudreau.

DONAT COSTE — Sous ce nom d'emprunt, peu de personnes reconnaissent un Acadien authentique, Daniel Boudreau, également né au Petit-Rocher et frère d'Eddy. Ces deux frères diffèrent par leurs idées et leur éducation mais éprouvèrent une vie semblable et tragique. Tous deux furent de grands malades; tous deux se sont créé une place dans le domaine des lettres. Daniel Boudreau, jeune orphelin, fut adopté par une famille française dont il prit le nom. À seize ans, il écrivit son premier roman :

Les deux amours. Après douze ans dans les hôpitaux où il profita de sa longue maladie pour continuer ses études, pour lire, observer, réfléchir et écrire, il publia *l'Enfant Noir* (1950). Ce roman de moeurs dont la verve ressemblerait à une oeuvre rabelaisienne retient le mérite d'être fort bien écrit.

Parmi ses oeuvres achevées et qui devraient être éditées à titre posthume, soulignons : *L'Île aux sortilèges*, *L'Onde Opaque* et le *Dauphin*. Il était question que ces oeuvres soient traduites en anglais et présentées à l'écran. Quelles seraient les démarches entreprises pour reconnaître et apprécier le talent de Donat Coste ?

En mars 1951 un autre poète se révélait au Nouveau-Brunswick. L'on pourrait dire qu'un recueil de poèmes ne fait pas une littérature, mais ce fut un heureux événement pour l'Acadie où la poésie était pratiquement méconnue. Mgr Moïse Lanteigne dans *Lyre d'Acadie* se place d'emblée dans un domaine plus vaste que la littérature acadienne. Ce curé d'une vaste paroisse rurale (Petit-Rocher) trouve le temps de s'occuper de langues étrangères, de méditations poétiques, d'histoire. Les titres de son volume sont bien significatifs : *Le premier prêtre acadien*, *le Cinquantenaire de mon Alma Mater* (le Collège de Caraquet), *la Bataille de Restigouche*, etc

Un deuxième volume *Odyssée Acadienne* publié à l'occasion du bicentenaire (1955) impose le nom du poète. D'un genre homérique (quoique l'auteur soit le premier à admettre que son texte n'a pas la grande envergure du poète grec) le volume relate "le récit d'un voyage aventureux" (Larousse). Ce voyage fut celui de Grand-Pré et des ancêtres, de convocation et d'édit royal, d'expulsion, d'exil et de retour à l'Acadie nouvelle.

"Pensais-tu donc, Winslow, que l'Acadie

Serait toujours sans vie ?"

"Le pays est rempli des dispersés

Des deux siècles passés."

Tout à la gloire de Mgr Moïse Lanteigne, curé du Petit-Rocher, ce coin pittoresque de la Baie des Chaleurs pourrait bien réclamer le titre de centre littéraire avec les noms ajoutés du Père Camille et des deux frères, Eddy et Daniel Boudreau.

En mars 1957, Émery LeBlanc, rédacteur-en-chef du journal quotidien, *l'Évangélier*, lançait *Les entretiens du Village* — épisodes et faits de la "petite histoire". Chaque chapitre destiné à la radio-diffusion fait revivre un fait historique parfois tiré de la légende. Ces épisodes nous font revivre nos ancêtres dans la vie ordinaire soit dans l'épreuve ou dans le bonheur.

Poète bien jeune et d'une inspiration fort différente de ses prédécesseurs Ronald Després (Moncton) occupe une place tout à fait personnelle dans le domaine des lettres. Dans *Silences à nourrir de sang* l'auteur réalise le célèbre vers du Cid. Ses vers font couler d'emblée les plus grands noms de la poésie contemporaine. *Silences* dénonce une poésie de l'âme intérieure qui se dépouille d'elle-même et en visionnaire embrasse un monde de l'au-delà.

Les stances, remplies d'accents tristes, font repasser les grands thèmes de l'angoisse humaine : volupté de la chair, poursuite d'un insaisissable bonheur, l'instabilité de l'amour.

"La mer gronde dans mon âme

Son éternel naufrage;

N'y a-t-il pas d'amour heureux ?

N'y a-t-il pas un seul matin

Vêtu de ta présence ?

Cette poésie touche la grande sensibilité du coeur, elle émeut, elle entraîne le lecteur.

Antonine Maillet (Soeur Marie-Grégoire, religieuse Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Collège Notre-Dame d'Acadie, Moncton) vient de gagner le prix Champlain. Cette jeune Acadienne native de Bouctouche se distingue dans le domaine dramatique et romancier. À plusieurs reprises, Antonine Maillet remportait le trophée d'art dramatique pour la meilleure pièce écrite par un auteur canadien. Tel fut le cas de ses premières pièces : *Entr'Acte* et *Poire Acre*. Au festival national de 1960 elle remportait un succès encore plus marqué avec *Les Jeux d'Enfants sont faits* publié sous le pseudonyme de Jean Gavroche.

En 1958 Fides publiait son premier roman *Pointe-aux-Coques*. Ce roman décrit la véritable vie acadienne. Quoique l'endroit ne soit pas nommé, il est facile de deviner que l'action se passe bien dans un village du comté de Kent. Le livre décrit la vie dans ce village. Nous assistons aux principaux événements de l'année lesquels traitent d'une manière folklorique des incidents ruraux d'une paroisse foncièrement acadienne : la saison des Fêtes, les poutines rapées, l'ouverture de la *pêche*, (homard, maquereau), la "maîtresse d'école" qui reçoit les attentions de la gent masculine d'élite de la région, et tant d'autres petits faits.

La romancière a su faire un usage judicieux du langage local lequel donne une saveur particulière au texte. Les romans acadiens sont rares; c'est pourquoi l'on apprécie fort bien la décision du jury conférera à Soeur Antonine Maillet le grand prix convoité. Le prix Champlain lui sera décerné cet automne dans une cérémonie d'éclat à Montréal.

Plusieurs noms s'ajouteraient à une bibliographie acadienne. Nous voudrions signaler l'abbé Fernand Ouellet avec *Un Acadien Errant*; l'agronome Gustave Gaudet avec biographies de la paroisse de Memramcook; le docteur Ulysse Bourgeois avec ses articles historiques de la région de Tracadie. Le Père Anselme, capucin, s'est montré grand enthousiaste du folklore par la publication de *Chansons d'Acadie* préparée avec la collaboration du Père Daniel. Le Père Anselme nous promet dans un avenir rapproché son histoire de Chéticamp que nous attendons avec intérêt. Son travail sera sans aucun doute le plus fouillé et le plus documenté sur les Acadiens du Cap-Breton (ancienne Isle-Royale). M. Guy Michaud d'Edmundston s'avère écrivain intéressant avec ses contes et récits.

Quatre noms bien connus dans la province de Québec se lient intimement à la littérature de notre région : deux Acadiens, le révérend Antoine Bernard, c.s.v. et M. Bona Arsenault de la Gaspésie. Mgr Félix-Antoine Savard est devenu Acadien, si tel honneur il veut bien nous permettre, il passe ses étés chez nous et nous consacre son dernier volume : *Le Barachois*. Robert Rumilly nous donne ses deux volumes *Histoires d'Acadie*.

Le Frère Bernard est sans contredit l'historien reconnu de l'Acadie. Ses traités d'histoire forment la base des cours dans toutes nos maisons d'éducation : universités, collèges, couvents, écoles. *l'Acadie Vivante*, *l'Histoire de la Survivance Acadienne*, le *Drame Acadien*, la *Renaissance Acadienne* se trouvent sur les rayons de bibliothèques de nos institutions.

Non satisfait de cette richesse historique du passé, le Frère Bernard continue à écrire, cette fois il nous pré-

sente *Les Hospitalières de Saint-Joseph, Leur oeuvre en Acadie*. (1958). Mgr Camille LeBlanc, évêque de Bathurst, écrit : "L'Oeuvre des religieuses Hospitalières de Saint-Joseph mérite d'être mieux connue du public. La puissance du rayonnement de ce volume et son influence heureuse atteindra tout le peuple canadien."

Le Frère Bernard, avec sa plume d'écrivain prolifique, trace en un volume de trois cents pages le laborieux développement de la communauté et, en une seconde partie, l'épanouissement moderne. Dans l'oeuvre bienfaisante des Hospitalières au Madawaska comme dans Restigouche, en Gloucester comme dans la région de Chatham, l'auteur fait ressortir quatre grandes personnalités : Mère Maillet Mère Pagé, Mère LaDauversière et la Mère Audet... femmes dépareillées qui pourraient bien inspirer toute la jeunesse d'aujourd'hui.

Dans *L'Acadie des Ancêtres* (1955), M. Bona Arsenault trace toute la généalogie des premières familles acadiennes. C'est l'auteur lui-même qui nous dit que ceux qui ont le goût des recherches historiques trouveront aux Archives d'Ottawa et à la Bibliothèque du Parlement d'incalculables sources d'information, touchant les hommes et les événements des siècles passés... suggestions qui pourrait être suivie avec succès. Après les récits détaillés de la déportation l'auteur termine avec : *Deux siècles ont passé*. Brièvement, il esquisse la renaissance d'aujourd'hui — chapitre qui servirait de base pour une étude plus élaborée. La bibliographie attire l'attention sur les ouvrages le plus connus dans le domaine des recherches.

Le Barachois de Mgr Félix-Antoine Savard est un ouvrage attendu avec impatience. Il nous permet de reprendre contact avec celui dont M. Jacques Hérissey a écrit dans LA CROIX : "Il est l'un des plus brillants écri-

vains actuels de la langue française de son pays." C'est en Acadie, au courant de la nature et des humbles, que l'auteur a trouvé la plupart des matériaux qui font la substance du *Barachois*. Ce livre se compare à *l'Abatis*. Il se compose de récits aux titres évocateurs : les tourbeux, les charpentiers de Caraquet, la bénédiction des barques, Pêcheurs de coques, etc. Sous la plume de Monseigneur Savard, ces titres suffisent pour donner une idée de la richesse et de la variété des tableaux de nature et des types humains rassemblés dans ces pages.

Enracinement dans le réel et le quotidien, transformation des hommes et des choses par la puissance de la poésie, sympathie à l'égard des petites gens, telles sont les caractéristiques de cette oeuvre saine et savoureuse qui, pour ne renoncer à rien de ce que lui inspire notre pays, sait quand même atteindre à l'universel.

Nous n'avons ni l'honneur ni le privilège de connaître monsieur Robert Rumilly. Toutefois nous ne voudrions passer sous silence un auteur dont la publication acadienne sut susciter tant d'intérêt à l'occasion du bicentenaire. L'Université Saint-Joseph, toujours désireuse de reconnaître les personnalités sympathiques à la cause française a judicieusement accordé à ce distingué historien un doctorat honorifique.

Pour terminer, qu'il nous soit permis de citer un auteur anglo-saxon du Nouveau-Brunswick bien sensible aux questions acadiennes. Le docteur George Frederick Clarke, domicilié à Woodstock, a consacré trois volumes à l'histoire du pays : *The Expulsion of the Acadians*, *Return to Acadia*, *Too Small a World*.

Le docteur Clark est à la fois romancier et historien; dans le domaine de la littérature anglaise il se compare à Charles Roberts, Bliss Carman et Theodore Roberts;

son travail historique le place dans les rangs de James Hannay et du docteur J. Clarence Webster. Sa sympathie et son intérêt pour l'élément acadien lui ont valu trois volumes de tout premier ordre lesquels lui méritèrent le grand prix littéraire du Canada. L'auteur se distingue également dans le folklore indien et possède une des rares collections de silex malécites. Il y a quelques années, une importante revue canadienne publiait un article assez élogieux sur le petit peuple acadien. Cet article souleva certaines protestations et le docteur Clark se fit alors le défenseur des nôtres; l'auteur accepte la version de l'histoire de la dispersion qui veut que Londres n'était pas au courant de ce projet, dont toute la responsabilité retombe sur les chefs militaires de la Nouvelle-Écosse. C'est la version que l'on retrouve habituellement chez les historiens de langue anglaise, alors que la plupart des historiens de langue française soutiennent que la dispersion avait bel et bien été commandée par Londres.

Le docteur Clarke nous donne des livres intéressants qui font revivre mieux que les pages d'histoires la pénible situation des Acadiens au Nouveau-Brunswick durant les années qui suivirent 1755. Son traitement sympathique d'une question que bien des auteurs de langue anglaise touchent avec les plus grandes précautions mériterait d'être signalé.

Cette ébauche de travail n'avait qu'un seul but : faire ressortir les noms de quelques auteurs tout particulièrement vouées au soi-disant problème littéraire acadien. Peut-on oser espérer que l'avenir réserve un rayonnement aux écrivains français du Nouveau-Brunswick ?

(Collège Pédagogique, Frédéricton, Nouveau-Brunswick)

LES ACADIENS DES ÎLES DE LA MADELEINE

par Adé Hubert, s. j. m.

I — Le pays

Perdues au milieu du golfe Saint-Laurent, isolées du continent durant plus de trois mois chaque année par les banquises qui envahissent le golfe pendant l'hiver, les Îles de la Madeleine ont été longtemps un pays inconnu des gens de la "grand-terre". Parfois un voyageur s'y rendait par affaire ou beaucoup plus rarement par curiosité, et dès lors il ne cessait de vanter la beauté et le pittoresque unique de ces îles. C'est à ces voyageurs que nous devons les premières chroniques qui ont attiré l'attention des étrangers sur ce petit pays. Les conditions ont bien changé maintenant : chaque jour, deux ou trois avions font la navette entre les Îles, Charlottetown et Moncton, mettant cette dernière ville à 65 minutes de l'aéroport madelinot. Quelques heures de voyage encore et l'on est à Montréal ou à Québec, ou, dans l'autre sens à Halifax. Mais les Îles n'en sont guère plus connues, et l'image que les gens se font d'elles est tellement fausse qu'il est difficile de la déraciner.

Formé d'une douzaine d'îles, l'archipel des Îles de la Madeleine émerge d'un vaste plateau sous-marin qui devait jadis former une terre continue depuis la Gaspésie jusqu'au Cap-Breton. Ses falaises de grès rouge, striées par endroit de veines de gypse, l'apparentent à la fois au Cap-Breton et à l'Île du Prince-Édouard, mais sa phy-

sionomie est différente. Très accidentées, les Îles sont chacune traversées de chaînes de mamelons de quatre à cinq cents pieds de hauteur que l'on appelle au Havre-Aubert des "demoiselles", et elles sont reliées entre elles par des dunes qui embrassent entre leurs deux longs bras de sable blond des lagunes peu profondes : le Havre-aux-Basques, la Baie-d'en-Dedans, la baie du Cap-de-l'Est.

Découpées en contours fantaisistes et réunies en forme d'hameçon, ces Îles sont entourées de plages admirables, les plus belles du Canada, et la variété des paysages qu'elles offrent au voyageur est un régal pour l'oeil. Vous ne pouvez parcourir un demi-mille sans que la scène évolue. Le bleu profond de la mer, le vert intense des collines, le sable blond des dunes qui, même par temps sombre, semblent toujours baignées de soleil, forment une symphonie de couleurs que l'on trouve rarement groupées dans un espace aussi restreint.

II — Un mot d'histoire

Après les bancs de Terre-Neuve, ces Îles ont été la principale attraction des Européens vers l'Amérique du Nord à la fin du XVIème siècle. Lors de son premier voyage en 1534, Jacques Cartier avait trouvé d'immenses troupeaux de morses qui s'ébattaient dans les environs et venaient se chauffer au soleil sur les échoueries. Cette nouvelle mit en branle les chasseurs basques et bretons qui ne tardèrent pas à venir charger leurs bateaux de l'huile et du cuir de ces bêtes. Il y aurait une étude extrêmement intéressante à faire sur la course à l'huile dans le golfe Saint-Laurent à cette époque. Durant ce temps, les Anglais devaient acheter leur huile de l'Espagne avec laquelle ils étaient continuellement en guerre. Stimulés par

le chroniqueur Hakluyt, les navigateurs anglais arrivèrent bientôt aux îles Ramées, comme on les appelait alors, pour cueillir leur part de richesse. Selon leur habitude, ils voulurent s'arroger le droit de tout contrôler et la bataille ne tarda pas à éclater. Ce fut la première escarmouche entre les Français et les Anglais en Amérique et elle eut lieu les 19 et 20 juin 1597.

Poste de pêche transitoire durant près de deux siècles, les Îles devaient attendre la dispersion des Acadiens pour recevoir une population stable. En 1763 nous trouvons une vingtaine d'Acadiens employés au Havre-Aubert à faire la pêche pour le compte d'un certain Gridley de Boston. Mais c'est la Révolution française qui devait fournir le plus fort contingent à la population des Îles. Quand certaines têtes chaudes voulurent appliquer à Saint-Pierre et Miquelon les lois anti-religieuses de la Constituante, l'abbé Jean-Baptiste Allain avec les Acadiens réfugiés dans ces îles et quelques familles françaises, (dont son neveu, Jean-François-Barthélémy Hubert, âgé de 16 ans, qui l'avait rejoint après le massacre de sa famille) s'embarquèrent pour les Îles de la Madeleine. C'est la souche du plus grand nombre des familles actuelles. Il s'y est ajouté par la suite un certain nombre de familles canadiennes-françaises comme les Lafrance et les Painchaud, ainsi que des familles françaises et irlandaises assimilées. Mais quelle que soit leur origine, ces familles, à cause des nombreuses alliances contractées avec la population acadienne originale, se disent toutes acadiennes et l'on peut affirmer que c'est aux Îles de la Madeleine que le type acadien s'est le mieux conservé, car leur situation géographique a soustrait la population aux influences étrangères qui ont marqué la plupart des autres groupes.

III — Population et administration

La population totale des Îles de la Madeleine était en 1959 de 11,924 habitants répartis sur les îles du Havre-Aubert, de l'Étang-du-Nord, du Havre-aux-Maisons, de Pointe-aux-Loups, de Grosse-Île, du Cap-de-l'Est, de la Grande-Entrée et de l'Île d'Entrée. L'Île Brion, ainsi nommée par Cartier lui-même, n'est habitée que par les gardiens du phare et par quelques pêcheurs durant l'été. Le Rocher-aux-Oiseaux et son frère jumeau, une merveille touristique en plein golfe, ne porte que son phare, la maison du gardien et les centaines de milliers d'oiseaux de mer qui en font leur habitat durant la belle saison.

De ces 11,924 habitants, environ 700 sont de langue anglaise et de religion protestante. Ils sont fixés surtout à l'Île d'Entrée à la Grosse-Île et au Cap-de-l'Est où ils sont les seuls occupants. Quelques vieilles familles demeurent encore au Cap-aux-Meules. Tout le reste de la population est française et catholique et forme sept paroisses : La Vernière, Havre-Aubert, Havre-aux-Maisons, Le Bassin, Grande-Entrée, Notre-Dame-de-Fatima, Barachois et le Cap-aux-Meules. Ils possèdent une école normale au Havre-aux-Maisons, dirigée par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, un collège de garçons à la Vernière, une école technique au Cap-aux-Meules, (en voie d'agrandissement si les élections ne lui ont pas coupé les ailes) et 103 classes dans les écoles élémentaires et primaires supérieures pour une population scolaire de 2,900 élèves. Comme ils sont rattachés à la Province de Québec, les "gens des Îles" n'ont jamais eu à souffrir de l'hostilité des autorités civiles contre leur langue et leurs traditions : seulement, jusqu'en 1936, de l'indifférence et de l'oubli du gouvernement provincial. Depuis vingt

ans les Îles n'ont cessé de progresser dans tous les domaines.

Au point de vue religieux, les Îles ont été longtemps rattachées au diocèse de Charlottetown. Les évêques de l'Île du Prince-Édouard ne se sont jamais beaucoup préoccupés du recrutement du clergé dans les milieux acadiens et la plupart des prêtres acadiens du diocèse devaient être envoyés aux Îles de la Madeleine. Beau prétexte pour placer des curés anglophones dans les paroisses françaises de l'Île du Prince-Édouard. Ce furent donc pendant longtemps presque exclusivement des prêtres de l'Île du Prince-Édouard qui desservirent les Îles. Ils l'ont fait avec dévouement et compétence, mais le recrutement sacerdotal n'a pas été plus poussé que dans la province insulaire et leur présence aux Îles privait leurs compatriotes de pasteurs dont ils avaient un urgent besoin. Ce chevauchement sur deux provinces amenait de plus des complications au point de vue civil, et c'est la raison qui a fait rattacher les Îles en 1946 au diocèse de Gaspé. La situation a changé depuis, et le recrutement local du clergé tend à prendre le cours normal qu'il aurait dû toujours avoir dans une population aussi catholique.

IV — Vie économique

La vie économique des Îles est toute fondée sur la pêche, la seule industrie de base. La pêche est très variée depuis le hareng et le homard au printemps, jusqu'à la plie, la morue, le maquereau et le flétan durant l'été et l'automne. La chasse au loup-marin, très profitable quand le vent pousse les banquises vers les Îles au printemps, est tout à fait aléatoire, dépendant des vents et des courants pendant une période de quelques semaines. La pêche côtière se pratique encore forcément pour le hareng, le homard et le maquereau, et un peu aussi pour la plie et

la morue. Mais pour ces deux dernières pêche elle cède de plus en plus la place au chalutier, car la quantité de poisson requise pour accumuler un revenu proportionné aux dépenses de la vie contemporaine peut difficilement se capturer avec l'outillage d'il y a cinquante ans.

La vie du pêcheur est une vie dure. Mais le terrien qui ne voit la mer que de loin et avec un peu de frayeur, ne se rend pas compte de l'attrait qu'elle exerce sur ceux qui se livrent à la pêche avec succès. Il suffit de voir arriver d'une expédition sur les bancs du nord les chalutiers chargés de morue, d'être témoin de la joie débordante des équipages et de la fierté avec laquelle ils racontent leurs exploits pour se rendre compte que, bien plus que celle des champs, la moisson de la mer fait oublier les fatigues qu'elle a causées. Contrairement à l'ouvrier, obligé de se rendre chaque matin à l'usine avec sa boîte à "lunch", le pêcheur n'a de maître que les vents et les marées et il n'a pas de compte à leur rendre. Maître après Dieu à son bord, il jouit d'une autonomie et d'une liberté d'initiative qu'il ne trouverait dans aucun autre métier. Ceux qui sont obligés de s'en aller travailler dans les villes n'oublient jamais la mer. Ils en gardent toute leur vie la nostalgie et toute leur ambition est de faire des économies pour être à même de venir passer une quinzaine de jours aux Îles et d'aller taquiner la morue ou le maquereau sur les fonds du voisinage.

Les chalutiers sont très bien équipés, munis de sondeurs ultra-sons, de radio-téléphones et de tout l'outillage moderne de navigation. À travers les cinquante ou cent milles qui les séparent parfois, les pêcheurs communiquent constamment entre eux pour se renseigner sur la richesse des divers fonds de pêche, et ces conversations sont suivies avec le plus grand intérêt par tous leurs parents des Îles,

sur des postes-récepteurs à ondes courtes. Le poisson pris et vidé sur place est conservé dans la glace et livré à l'une ou l'autre des quatre industries de transformation qui se chargent de toutes les opérations subséquentes. À leur tour, ces industries servent de gagne-pain à un bon nombre de familles.

Pendant longtemps les pêcheurs des Îles, comme ceux de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick, ont été à la merci des marchands. On peut dire à la décharge de ces derniers qu'ils couraient de gros risques et que peu d'entre eux ont réalisé de grandes fortunes. Ils ont, par contre, créé à leur époque les seuls débouchés qui permettaient aux pêcheurs d'écouler leur poisson. Il n'en reste pas moins que beaucoup d'entre eux, pour forcer le pêcheur à leur livrer son poisson, se sont ingéniés à le tenir dans les dettes en majorant sans scrupule le prix des agrès de pêche et des denrées essentielles qu'ils lui livraient. Une fois engagé envers un marchand, le pêcheur qui, le plus souvent ne tenait pas de comptes lui-même, pouvait s'attendre à lui être lié jusqu'à la mort et à ne laisser que des dettes après une vie de labeur intense.

Depuis trente ans, les caisses populaires et les coopératives ont changé complètement ce système. Tout le commerce se fait maintenant argent comptant, et, en majeure partie, par l'entremise des magasins coopératifs dont l'importance, l'organisation et la prospérité font la surprise et l'admiration des visiteurs. L'an dernier, celui du Havre-aux-Maisons, une paroisse de 1,900 âmes, a distribué \$10,000 en ristourne à ses clients.

Les coopératives de production se sont surtout jusqu'ici occupées de la mise en conserve du homard et du hareng. L'une d'elle vient de se lancer dans la manutention de la morue et il faut espérer qu'elle aura du succès. Mais

ce commerce est déjà tellement accaparé par les grosses compagnies américaines qui jouissent dans leur pays de faveurs particulières pour l'importation, qu'il est difficile pour une modeste entreprise de faire concurrence au point de causer une hausse des prix comme cela s'est fait pour le homard, qui, dès la première année des coopératives, a vu son prix doubler.

Les gens des Îles ont cependant créé une forme de coopérative unique en son genre, une coopérative de transport maritime : la C.T.M.A. Le "A" signifie "aérien" car les fondateurs espéraient bien pouvoir un jour se lancer dans l'aviation. Comme ce dernier service était assuré à la satisfaction de tous par la *Maritime Central Airways* qui, pendant l'été, fait jusqu'à trois voyages par jour aux Îles, la C.T.M.A. s'est appliquée à perfectionner son service de transport maritime. Elle a possédé jusqu'à cinq petit caboteurs, mais elle n'en garde plus que trois de plus gros tonnage, ce qui est à la fois plus pratique et plus économique. La dernière acquisition, le "Brion", acheté comptant en Angleterre, est le plus beau caboteur du fleuve Saint-Laurent. Il rend service en même temps à l'Île du Prince-Édouard dont il transporte les produits agricoles à Sept-Îles en montant à Québec et à Montréal prendre sa cargaison pour les Îles. Cette coopérative a reçu un modeste subside du gouvernement provincial, mais rien du gouvernement fédéral parce que la compagnie *Clarke Steamship* occupe déjà le terrain et draine des coffres du ministère du transport plusieurs centaines de milliers de dollars en subsides pour le service des Îles. Or cette compagnie ne fait guère que du tourisme avec son *North Gaspé*, et elle a sur la ligne de Pictou et de Charlottetown un vieux sabot qui ne répond plus du tout aux exigences du transport moderne. Il faut maintenant

un transbordeur capable de faire un voyage aller et retour chaque jour du point le plus rapproché du continent, pour que les voyageurs puissent traverser en auto comme cela se fait partout.

Ce développement des coopératives n'a pu réussir que grâce aux caisses populaires qui ont mis à la disposition des organisateurs les fonds essentiels dont ils avaient besoin. J'ai sous les yeux le rapport de trois caisses populaires, publié le 30 septembre 1959. La caisse de Lavernière accusait un actif de \$507,098.50 avec une augmentation de \$31,063.70 au cours de l'année écoulée. Celle du Havre-aux-Maisons avait un actif de \$270,953.69 et une augmentation de \$28,000 dollars. Celle de Fatima accuse un montant total de \$146.55 et une augmentation de \$47,475.47. C'est donc une somme de \$924,478.74 pour trois classes seulement. Si l'on ajoute des dépôts en caisse du Havre-Aubert, au Bassin et à la Grande-Entrée, le total doit dépasser de beaucoup le million. C'est un beau progrès quand on considère la pénurie complète de capital qui était jadis la situation normale. Et cet argent n'est pas oisif puisque c'est grâce à lui que toute l'économie des Îles a pu se bâtir.

Est-ce à dire que tout est rose aux Îles ? Loin de là. Les dépenses sont trop fortes pour le revenu de beaucoup des habitants car le transport y rend nécessairement les denrées plus dispendieuses que sur la "grand-terre". D'autre part, l'agriculture est très négligée et l'on importe aujourd'hui des denrées que l'on n'aurait jamais eu l'idée autrefois d'aller acheter à l'extérieur. Et quand le transport se fait par avion, comme c'est le cas en hiver, il va sans dire que les prix font un bond prodigieux. Assurément il est presque impossible de faire de bons cultivateurs avec des pêcheurs, et bien des terres sont trop petites

pour une exploitation économique dans une ère de mécanisation. Mais il y a nombre de belles grandes terres qui restent en friche ou à peu près, parce qu'il n'y a pas de cultivateurs qui se contentent de cultiver la terre. Un pêcheur attaché au sol se sent esclave : il ne sent vraiment sa liberté que sur l'eau. Peut-être la solution serait-elle d'importer quelques vrais cultivateurs qui auraient une sainte horreur de la mer et qui consacraient toutes leurs énergies à la production des denrées essentielles aux Îles. Car la terre y est fertile et ne demande que du travail pour produire.

V — Les "gens des Îles"

J'ai parlé jusqu'ici des luttes, des travaux et des problèmes de la population des Îles de la Madeleine. Je voudrais dire au moins quelques mots de ces gens eux-mêmes, non seulement pour justifier le titre de cet article, mais parce que la population des Îles est intéressante à connaître aussi bien dans ses défauts que dans ses qualités, dans son langage et dans ses moeurs.

Disons tout d'abord que les habitants des Îles de la Madeleine ne s'appellent pas eux-mêmes des "Madelinots". Ce mot forgé par le Frère Marie-Victorin dans ses *Croquis Laurentiens* n'a jamais eu beaucoup de succès parmi les gens, à cause, dit-on, de sa désinence féminine que les femmes n'aiment pas. Les Madelinots ne s'appellent jamais autrement que les "gens des Îles", et il faut avouer que la simplicité de cette appellation évite bien des arguties.

Tous les Acadiens des Îles parlent français, et, sauf quelques exceptions, uniquement français. Mais leur origine et leur isolement n'a pas manqué d'influencer leur langue et de lui donner des caractères particuliers. Le vocabulaire, bien plus riche que celui des régions rurales québécoises, contient plusieurs expressions archaïques ou

dialectales qui ont été conservées dans tous les groupes acadiens et qui font ainsi partie de l'héritage commun importé de France. D'autres termes de bonne vieille souche française n'ont été conservés que dans certaines régions des Îles, comme le mot *aiguail* pour rosée qui se dit encore couramment au Havre-Aubert comme à Chéticamp, Cap-Breton. Mot d'ailleurs d'étymologie latine et autrement évocateur que son terme synonyme. Enfin certains mots semblent avoir été créés sur place, ou du moins sont peu usités ailleurs : le *banc* pour la glace à l'intérieur d'une baie, le *débarris* pour la lisière de quelques centaines de pieds de glace qui reste attachée au rivage malgré les vents et les marées, du *frazil* pour la première glace mince qui se forme sur l'eau et du *foulange* pour un mélange de neige et de petits glaçons flottants sur l'eau et très difficile à traverser en bateau.

Tous ces mots et bien d'autres encore, comme une *saignée* pour un espace entre les glaces de la banquise, d'usage courant jadis chez les chasseurs de loups-marins, sont beaucoup employés aujourd'hui que cette chasse a été en partie abandonnée. Des termes comme *babeurre* et des *fayots* ne se rencontrent pas ailleurs au Canada, mais sont si français que le petit Larousse les cite encore. Les Québécois préfèrent dire du *lait de beurre* et des *bines* et se moquent des gens des Îles quand ils emploient les mots corrects ! Jusqu'à l'arrivée des moteurs marins et des autos, la langue contenait très peu d'anglicismes. Mais aujourd'hui, tout le vocabulaire français de la navigation à voile est inconnu des jeunes et les termes de mécanique anglais ont envahi le langage comme dans le reste de la Province.

La toponymie des Îles est particulièrement intéressante. Les noms que les gens ont donnés aux Îles et à d'innom-

brables lieux-dits évoquent toujours une particularité géographique ou un détail historique. Malheureusement les fonctionnaires d'Ottawa se sont appliqués à remplacer ces noms français par des appellations anglaises qui n'évoquent rien ou sont de fausses traductions. C'est ainsi que Havre-Aubert devient officiellement *Amberst*, Cap-aux-Meules *Grindstone*, le Havre-aux-Maisons *Allright* et la Pointe-aux-Loups, c'est-à-dire aux loups-marins, *Wolf Island*. Les gens des Îles ne se sont jamais souciés de ces noms baroques jusqu'à ces derniers temps où l'on a eu la sottise de les faire entrer dans l'annuaire du téléphone ce qui a suscité de vives protestations. Tous les autres noms, et ils sont innombrables, portent leur marque d'originalité : La Grave, La Vernière, l'Étang-du-Nord, l'Anse-à-la-Cabane, l'Île-d'entrée, la Cormorandière, les Demoiselles et une multitude d'autres, car il n'y a pas une anse, pas une colline, pas un îlot ou un bout de dune qui ne porte pas son nom particulier. Un des coins curieux n'est-il pas la *Sicopotte*, sentier tracé jadis par les morses entre deux baies et francisé de *sea-cow path*. Une assimilation française parfaite dans le genre de redingotte.

Certaines particularités de la prononciation sont les mêmes que nous trouvons chez tous les groupes acadiens, en particulier l'exagération des voyelles fermées. Alors que les gens de Québec disent *moué*, les gens des Îles prononcent, comme leurs autres cousins acadiens, *mouâ*. Mais on constate des différences frappantes entre les diverses Îles, et même entre les "cantons" d'une même Île. La lettre "r" nous offre la plus grosse somme de variétés. Roulée au Havre-Aubert elle est prononcée à la La Vernière avec un grasseyement presque parisien tandis qu'à l'Étang-du-Nord elle prend une aspiration qui l'apparente à un *rho* grec. Au Cap-aux-Meules, elle sort du fond de la

gorge avec un effort et aux Havre-aux-Maisons elle est privée de toute vibration au point qu'en dépit de l'histoire, certains ont voulu voir là une influence des *Incroyables* et des *Merveilleuses* du Directoire.

Ces différences de langage qui frappent même les étrangers, proviennent du fait que les gens des Îles n'ont pas été seulement isolés sur leur archipel, mais jusqu'à l'avènement de l'automobile, ils l'ont été dans leurs propres "cantons." Sauf en hiver pour les grandes réunions de famille que l'on pouvait se permettre à cause des longs loisirs de la maison, les gens se visitaient assez peu d'une région à l'autre des Îles, et c'est ce qui explique qu'un défaut ou une particularité propre à une ou plusieurs familles aient pu se propager à tout un canton, d'autant plus que le nombre des familles originaires est très restreint et que l'immigration a toujours été assez limitée pour ne pas influencer le milieu.

VI — Caractère des gens des Îles

La première caractéristique des gens des Îles c'est qu'ils sont des insulaires. Cela semble une vérité de La Palice, mais il n'y a qu'à étudier l'histoire de l'Angleterre pour voir comment une île crée un type particulier d'individus. On raconte qu'au cours d'une élection un orateur venu de Québec commençait son discours en disant : "Vous qui êtes ici un groupe d'insulaires..." lorsqu'il fut interrompu par un vieux bonhomme qui lui criait avec violence : "On n'est pas plus insulaires que toi !" N'empêche que les gens des Îles ont subi l'influence de leur milieu aussi bien que de leur histoire et qu'on ne peut bien les comprendre sans tenir compte de ces deux facteurs.

Pour un insulaire, le monde se divise en deux : son île et le reste de la terre. Ainsi, pour les Anglais, tout

le reste de l'Europe est le continent, et ils sont toujours en garde contre les moeurs ou l'influence *continentale*. Tout ce qui n'est pas britannique est *foreign*, ce qui implique toujours une nuance de mépris ou d'hostilité. Pour les gens des Îles de la Madeleine, sortir des Îles c'est aller sur la *grand-terre*, et ceux qui y habitent sont des *étrangers*. Ce terme a un sens tout particulier qui l'apparente un peu à *foreign*. C'est ainsi qu'un fils de Madelinot né et élevé à Arvida ou à Montréal n'est pas un étranger : c'est un garçon des Îles qui reste *en-dehors*. Mais le fils d'un étranger né et élevé aux Îles de la Madeleine reste toujours un étranger et ses enfants le seront probablement aussi. Cela ne comporte pas cependant de caractère d'hostilité et n'empêchera pas les mariages entre les nouveaux venus et les insulaires. Mais il restera toujours une différence, et elle durera tant que la famille ne se sera point étendue au point d'avoir les ramifications normales de toute vieille famille.

Cette attitude si facilement compréhensible a fait croire à certains visiteurs que les gens des Îles étaient fermés et un peu hostiles. Au contraire, il y a peu de population aussi ouverte, aussi gaie, aussi hospitalière. Mais pour atteindre les gens il faut bien se garder de les traiter de haut. Si vous gagnez leur confiance et entrez dans leur intimité, vous n'aurez pas de meilleurs amis ni de gens plus dévoués. Mais n'allez pas dire du mal des Îles ! Eux peuvent se permettre de le faire et ils ne s'en privent pas, mais jamais ils ne pardonneraient à un étranger. Car ils sont très attachés à leur petit pays et ils n'ont pas de plus grande joie que d'y revenir lorsqu'ils ont été forcés de le quitter, ce que des centaines font chaque été.

Ils ne manquent cependant pas de défauts, et ce sont à peu près les mêmes que l'on rencontre dans tous les

groupes acadiens. Ils sont individualistes et entêtés, à la fois orgueilleux et timides et passablement rancuniers. Ces défauts trouvent un terrain idéal pour se manifester dans les querelles politiques des années d'élections. Mais ce sont des crises passagères, heureusement, et ces rivalités disparaissent spontanément devant le malheur ou les dangers de la mer.

VII — Regards vers l'avenir

L'avenir de cette population si attachante dépend de l'avenir de la pêche. Le perfectionnement du matériel de pêche et la quantité de plus en plus grande de poisson que l'on capture dans le golfe chaque année vont-ils finir par ruiner cette industrie comme certains le craignent ? Il est difficile de le dire car les secrets sont encore nombreux. Quoi qu'il en soit, la population continue de croître rapidement, malgré l'émigration constante qui depuis un siècle a semé sur la *grand-terre* au moins cinq fois plus de Madelinots qu'il y en a sur l'archipel.

Cette population a maintenant ses chefs, son organisation économique et religieuse, et elle jouit d'une prospérité remarquable. La propreté des maisons de toutes couleurs semées comme au caprice du hasard au versant des collines, les installations confortables que l'on trouve à l'intérieur surtout depuis l'organisation de la coopérative d'électricité, le grand nombre d'automobiles à l'usage de la population, tout cela surprend le voyageur qui, se fiant à des chroniques anciennes ou à des films en mal de pittoresque à tout prix, croyait trouver des îlots dénudés où une population de "pauvres pêcheurs" vivait dans la plus sombre misère. Si l'on organisait un transport adéquat pour les automobiles, ces Îles seraient un vrai paradis pour ceux qui veulent se reposer dans la vraie nature.

Les publications acadiennes

par Emery LeBlanc

On dit qu'un peuple heureux n'a pas d'histoire. On pourrait ajouter qu'un peuple qui doit lutter n'a pas le temps de faire de la littérature. C'est le cas pour les Acadiens, qui jusqu'ici ont dû consacrer toutes leurs énergies à se maintenir.

Si on faisait un relevé de tous les volumes publiés par des Acadiens, on trouverait environ 400 titres, dont une trentaine parus avant 1900. C'est dire que la publication chez les Acadiens est un événement récent.

Pendant longtemps, tous ces titres se rapportaient à l'histoire. Non pas de grandes études historiques, mais la petite histoire, les monographies paroissiales, les biographies.

C'est à peine si on trouve cinq ou six volumes de poésie, dont deux par Mgr Moïse Lanteigne et deux par feu Napoléon Landry, et quelques romans, dont deux par feu le sénateur Antoine Léger.

Mais de nos jours, ces genres émergent, ce qui pourrait nous permettre de dire qu'une littérature acadienne va naître. Mais jusqu'ici, elle est surtout faite de promesses.

Nous avons 400 titres, et nous avons presque autant d'auteurs. En effet, nous avons peu d'Acadiens qui aient publié plusieurs volumes. Chez ceux que nous avons, quelques noms méritent une mention particulière : Pascal Poirier, Philias Bourgeois, Placide Gaudet, Eddy Boudreau, Léopold Taillon.

Pascal Poirier est le premier et le principal écrivain acadien. Nommé sénateur à 33 ans, il a consacré toute sa vie au travail intellectuel. Il nous a laissé une douzaine

de volumes, la plupart se rapportant à l'histoire. Il a aussi publié une étude du "Parler franco-acadien et ses origines", unique en son genre, et a laissé en manuscrit un lexique du vocabulaire acadien qui pourra bien faire un volume de cinq ou six cents pages si jamais on se décidait de le publier. Il est, encore aujourd'hui, le principal écrivain acadien.

Le Père Philias Bourgeois a consacré la majeure partie de sa vie à l'enseignement, surtout à l'Université St-Joseph. Il a publié plusieurs volumes se rapportant à l'histoire : une biographie du Père Lafrance, une histoire du Canada, qui a été utilisée dans les écoles du Nouveau-Brunswick pendant de nombreuses années, une histoire du Nouveau-Brunswick, et d'autres.

Placide Gaudet n'a pas publié de nombreux volumes : deux ou trois, et environ 150 articles dans les journaux et revues. Mais c'était l'homme le mieux documenté sur l'histoire acadienne. Toute sa vie, il a recueilli des dates et des faits. Et ces notes sont aujourd'hui d'un précieux secours pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire acadienne.

Ces trois écrivains sont morts et ont surtout produit au début du siècle. Plus près de nous, nous avons Eddy Boudreau, dont l'histoire est vraiment extraordinaire. Il est né à Petit-Rocher et ses parents sont morts alors qu'il était encore tout jeune. Par la suite, ses parents adoptifs sont morts à leur tour, et il fut atteint d'une maladie qui le laissa tout perclus. Il trouva refuge dans une hospice pour vieillards, à Québec, et c'est là qu'il décida de devenir écrivain. Il n'avait pas la formation académique pour le faire, ni les capacités physiques, puisque le seul fait de taper une phrase à la machine lui demandait un effort considérable. Mais il voulait.

Ses premiers textes furent publiés dans les journaux, surtout L'ÉVANGÉLINE, puis la radio en accepta. Quand il est mort, il y a quelques années, dans la trentaine, il avait publié deux volumes de poèmes en vers et en prose, et achevait le manuscrit d'un troisième.

Le Frère Léopold Taillon, c.s.c., n'est pas né en Acadie, mais il y enseigne depuis une quarantaine d'années. Il a une quinzaine de titres à son crédit, surtout des travaux pédagogiques. Depuis quelques années, il s'intéresse beaucoup au problème du bilinguisme, problème de grande actualité chez les Acadiens, et a publié des volumes solidement documentés sur la question.

Évidemment, c'est là une liste bien incomplète. Il faudrait peut-être mentionner le Frère Antoine Bernard, c.s.v., Acadien de la Gaspésie, qui a passé toute sa vie dans le Québec, mais dont la plupart des volumes sont acadiens par leur sujet ou leur inspiration. Mais il est déjà connu et apprécié dans le Québec.

À côté du livre, il y a les journaux et les revues. Ici encore, nous trouvons une pauvreté relative.

Le premier journal acadien a été fondé par un jeune homme venu de Montréal, Israël Landry. Il était d'abord venu sur l'Île du Prince-Édouard pour y enseigner. En 1867, il fonda le Moniteur Acadien à Shédiac.

1867, c'était l'année de la confédération, à été candidat dans le comté de Westmorland, aux premières élections fédérales. Il a été défait et depuis cette date, il n'y a jamais eu de candidat français dans ce comté, qui reste de majorité anglaise. Landry a non seulement été défait, mais il a perdu son journal, qui est passé à Norbert Lusier. Trois ans plus tard, le journal est passé à Ferdinand Robidoux, qui en a continué la publication, avec ses fils, pendant près de cinquante ans. Ce journal a non seulement

été le premier en Acadie : il a joué un rôle important dans la renaissance acadienne qui a marqué le dernier quart du dix-neuvième siècle.

En 1855, un deuxième journal acadien était fondé : Le Courrier des Provinces Maritimes, à Bathurst. Ce ne fut pas l'oeuvre d'un homme, mais d'une équipe, où nous trouvons Pierre Veniot, qui allait devenir par la suite premier ministre du Nouveau-Brunswick, puis ministre des postes à Ottawa, où il nous a donné les timbres bilingues. Et aussi Valentin Landry, le principal journaliste acadien.

En 1887, un troisième journal acadien, L'ÉVANGÉLINE, est fondé à Digby, en Nouvelle-Écosse, par Valentin Landry. L'année suivante, il transporte son journal à Weymouth, où il demeure jusqu'en 1905, alors qu'il vient s'installer à Moncton. En 1910, il cède le journal à une société, l'Évangéline Limitée, qui en continue la publication jusqu'en 1944, alors qu'il est acheté par l'imprimerie Acadienne Limitée, qui va en faire un quotidien. Comme quotidien, il a fêté son onzième anniversaire le 12 septembre dernier. Il a connu des difficultés et en connaît encore, mais il est devenu une partie essentielle de la vie acadienne, et a pu rendre des services considérables.

En 1890, un deuxième journal acadien est fondé à Weymouth, pour faire la lutte à L'ÉVANGÉLINE : L'Acadie, qui n'a duré que quelques années.

En 1893, c'est le tour de l'Île du Prince-Édouard d'obtenir son journal : L'impartial, fondé à Tignish, par la famille Buote.

En 1906, un autre journal acadien, la Justice, est fondé à Newcastle. Dans l'équipe, nous remarquons Domitien Robichaud, qui allait devenir directeur des services de traduction du gouvernement fédéral.

En 1915, deux fondations : le Madawaska, à Edmundston, et l'Acadien à Moncton. Ce dernier n'a pas duré, mais Le Madawaska est aujourd'hui un des principaux hebdomadaires du Nouveau-Brunswick.

En 1929, un autre journal à Moncton : La Nation. C'était un journal politique, qui ne s'est pas maintenu.

Enfin, en 1937, deux fondations : Le Petit Courrier, à Pubnico-ouest en Nouvelle-Écosse, qui est encore publié aujourd'hui, et l'Ordre Social à Moncton qui s'est maintenu pendant sept ans, jusqu'à ce que l'Imprimerie Acadienne en fasse l'achat pour le fusionner à l'Évangéline en vue du quotidien.

Dix journaux, dont trois seulement ont survécu : L'Évangéline, le Madawaska et le Petit Courrier.

Dans le domaine des revues, c'est encore plus pauvre : une seule revue, "Le fermier acadien et ses voisins", fondée il y a une trentaine d'années et maintenant publiée par L'imprimerie Acadienne.

Et c'est à peu près tout. Une revue à faible tirage, un quotidien et deux hebdomadaires, quelques centaines de titres, la plupart des produits par des auteurs d'occasion, souvent avec talent, mais qui n'ont ni le temps ni le désir de se consacrer à la littérature.

Mais au moins, c'est un commencement, et de tous côtés, aujourd'hui, surgissent des jeunes dont le talent est évident, et qui vont peut-être s'affirmer. (*L'Évangéline, Casier Postal 430, Moncton, Nouveau-Brunswick.*)

L'enseignement primaire du français au Nouveau-Brunswick

par Alexandre Savoie

CONSTATATIONS

Tout Canadien français qui visite le Nouveau-Brunswick ne peut s'empêcher de faire certaines constatations générales : certains Acadiens ne parlent plus le français, d'autres le parlent encore mais emploient nombre d'anglicismes et de barbarismes, un bon nombre parlent un bon français, quoiqu'il y ait une intonation particulière à certaines régions.

Si le même Canadien français a visité le Nouveau-Brunswick en 1935, soit vingt-cinq ans passés, et qu'il compare la différence du parler, il est obligé d'admettre qu'il y a eu un immense progrès.

Il va sans dire que ce progrès est dû à plusieurs facteurs très importants : nos maisons d'éducation supérieure, nos éducateurs, tant laïques que religieux, la bonne presse, la radio, etc . . . , mais c'est surtout grâce à l'enseignement primaire du français dans nos écoles, qui a subi une transformation presque incroyable.

Le retour à l'histoire est indispensable pour mieux comprendre la position des Acadiens du Nouveau-Brunswick pour ce qui est du parler français.

Trois périodes semblent se dessiner clairement : de la déportation des Acadiens à l'adoption de la Loi des écoles publiques (1755 à 1871), les conséquences de l'adoption de cette Loi à la fondation de l'Association Acadienne d'Éducation (1871-1936), et les réalisations de cette association depuis sa fondation (1936-1960).

A) De 1755 à 1871

Nous ne reviendrons pas sur les misères endurées

par les Acadiens lors de la déportation, mais n'oublions pas toutes les difficultés encourues par ceux-ci pendant de nombreuses années. Ils ne sont pas aussitôt installés à un endroit nouveau qu'il le leur faut quitter en vitesse, parce que l'ennemi est là qui les pourchasse sans relâche. Ils ont aussi à faire face aux difficultés de défricher continuellement de nouvelles terres.

Pendant cette période, soit de 1755 à 1815, quelle instruction reçoivent les enfants ? "Et pourtant", écrit le Père LeGresley, "on a la surprise de découvrir, même dans ces temps si durs, des curés ou des pédagogues qui, un peu partout, se dévouent pour entretenir la flamme des études françaises. Qui nous montrera, à la tombée de la nuit, la mère ou le père, harassé des fatigues du jour, enseignant la lecture ou l'écriture à leurs enfants, blottis près de la grande cheminée où flambe un tronc d'arbre de la forêt voisine ? Ces dévouements héroïques, peu de documents nous les transmettent; pourtant ces pédagogues, dont on ne sait presque rien, n'ont pas manqué. Sans eux, il serait impossible d'expliquer comment plusieurs Acadiens, trop jeunes au moment de l'expulsion pour avoir suivi les cours dans les écoles de l'Acadie française, savent lire et écrire;..." ("L'enseignement du français en Acadie", p. 107).

N'eût été du prêtre catholique et de quelques laïques imbibés d'un esprit de foi vive et d'une espérance invincible, le peuple acadien eût irrémédiablement disparu de la surface de la terre. Et c'est avec justesse que le Frère Bernard a écrit : "C'est l'Église catholique, c'est le prêtre qui a sauvé l'Acadie après 1755" ("Histoire de l'Acadie", p. 75).

À la suite des trois visites pastorales de Mgr Plessis en Acadie (1811, 1812 et 1815), le peuple acadien qui

jusque-là vivait "à petit bruit, parfois en cachette", se ressaisit et commence à fonder des villages, à construire des églises et grâce à l'influence de quelques prêtres de la province de Québec, commence à s'intéresser réellement à l'instruction de ses enfants.

En 1817, l'abbé André Lagarde, curé de Saint-Basile, transforme son vieux presbytère en école. La même année, M. le Curé Manceau dote Tracadie de trois écoles.

En 1826, les Trappistines érigent un couvent à Rogersville. Vers le même temps, Caraquet organise sa première école.

Bien avant 1850, une demoiselle Doucet dirige une école à Bathurst. À Néguaq, Othon et Louis Robichaud sont bien connus de la gent écolière. Auguste Renaud ouvre une école à Bouctouche, où "les enfants accourent". Enfin Grande-Anse reçoit périodiquement la visite d'un vieux pédagogue de Gaspé.

Il ne faudrait pas oublier les "Anciens" qui président à la touchante cérémonie de la "Messe Blanche".

Intentionnellement nous laissons de côté l'oeuvre accomplie durant cette période par les abbés Gagnon, Lafrance et Lefebvre pour la cause de l'éducation secondaire.

Si nous revenons à l'école primaire nous constaterons, à la suite d'un rapport présenté à la Législature en 1845, que la situation de ces écoles laisse à désirer. Heureusement le gouvernement corrige cette situation en passant une nouvelle loi, connue sous le nom de *Parish School Act*. "Au point de vue acadien, écrit Me Adélard Savoie, cette loi était satisfaisante. Avec l'appui du gouvernement, on a bâti des écoles qui avaient un caractère catholique et français, aussi bien dans les milieux mixtes qu'homogènes. L'enseignement catholique était donné dans les

écoles, et une version catholique de la Bible était autorisée. L'enseignement se donnait en français, et souvent on utilisait les manuels de la Province de Québec. Les catholiques recevaient pour leurs écoles une juste part. Quelques-unes de ces écoles ont figuré au budget de l'État sous l'étiquette "écoles catholiques". En 1871, nous avons 250 de ces écoles, bâties avec l'appui financier du gouvernement; elles étaient administrées par des commissaires élus par les contribuables, lesquels commissaires choisissaient les instituteurs".

En 1867, on aurait pu entrevoir une ère de prospérité, de sécurité définitive : la province n'était plus aussi isolée du Québec français; l'article 133 de la constitution canadienne proclamait le français comme la langue nationale; l'article 93 plaçait les droits scolaires des minorités sous la garde suprême des autorités fédérales. Et pourtant immédiatement après la Confédération, on s'appliqua à faire adopter au Nouveau-Brunswick le principe des écoles *publiques* ou des écoles neutres.

B) De 1871 à 1936

Fort de cet article 93, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, George King, fait voter en 1871 un projet de Loi qui créait l'école unique et neutre pour tous les citoyens. "Seule, à l'avenir, lisons-nous dans l'histoire du Frère Bernard, l'école publique *non-confessionnelle* recevra l'aide des subsides du gouvernement de Frédéricton. Dure alternative. S'ils veulent continuer de faire instruire leurs enfants en catholiques français, les Acadiens, pauvres et chargés de nombreuses familles, paieront une double taxe, s'arrangeront comme ils pourront de leur nouvelle condition de hors-la-loi qui rappelle trop facilement les mi-

sères d'un passé qu'ils croyaient à jamais éteint" (Ibid, p. 91).

"Les catholiques du N.-B., clergé en tête, protestèrent énergiquement contre la Loi scolaire de 1871, mais le gouvernement fit la sourde oreille" (P. LeGresley, Ibid, p. 150).

À la suite de l'événement de Caraquet, où le sang coula, et craignant d'autres complications le gouvernement du Nouveau-Brunswick accepta en 1874 un compromis. "Dans toutes les écoles, écrit le Père LeGresley, on permettait l'enseignement religieux en dehors des heures réglementaires de classes; le port de l'habit religieux était toléré et, par un privilège spécial, les membres des communautés religieuses, tout en restant astreints à passer leur examen pour obtenir le brevet d'enseignement, étaient dispensés du séjour réglementaire à l'école normale. Dans les écoles fréquentées par les Acadiens, l'usage de la langue française était autorisé comme langue de communication, et même l'étude du français jusqu'au sixième degré. Les Acadiens acceptèrent ce *modus vivendi* comme un pis aller. D'ailleurs les commissaires de chaque école conservaient le droit de choisir l'instituteur qui, après les heures de classe, enseignerait le catéchisme aux enfants. À peu près satisfaits du point de vue religieux, les Acadiens ont tiré tout le profit possible du nouveau système scolaire, obligatoire depuis 1871" (ibid, p. 151).

Si la loi scolaire de 1871 eut de mauvais effets chez les Acadiens, elle eut pour effets d'attirer l'attention de plusieurs Canadiens français, qui se firent les défenseurs de la cause acadienne et de susciter en Acadie des chefs, religieux et laïques, qui vont devenir les sauveurs de l'Acadie.

En 1880 la Société Saint-Jean-Baptiste lance une invitation pressante aux Acadiens d'assister à leur réunion du 24 juin. Le *Moniteur Acadien* de Shédiac, seul journal français des Provinces Maritimes, se fait le porte-parole des organisateurs de la St-Jean-Baptiste et nombreux sont les Acadiens qui s'y rendent.

Cette visite produit des résultats rapides et bienfaisants : le 20 juillet 1881, premier congrès national acadien à Memramcook : on choisit comme fête nationale le 15 août, fête de l'Assomption de Marie, et on y jette les bases de la Société Nationale des Acadiens, dite Société l'Assomption. Le 15 août 1884 deuxième réunion à Miscouche : on y adopte le drapeau acadien et l'hymne national *L'Ave Maris Stella*.

À partir de cette date les progrès dans l'éducation secondaire sont très sensibles. Dans l'espace de quelques années le Nouveau-Brunswick voit surgir quelques collèges et de nombreux couvents : le problème scolaire prend une tournure beaucoup plus intéressante pour les Acadiens. Notre Dame de l'Assomption manifeste sa toute-puissance à ses enfants en plaçant à leur tête des évêques acadiens, qui seront les animateurs et les coopérateurs puissants et estimés des plus beaux mouvements de la renaissance acadienne.

Rappelons le nom et l'oeuvre de quelques figures dominantes pendant cette période : Mgr Marcel-François RICHARD ouvre un collège classique et un couvent à Saint-Louis de Kent; Mgr Théophile Allard, avec les Pères Eudistes, fonde un collège classique à Caraquet; Mère MAILLET de St-Basile, avec le précieux et indispensable concours de Mgr Louis-Napoléon DUGAL, fonde un couvent, "une oeuvre de régénération", au dire de l'abbé Thomas Albert; à Campbellton, Mgr Arthur ME-

LANSON fonde une congrégation religieuse : les Filles de Marie-de-l'Assomption; l'influence cachée du grand éducateur que fut Mgr Patrice-Alexandre CHIASSON, évêque de Chatham, puis de Bathurst; le rôle incommensurable de nombreuses congrégations religieuses à la formation catholique et française de la jeunesse acadienne, etc...

N'eût été l'instruction française et catholique donnée dans nos collèges et nos nombreux couvents, où en serions-nous aujourd'hui de l'enseignement français dans nos écoles ? Car si nous regardons nos écoles pendant la période de 1871 à 1936, peut-on réellement dire qu'il s'y est enseigné beaucoup de français ? Il est vrai qu'en 1910 on y introduisit la lecture de Nelson, l'histoire Bourgeois et la grammaire Larivé et Fleury; qu'en 1922, quelques cours pour les écoles graduées et la grammaire Claude Augé; qu'en 1927, le troisième livre de grammaire française de Claude Augé; mais est-ce que ces quelques livres pouvaient suffire à former une mentalité française ?

Mgr P.-A. Chiasson, dans un sermon prononcé en 1937, résume admirablement la position de l'enseignement primaire du français dans nos écoles. "Si nous constatons avec bonheur que nous avons fait des progrès sensibles dans le domaine de ce que nous appelons l'éducation secondaire, nous ne pouvons en dire autant dans celui de l'instruction primaire. En y regardant de près, en effet, nous trouvons que, au point de vue catholique et français, nos petites écoles ne valent pas aujourd'hui ce qu'elles valaient il y a soixante ans et plus. Sans doute, elles sont plus répandues parmi nous qu'elles ne l'étaient alors, les maîtres et maîtresses d'école aujourd'hui ont plus de science pédagogique que n'en avaient probablement les maîtres d'alors. Mais avant la Loi de 1871, néfaste pour

la langue et la foi, nous avions au moins des écoles rétribuées par l'État où il était permis aux petits Acadiens d'apprendre les rudiments de la langue française et de la foi catholique" ("Renaissance Acadienne", p. 121).

C) De 1936 à nos jours

Ce mémorable sermon présentait au grand public une nouvelle association, fondée en 1936, qui était appelée à jouer un rôle très important : l'Association Acadienne de l'Éducation.

L'A.A.É. n'est pas l'oeuvre d'un pur hasard, elle est l'oeuvre d'une poignée de patriotes, tant laïques que religieux, inquiets de voir la religion bannie de nos écoles et le français relégué au dernier plan.

De 1871 à 1936 les ennemis de la foi catholique s'étaient donné comme devise : *One Flag, One Language, One Religion*. Malgré tous les efforts de nos concitoyens de langue française, dont le porte-parole était le Comité "Langue et Éducation de la Société Nationale l'Assomption", nos ennemis semblaient se diriger vers la victoire. Ils oubliaient la persévérance, la constance et le courage indomptable de nos chefs, qui réussirent à mettre sur pied une association très puissante : L'ASSOCIATION ACADIENNE D'ÉDUCATION.

M. Le Commandeur Albert-M. SORMANY, président-fondateur, donnait dès 1937 le mot d'ordre suivant : "Soyons sur la brèche ! Demandons, réclamons ce qu'il nous faut ! Présentons un front uni !"

Les réalisations de l'A.A.É. sont innombrables. Elle a contribué à faire reconnaître les cours d'été de nos Universités pour les instituteurs acadiens; elle a réussi à faire admettre au curriculum de la province de nombreux livres de lecture, de chansonniers français, et surtout le

programme bilingue; elle a organisé des concours de français pour nos élèves de langue française; elle a réussi à embaucher dans ses rangs des membres-étudiants et des membres-adultes; elle a appuyé de toutes ses forces les mouvements, tels que le Foyer-École, les Cercles Pédagogiques et la Fédération des Commissions scolaires; elle a fait toutes les démarches possibles et imaginables pour l'obtention de la religion dans nos écoles, car il ne faut pas oublier qu'elle s'est donnée comme devise : DIEU ET LANGUE À L'ÉCOLE.

Je m'en voudrais de passer sous silence un autre organisme qui a joué un rôle des plus importants chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick : la Société Mutuelle l'Assomption. Cet organisme a contribué à nous unir davantage, à nous assurer une certaine protection en cas de nécessité, à canaliser nos économies pour les mettre à la disposition de nos oeuvres et, enfin, à stimuler l'éducation de notre jeunesse acadienne par les contributions à la caisse écolière. C'est ainsi qu'elle a maintenu dans nos maisons d'éducation 835 élèves, dont deux sont aujourd'hui évêques et 38 prêtres. Splendide tableau d'honneur qui a toujours fait de la Société l'Assomption un des instruments par excellence de notre vie française.

Plusieurs autres organismes ont aussi contribué à relever l'enseignement du français dans nos écoles, mais il serait trop long de donner de plus amples détails. J'aurais aimé faire ressortir le beau rôle joué par l'Association des Instituteurs Acadiens : c'est elle qui a été le porte-parole de l'A.A.É. dans la revision des programmes d'études; l'influence incontestable de nos journaux dans la lutte quotidienne de notre survivance; le rôle providentiel de nos évêques, prêtres et communautés religieuses. J'aurais aimé souligner l'influence de plusieurs

apôtres laïques de Moncton, Bathurst, Dalhousie, Campbellton, Edmundston, etc... Ces patriotes laïques, nous les trouvons un peu partout et ils sont toujours là pour épauler une bonne cause. N'eût été de quelques-uns de ces chrétiens convaincus, il est à se demander ce que seraient devenus des mouvements, tels que la Société Mutuelle l'Assomption, l'Association Acadienne d'Éducation, les Coopératives, les Caisses Populaires, le Folklore Acadien, etc... J'aurais aussi voulu faire ressortir l'importance des cours de sciences sociales organisés dans nos universités de Moncton, Bathurst et Edmundston, ainsi que toutes les possibilités de contact et de culture que nous permet d'entrevoir la fondation des postes de radio et de télévision de Radio-Canada à Moncton.

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir comment la divine Providence nous a favorisés depuis quelques années. D'immenses progrès ont été accomplis dans l'enseignement du français, grâce aux efforts conjugués de nos organisations patriotiques et religieuses, mais il reste encore beaucoup à faire.

En guise de conclusion je ne peux trouver de plus belles paroles, que celles prononcées par Mgr Antoniutti, délégué apostolique du Canada, à l'occasion du sacre de Mgr Leménager, évêque de Yarmouth : "En 1942, disait-il, je vous adressais un mot d'ordre qui était en même temps un souhait et une prière : Surge, Acadia Mea ! L'Acadie est déjà ressuscitée ; elle marche avec un élan vigoureux sur les chemins que la divine Providence lui a tracés. Dirigé par l'étoile de Notre-Dame-de-l'Assomption, ce cher pays sous la houlette de ses pasteurs a recommencé d'écrire son histoire lumineuse."

LA SAVOUREUSE LANGUE ACADIENNE

par Archélas Roy

Récemment, payant un conducteur de taxi, je voulus le complimenter au sujet de son parler, en lui disant gentiment : "Si je ne me trompe, vous êtes de Chipêgan ou de Lamèque." Mon homme, tout confus, admit son origine en s'excusant de ne pas avoir réussi encore à prendre l'accent des Montréalais. J'eus toutes les peines du monde, tant le prestige immérité de la grand-ville empêche de porter de jugements de valeur, à lui démontrer que la variété bariolée de français qui l'on parle à Montréal était tout ce qu'il y a de plus lourd et de plus infect en fait de français, et de lui expliquer par une longue dissertation que, en général, la langue d'Acadie est aussi belle et souvent plus que la langue des provinces de France où l'on parle le mieux. Mon "gentil" conducteur en rougit quelque peu, mais je vis bien que cette rougeur n'en était pas une de honte; c'était comme la réaction que produit une pudique fierté, et je sentis que notre ami aura désormais une certaine assurance quand il lui arrivera de discuter langue avec ses confrères montréalais. C'est cette fierté que je souhaiterais à tous les Acadiens lorsque l'on veut leur faire trop modifier leur langue nationale et adopter les usages souvent très douteux en matière linguistique, lorsque certains maîtres Aliborons du Québec mettent en parallèle l'excellente parlure des Acadiens et le français barbouillé de la dernière édition revue, corrigée, et passablement appauvrie, du plus récent dictionnaire Larousse. (Le récent Larousse n'est plus bon à consulter que pour les cartes géographiques, la connaissance des

expressions latines des pages roses et pour la compréhension de l'argot de Paris qu'on peut lire dans les journaux dits "français"; en d'autres termes, comme dictionnaire c'est une faillite.)

Nous disons donc "langue" acadienne, et non "dialecte", ni "patois". Elle n'est pas un patois, puisqu'elle n'est pas le produit d'une décomposition linguistique. Elle n'est pas un pur dialecte, puisqu'elle est le produit d'une longue évolution linguistique et d'une longue et prestigieuse littérature : celle du moyen âge, de la Renaissance et des débuts de l'ère classique. Elle est un peu malaisée à définir puisque son paysage est aussi varié que l'Acadie elle-même. Si nous essayons de la cerner, d'en analyser les caractéristiques essentielles, nous verrons qu'elle nous présente les traits du français le plus parlé en Touraine, dans le Berry et aussi (tenez-vous bien) à la cour du Roi à la fin du règne de Louis XIII. C'est le moment où les deux contingents de colons, ceux du commandant de Razilly (1632) et ceux de Charles de Menou, seigneur d'Aulnay de Charnisay (1641), abordèrent sur les rives de la Baie de Sainte-Marie pour y refonder l'Acadie. À peu près tous les Acadiens descendent de ces colons, d'où, pour qui y regarde de près, la remarquable unité linguistique des Acadiens, malgré certaines contaminations locales dues à la diaspora. Comme le premier *Dictionnaire* de l'Académie n'est paru qu'en 1694 et que le joug anglais a commencé à peser sur les Acadiens dix-neuf ans plus tard (1713), qui peut reprocher à notre nation-soeur d'avoir royalement ignoré, au milieu des vicissitudes historiques, les excommunications des Académiciens contre certains usages linguistiques, et de ne pas parler le français dit "universel", si "universel" d'ailleurs qu'on ne le trouve que dans quelques savants traités indigestes et dans la

tête de quelques scribes et professeurs d'université (et quelques seulement ! J'en suis témoin à longueur d'année). Les Acadiens, c'est dans toutes les fibres de leur être qu'ils vivent leur langue, ils ne l'ont pas seulement dans quelque petit coin de leur matière grise. Il y a chez eux un atavisme de la langue, et c'est pourquoi cette langue est restée bien vivante et pleine de fraîcheur malgré les conditions que l'histoire lui a imposées.

Cette langue ne doit pas mourir sous la pression du français académique. Que l'on doive enseigner à la jeunesse le français dit "universel", cela ne fait pas de doute : c'est partout une nécessité des plus urgentes; mais à côté de cet enseignement, l'on devrait faire à l'école une large place à l'enseignement de ce riche héritage : la langue des ancêtres. Ce serait une très heureuse façon de pratiquer un sain bilinguisme; pas ce bilinguisme simultané barbouillé de français et d'anglais qui sévit à Montréal : le *franglais*, selon l'expression si heureuse de monsieur Raymond Barbeau. Il est vrai que les Acadiens se sont souvent bien vengés sur l'anglais du bilinguisme qu'on leur faisait subir, ils ont fait entrer par troupeaux entiers les mots français dans le jardin de la langue anglaise des Maritimes. S'il y avait une Académie anglo-saxonne quelque part dans le monde, quel échenillage elle aurait à faire dans les vergers linguistiques des provinces de l'Est ! Arrivera peut-être un jour où les Anglais parleront anglais en français sur les bords de l'Atlantique ! Ce qu'ils ont déjà fait d'ailleurs dans les brumes de leur île nordique après l'invasion beaucoup moins pacifique de Guillaume le Conquérant (1066), qui, un beau jour, s'était décidé d'aller coloniser l'Angleterre, mais sans déporter les Anglais ! Ce que beaucoup regrettent, car il y avait au Groën-

land de beaux champs de glaces (fertiles ?) où ils eussent pu méditer sur les bienfaits et joies des déportations !

Les Acadiens ont, sans doute, incorporé à leur langue quelques anglicismes : des vrais et des faux. Les vrais, ils ont eu au moins l'intelligence de les assimiler, de les digérer et de leur donner une physionomie nettement française (Plût à Dieu que les Montréalais eussent toujours montré la même vie linguistique dans leurs emprunts !) J'en donne un exemple : sous le régime français, les Acadiens, qui réglaient tous leurs différends en recourant à l'arbitrage, le plus souvent devant les missionnaires, n'eurent pas à connaître les termes français de procédure. Lorsque les Anglais furent les maîtres et qu'ils établirent les cours de justice, qui reprochera aux Acadiens de ne pas s'être enquis des termes qui avaient cours en France ? Du verbe anglais *to sue* (intenter un procès), ils ont fait ce verbe *assouer*. Vous admettez avec moi que c'est une adaptation vraiment élégante. C'est d'ailleurs ce que l'on faisait en France à l'époque où le français était vivant. (Buckingham et Withehall, avec leurs kyrielles de consonnes, auraient écorché les oreilles raffinées des Français du Grand Siècle, Madame de Sévigné dira : le duc de Bouquincamp et le palais de Vital; à cette époque civilisée, l'Académie n'aurait jamais eu assez peu de matière grise dans ses quarante cervelles pour consigner dans son *Dictionnaire* un mot aussi burlesque que *building* sans au moins le coucher sur le lit de Procuste et passer un bistouri salubre sur l'appendice *g*. Que de mots, que d'expressions sont ainsi nées de l'imagination créatrice des Acadiens ! Dites à un regratteur de papier qui pourtant ne se fait pas faute en l'an de grâce 1961 de bourrer ses écrits de termes d'argots platement vulgaires, dans une démangeaison d'agacer l'Académie : "*Aujord'hui, j'avons un*

assaye avec mon detteur : i a pas payé mes berbis", notre scribe en demeurera proprement éberlué; encore s'il n'amasse pas toutes les pauvres ressources de l'argot parisien pour vous dire que vous êtes maboul ! Pourtant le plus simple lettré, celui qui a au moins plus de lettres que les trois qui forment le mot "sot", vous félicitera de votre excellente connaissance du français. Il verra dans *aujourd'hui* la prononciation exacte du mot avant qu'il n'ait *chousé*, c'est-à-dire avant qu'il n'ait passé dans le camp des *ou* au moment du flottement de la voyelle *o*, flottement qui a donné *chose* en France et *chouse* en Acadie, comme quoi l'on peut être dans un camp en deça des mers, et être de l'autre au-delà. Il verra que *j'avons*, loin d'être une faute de conjugaison, était la forme normale du français élégant à la cour d'Henri IV; il se souviendra aussi que *detteurs* (*debtteurs*) désignait le débiteur, celui qui a des dettes, sous la plume de bons écrivains du siècle classique; il n'oubliera pas que de bons grammairiens recommandaient autrefois de prononcer *i* le pronom personnel de la troisième personne, le *l* étant purement étymologique, c'est-à-dire ajouté pour rappeler le pronom latin *ille*, et que la négation *ne* qu'exigent les grammairiens a toujours obtenu peu d'apôtres dans le peuple (il pourrait citer maints exemples chez les plus grands classiques où ce malheureux *ne* est consciemment omis; quand à *berbis* qui ferait hausser les épaules d'un suffisant professeur d'université, il est beaucoup plus régulier que notre mot actuel *brebis* : ce mot n'a-t-il pas comme origine latine *berbex*, *berbicis* ? ne le rencontrons-nous pas dans les textes littéraires, tout le long du moyen âge et de la Renaissance, après l'avoir lu sous la forme de *berbices* dans le *Glossaire de Reichenau* ? Ce n'est que par la suite d'une déformation (une métathèse, déplacement d'une lettre à

l'intérieur d'un mot) que nous disons *brebis*. Qui a raison ? les Acadiens ou nous ?

Vous direz : nous, sans doute, puisque l'Académie du haut de son Olympe en a décrété ainsi ! (Ceux qui connaissent mon profond respect pour la vénérable institution, seront, à n'en pas douter, bien estomaqués de m'entendre blasphémer ainsi !) Mais je voudrais sous la savantissime Coupole autant d'imagination créatrice que les Acadiens ont dû en mettre pour mettre au jour leur *essaye*, mot qui doit commencer à intriguer le lecteur. Voilà une très heureuse invention, comme il y en a tant d'autres dans cette admirable nation acadienne. Vous verrez comme on peut jouer de bons tours à l'anglais quand on est un peu habile. Il s'agit donc de se présenter à un *procès*. Or ce mot était inconnu en Acadie. Fallait-il adopter le mot *trial* ? Ce mot n'est pas trop barbare de visage : deux voyelles, trois consonnes ; les yeux peuvent toujours mieux le supporter que cette ordure académicienne *building* ; mais la prononciation, grands dieux ! il faudrait être un pur sauvage de je ne sais trop quelle planète pour torturer son gosier français par un hurlement semblable à *traieul*, aucun signe civilisé ne réussit à donner, quoique l'on fasse, une image exacte de cette contorsion sonore. Les Acadiens, en gens intelligents, ont traduit par le mot *essaye*. Voilà pour nous, gens du Québec, comment nous pourrions débarbouiller notre visage des verrues anglo-saxonnées qui lui font un si piteux ornement. Au lieu d'aller à Paris chercher de nouveaux anglicismes comme un fat, prétendu linguiste, vient de nous le suggérer, nous pourrions emboîter le pas aux Acadiens et montrer à la France même que la langue française a encore assez de vie interne, de sève, pour ajouter quelques nouvelles fleurs à son arbre sans avoir à enter des chardons sur des lys.

Une autre leçon que nous donne la langue acadienne, c'est celui du rapatriement. Les Acadiens, qui ont passé plus du trois quarts de leur histoire à se rapatrier, ont aussi travaillé parfois à rapatrier des mots que les Anglais semblaient nous avoir irrémédiablement volés : ce sont ceux que j'appelle les *faux anglicismes*. A la suite de Guillaume le Conquérant, une armée de plus de vingt mille mots est partie à la conquête de l'Angleterre; au grand dam du parler français, beaucoup s'y sont installés à demeure, et quand ils veulent revenir en France, leurs frères ne veulent plus les accepter, ou ne les acceptent que s'ils sont déformés (considérez le cas de *fleurette* et de *flirt*) : mystère de la psychologie des Français !

Ces mots sont un peu dans le cas de ces Français des colonies qui sont mieux reçus par les Canadiens français que par leurs frères de la Métropole, alors que les Fellaghas sont reçus à bras ouverts en France. La France, qui a adopté le mot insurgé *flirt* et les mèteques *week-end*, *speaker*, *water-closet*, refusera toutefois le mot *cope* qui a bien *travellé* depuis le moyen âge. Voilà deux mots bien français, avec combien d'autres ! que les Acadiens nous ont rapatriés. Les Anglais nous avaient pris *cope*, dont ils firent *cup*; les Acadiens leur ont enlevé ce *cup* et lui ont restitué le visage qu'il avait avant qu'il n'ait *chousé* en France pour devenir *coupe*. (Cf Roman de Brut : *Bedevers devant li alloit — Qui le cope le Roy portoit.*)

Le mot *traveller*, auquel messieurs les Anglais avaient fait subir quelque petit supplice de leur façon, peut-être pour *traveller* (voyager) plus vite et plus légèrement à travers l'immense empire qu'ils allaient se créer, nous a été restitué par les Acadiens. Les Acadiens sont gens qui *travellent* beaucoup.

Les Acadiens ont aussi donné dans leur langue l'hospitalité à un certain nombre de mots abénaquis, c'est normal, ce n'est qu'un échange de politesse pour l'hospitalité qu'eux-mêmes ont toujours reçue de la brave et fidèle nation indienne des territoires de l'Est. Sur ces adoptions de mots étrangers, bien qu'amis, on peut les féliciter de n'avoir point donné dans l'exagération outrée des Français à l'endroit des termes du désert arabe (souk, bled, toubib, etc., etc., etc.).

Les conservations et les créations heureuses de la langue acadienne sont si nombreuses qu'on pourrait écrire toute une bibliothèque sans en pouvoir terminer l'analyse. Ce n'est pas chez les Acadiens que l'on s'exprime avec des mots vagues ou vides de sens comme nos *truc*, *machin*, *chose*, *affaire*, etc. Tout phénomène, tout mouvement y trouve un mot précis et imagé pour se désigner. Cette langue n'a pas encore subi les appauvrissements que la nôtre a soufferts depuis que l'école y exerce ses sévices. Quel Montréalais, contemplant le fleuve, pourrait décrire en quelques mots précis les phénomènes du gel, du dégel, et du mouvement des glaces ? Les Acadiens ne manquent pas de termes.

La glace peut geler *épais* ou geler *mince* (adjectifs employés comme adverbes); la glace *jarce* lorsqu'elle se brise sous l'action du flux ou du reflux, c'est-à-dire quand la mer *gagne* ou qu'elle *perd* (le verbe *jarce* est notre verbe *gercer*, que les Beaucerons, dont la langue a beaucoup d'affinités avec celle des Acadiens, prononcent aussi *jarcer*; il faut noter que cette prononciation est conforme à l'étymologie latine *garsa*; d'ailleurs, dans l'ancien français de certaines provinces, c'est presque toujours *a* au lieu de *e* que l'on rencontre devant la liquide *r*; les *jarces* (gerçures), sous l'action de la chaleur printanière, s'a-

grandissent pour devenir des *craques* (grosses fentes); si la *craque* devient béante, très large, on l'appelle une *saignée*; quand les glaces ont libéré des étendues suffisamment grandes, vous avez des *dégelis*. Les terminaisons en *is*, de même que celles en *ée* sont très nombreuses en Acadie, ce qui ne contribue pas peu à donner ce caractère très musical que tout le monde se plaît à reconnaître au verbe acadien.

Tant de belles expressions me sollicitent de leur faire l'honneur d'une toute petite place dans cet article que je serai obligé de choisir arbitrairement. Si bizarre que cela puisse paraître à certains *savantasses* d'université, je voudrais que chaque université eût sa *chaire de civilisation acadienne*. On y découvrirait peut-être que la langue de ce cher peuple est une langue aussi parfaite en un sens que la langue, si belle pourtant, de notre classicisme, qu'elle est le fruit elle-même d'un autre classicisme, celui du moyen âge, malheureusement trop ignoré. Ce n'est, moi-même je l'avoue, qu'en observant la vie et la *parlure* acadienne que nos grands classiques de la Renaissance et du moyen âge me sont devenus extraordinairement vivants et clairs; ainsi j'ai pu, grâce à ce chaînon qui nous manque si cruellement, rétablir la filiation vivante, non purement livresque, qui nous relie au latin de la Rome des *divi imperatores*: la joie intarissable que l'on en éprouve vaut bien de passer quelques années à méditer sur les *bords* de la Baie des Chaleurs et de l'Atlantique. Trop de Québécois, malheureusement, s'interdisent ce festin intellectuel par le sourire niais, hautement stupide et fat, qu'ils affichent devant un magnifique parler qu'ils jugent à tort *archaïsant*. Arrogance incroyable des ignorants qui ont des prétentions de supériorité parce qu'ils ont réglé leur montre faussée sur l'heure linguistiquement erronée des

faubourgs de Paris ! Ah ! si ces faquins de prétentieux, si toutes ces Madelon et Cathos pouvaient seulement comprendre cette sagesse de Molière :

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par ses beaux côtés qu'il faut ressembler;
Et ce n'est pas du tout la prendre pour modèle,
Ma soeur, que de tousser et de cracher comme elle.

Nous aurions alors moins de singes de cirque, moins de ridicules pédants, qui veulent cracher exactement sur le modèle des *cracheux* de Paris. Le crachat de Paris, tout parisien qu'il est, reste du crachat; on ne va pas l'emprunter sous prétexte *qu'il n'est bon bec que de Paris*.

Si, devant nos faux linguistes, je me permettais de dire comme les Acadiens : "Je fais mon travail par les petits", ou "je voudrais un petit de fromage", je passerais sûrement pour un hérétique. Et pourtant, sur combien d'exemples je pourrais m'appuyer-! Le *Glossaire de Richenau* me justifierait d'employer *par les petits pour peu à peu, graduellement*. Montaigne dirait : *par les menus*. Molière (qui devait savoir quelque peu parler français) me donnerait un peu de fromage. Montaigne, qui n'est pas moins bon écrivain que nos linguistes habillés d'oripeaux parisiens, ne jetterait pas les hauts cris de vertueuse langue offensée s'il entendait l'*asteure* des Acadiens et des Beaucerons, il croirait tout simplement que nous avons appris à parler en lisant ses *Essais*.

Les Acadiens n'ont pas appris à parler au moyen de nos savants traités de grammaire, qui d'ailleurs nous apprennent souvent plus à bégayer qu'à parler, tant ils nous apprennent à hésiter constamment par peur de tomber dans une hérésie grammaticale. *Peu leur chault* de nos doctes anathèmes. Ils ont en eux une tradition vivante

qui a ses lettres de noblesse. Quand l'illogisme de l'Académie a dicté aux peuples soumis à son empire que le subjonctif du verbe *faire* serait *que je fasse* et que celui du verbe *taire* ferait *que je taise*, l'Acadien se dit : "Il n'y a pas de langue plus chinoise que la langue française", et il continue à narguer les diktats des Immortels en disant selon la tradition : *que je faise, que je taise*. Encore ici, il ne manquerait pas de textes anciens pour le justifier (cf *le Serment de Strasbourg* : *In eo quid il mi altresi fazet*. Ce *fazet* devint *faise*, et non *fasse*.)

Nous voulons bien qu'il y ait une espèce de diapason international en matière linguistique, mais pourquoi faut-il que ce soit les Parisiens qui en décident toujours et pourquoi faut-il que les Parisiens fuent constamment sur une autre octave et nous déroutent trois ou quatre fois par génération ? Ce peuple inconstant se paie assez souvent le plaisir des révolutions politiques, il ne devrait au moins pas troubler la tranquillité du parler par ses éternelles pirouettes linguistiques.

Et voudrait-on me faire comprendre quelle beauté, car il doit y avoir de ces harmonies secrètes que je ne puis goûter, peut se cacher dans ce petit *ton pointu* (expression merveilleusement descriptive que j'ai entendue en Acadie à propos des Parisiens) que les Parisiens donnent à leur phrase, et que nos *artistes* (entendez : vedettes) en mal de singeries s'essaient à imiter ? J'ai entendu en Acadie (pays par excellence des variétés) toute la gamme des accents possibles, mais jamais d'aussi agaçants (genre pneus qui dérapent sur une chaussée humide) que l'accent dit *parisien*. J'ai entendu souvent des Montréalais se gausser (on voit toujours mieux la paille dans l'oeil du voisin que la poutre dans le sien propre) de la manière dont les Acadiens et les Beaucerons prononcent le *qu* dans certains

mots, notamment quand ce *qu* est suivi d'un *i*. On sait que nos gens font de ce groupe une chuintante palatale au lieu de lui donner la valeur d'un *k*. En général, nos gens disent : *Je m'intchiète* pour *je m'inquiète* ; *le printemps tchi vient* pour *le printemps qui vient*. A qui donner raison ? Ce que l'on peut dire, c'est qu'en supprimant la chuintante palatale, on appauvrit le clavier des sons de la langue française ; c'est aussi qu'il semble qu'on ait prononcé comme les Acadiens et comme les Beaucerons pendant près d'un millénaire dans la majeure partie de la France, sinon dans la totalité, et qu'il se peut fort bien qu'on ait eu à Rome même cette consonne. En tout cas, les linguistes qui n'ont que des lunettes de fabrication parisienne pourraient-ils m'expliquer l'hésitation constante à travers tout le moyen-âge entre la transcription *ki* et *chi* ? Il semble que les scribes du temps étaient à la recherche d'un symbole que les signes en usage rendaient mal.

Que ne pourrais-je ajouter sur la langue des Acadiens ? Elle est à l'image de leur âme, toute faite de magnifique fidélité. Si, un jour, un sociologue veut définir les traits qui caractérisent la nation acadienne (car c'est une véritable nation, qu'on ne doit absolument pas confondre avec la nation canadienne-française), je lui suggère de mettre en tête la fidélité. L'Acadien, c'est l'homme de la fidélité ; c'est aussi le témoignage que la fidélité, c'est le salut.

Hommages aux collaborateurs de
L'ACTION NATIONALE

J.-R. GREGOIRE

QUINCAILLERIE



LA. 4-1167

3605, Ontario est, Montréal

CHAMPION TIRE CHAIN CO. LTD.

LÉO DESCOTEAUX
gérant général

2457, rue Des Carrières

CRescent 1-6711

TOITURES PERMANENTES ENRG.

Couvertures en gravois — Ferblanterie

ATELIER :

2525-A, est, rue Jean-Talon

**RA. 2-9121

A.B.C. TOOL & DIE CO.

LÉO DESCOTEAUX
gérant général

2381, rue Des Carrières, Montréal 36

Tél. : CR. 9-7333

Pour la collation

Savourez

LA CROQUETTE



BISCUITS - GÂTEAUX - TARTES

R. GARON

CL. 9-9839

G. VÉZINA

RA. 2-8534

GARON & VÉZINA

Latte Métallique

7710, boul. Prévost

Ville d'Anjou, Qué.

COMPTOIR LAITIER "La P'tite Vache"

Endroit idéal pour se reposer.

Repas complets, repas légers.

Variété de Produits Laitiers.

Fromage en grains de la P'tite Vache.

J.-D. THIBAUT, Propriétaire

Grondines

Comté de Portneuf, Qué.

Grenache
INC.

Roch Grenache

CRÈME GLACÉE

BEURRE DE CARMEL

GRENACHE INC.

Bureau : 1504, rue Davidson

LA. 6-7771

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

UNE MUTUELLE
D'ASSURANCE-VIE

41 ouest, rue St-Jacques, Montréal



"PROTECTION DE LA FAMILLE"

- Une seule police protège toute la famille
- Le plan moderne que les familles attendaient !
- Beaucoup plus de protection pour un prix vraiment réduit !

• Bureaux à :

MONTREAL — JOLIETTE — ST-JEAN

QUÉBEC — SHERBROOKE — OTTAWA

LES AMIS DE LA REVUE

LA MACHINERIE TROTTIER
Enr.

St-Casimir
Cté Portneuf, P.Q.

CR. 1-6093

ERNEST PALANGE, O.D.

OPTOMÉTRISTE

441 est, rue Bélanger, Montréal

ROBILLARD, Michel
NOTAIRE

934, Ste-Catherine est
UN, 6-5818

ADRIEN COURVILLE
(Courville & Fils)

Manufacturier de fourrure en gros
418, rue St-Sulpice, Montréal
AV. 8-7474

MICHAUD TIRE SERVICE LTD.

533, 1ère avenue
Québec

Florent-G. Gauvin, Enrg.

CONFECTION POUR ENFANTS
de la naissance à 16 ans
LA. 2-6688

EMILIEN ROCHETTE & FILS

Les spécialistes du tapis à Québec.
Téléphone 2-5235
352, rue St-Vallier, Québec

DON D'UN AMI

Avec les compliments de



**LA BANQUE PROVINCIALE
DU CANADA**

Votre partenaire

petit train va loin...



...LA PETITE ÉPARGNE AUSSI

OUVREZ UN COMPTE À LA

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

595 bureaux au Canada

La Sauvegarde

ACTIF	\$40,000,000
ASSURANCES EN VIGUEUR	\$200,000,000
PROTÉGEANT	111,000 assurés

Ce sera un titre de gloire pour LA SAUVEGARDE que d'avoir été la première compagnie canadienne-française à s'aventurer sur un terrain qui semblait jusqu'alors réservé à d'autres. Durant longtemps, elle fut la seule, mais ses succès encouragèrent les initiatives et facilitèrent la naissance des compagnies canadiennes-françaises fondées au cours des dernières années et auxquelles nous souhaitons le plus grand succès.